

# SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE HAUTE-NORMANDIE



REGION  
HAUTE  
NORMANDIE



ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE  
INNOVATION



---

## SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

---



Depuis plusieurs années, la Région soutient massivement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en Haute-Normandie.

La loi dite « Fioraso » adoptée en juillet 2013 conforte notre stratégie, formalisée aujourd'hui dans ce Schéma Régional à la fois ambitieux et concret, élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires : universités, établissements d'enseignement supérieur, laboratoires, collectivités locales, entreprises...

Les nombreuses contributions ont fait émerger une volonté commune de rendre plus attractive encore l'offre de formation haut-normande, de donner plus de moyens et de visibilité à notre recherche, d'accroître les liens avec le monde économique, d'encourager les synergies et d'affirmer la place qui doit être la nôtre dans les réseaux d'excellence européens et internationaux. Enseignement supérieur, recherche et innovation sont les clés de notre avenir.

Nous avons des atouts formidables. A nous, collectivement, de les faire vivre.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'NR' followed by a vertical line.

**Nicolas MAYER-ROSSIGNOL**  
**Président de la Région Haute-Normandie**

<b>UN SCHEMA CONCERTÉ POUR DEVELOPPER LES ATOUTS DE LA HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>07</b>
<b>3 GRANDES AMBITIONS POUR LA HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>19</b>
<b>AMBITION 1 : DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE LA REGION, DE SON OFFRE DE FORMATION ET DE SA RECHERCHE</b>	<b>21</b>
<b>Orientation stratégique 1 Les Campus Thématiques de Haute-Normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus</b>	<b>22</b>
<b>1.1 Structurer les campus comme lieux de vie et de services</b>	<b>24</b>
Enjeu 1 : Les services du quotidien aux étudiants	25
Enjeu 2 : Des lieux de vie et d'études dynamiques	29
Enjeu 3 : La reconnaissance de l'engagement étudiant	30
Enjeu 4 : Une offre de services numériques complète	31
<b>1.2 Des Campus dans les domaines d'excellence haut-normands issus des Grands Réseaux de Recherche</b>	<b>32</b>
Enjeu 5 : Une synergie Grands Réseaux de recherche et campus	33
Enjeu 6 : L'accueil d'étudiants et chercheurs à fort potentiel	38
Enjeu 7 : La visibilité de la recherche haut-normande dans l'espace national et international	40
Enjeu 8 : Un partenariat renforcé avec les Grands Organismes de recherche	42
<b>1.3 Des Campus qui rayonnent : une offre de services aux standards internationaux</b>	<b>44</b>
Enjeu 9 : Un pack de services logistiques attractifs pour les étudiants et chercheurs étrangers	46
Enjeu 10 : Une communication centrée sur la stratégie de Campus	47
Enjeu 11 : Une offre de formation aux standards internationaux	48
Enjeu 12 : L'animation des campus	49

<b>AMBITION 2</b>	
<b>L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE AU SERVICE DES EMPLOIS DE DEMAIN : LES RELATIONS AVEC LE MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE REGIONALE</b>	51
<b>Orientation stratégique 2</b>	
<b>Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle</b>	52
<b>2.1 Encourager l'ambition dans les études</b>	52
Enjeu 13 : Le développement d'outils pour encourager la poursuite d'études ambitieuses	52
Enjeu 14 : La diffusion de la science auprès du grand public	54
Enjeu 15 : La sensibilisation à l'entrepreneuriat	55
Enjeu 16 : La mobilité internationale des étudiants	56
<b>2.2 Renforcer l'information/ orientation pour accompagner les jeunes et les moins jeunes dans leurs ambitions</b>	57
Enjeu 17 : La mise en réseau des acteurs dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation sur le territoire	57
Enjeu 18 : La promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux	59
<b>2.3 Offrir des voies et parcours de formation diversifiés</b>	61
Enjeu 19 : Le développement de l'apprentissage	61
Enjeu 20 : Le développement de la Validation des Acquis de l'Expérience, et de la formation tout au long de la vie	62
Enjeu 21 : Une approche de la carte des formations par filières	64
<b>Orientation stratégique 3</b>	
<b>Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche</b>	70
<b>3.1 La valorisation de la recherche</b>	70
Enjeu 22 : Une stratégie ambitieuse de valorisation économique de la recherche académique portée par les ESR	71

<b>3.2 Mieux connecter le potentiel de recherche avec les entreprises</b>	73
Enjeu 23 : Le potentiel de recherche en lien avec les entreprises et la société.	75
<b>AMBITION 3</b>	
<b>UNE GOUVERNANCE DE L'ESRI ET DU SRESRI</b>	77
Enjeu 24 : Le pilotage partenarial du SRESRI	78
Enjeu 25 : La contractualisation, la programmation des moyens et le suivi	79
Enjeu 26 : La gouvernance garante de la cohérence entre le SRESRI et son environnement	80
<b>PLAN D' ACTIONS</b>	83
<b>GLOSSAIRE ET LISTE DES ABREVIATIONS</b>	103

## Pour télécharger le document au format pdf

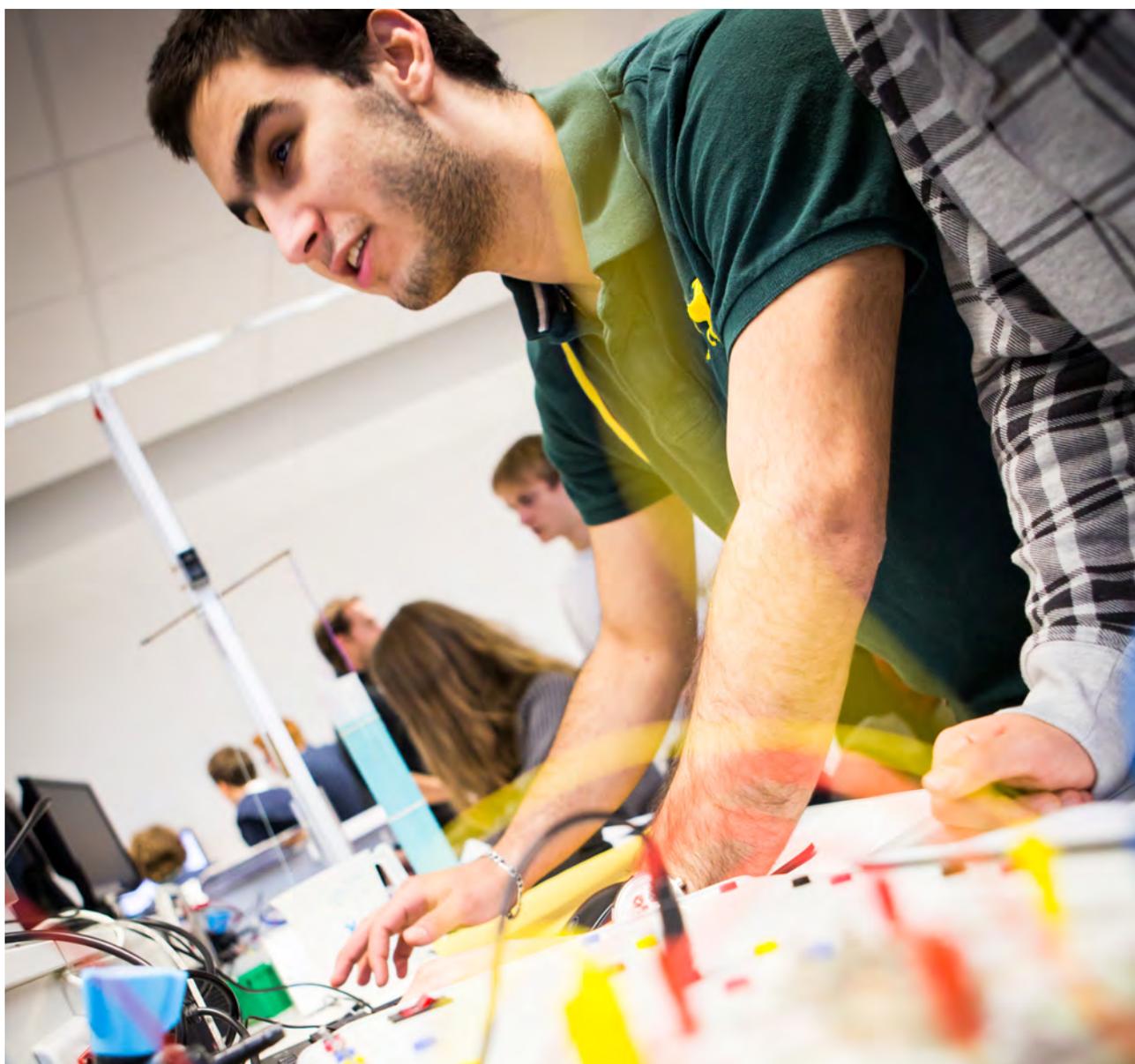
Flashez le QR Code



ou allez sur

[www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Education-Formation/Enseignement-superieur/Schema-regional-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche](http://www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Education-Formation/Enseignement-superieur/Schema-regional-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche)

# ***UN SCHÉMA CONCERTÉ POUR DÉVELOPPER LES ATOUTS DE LA HAUTE-NORMANDIE***



## INTRODUCTION

L'élaboration du premier Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) met en exergue le rôle central de l'enseignement supérieur et la recherche face aux défis de l'emploi et de la compétitivité.

Il se fonde donc tout d'abord sur les spécificités et atouts du territoire haut-normand.

Dans un contexte national et européen en évolution, le présent schéma se construit sur une démarche de concertation, partant d'un diagnostic partagé de l'enseignement supérieur et de la recherche haut-normands, de réunions plénières participatives, de sessions en ateliers thématiques et de contributions des partenaires.

### Les spécificités de la Haute-Normandie, de son enseignement supérieur et de sa recherche :

La Haute-Normandie bénéficie d'atouts remarquables : son patrimoine naturel, culturel et touristique, sa richesse économique et industrielle ainsi que sa population jeune.

Elle occupe une situation singulière qui génère de réelles spécificités au regard des autres régions françaises et européennes : sa façade maritime, l'Estuaire de la Seine (140 km de côtes et littoral, Le Fleuve et son Estuaire), la présence d'infrastructures portuaires performantes (4<sup>ème</sup> complexe portuaire européen), des collaborations avec des régions limitrophes dans tous les domaines parmi lesquelles la Basse-Normandie (avec la ComUE Normandie Université, ex PRES Normandie Université, Normandie Valorisation...), l'Île de France (projets structurants de l'Axe Vallée de Seine, collaborations en matière de R&D), la Grande Bretagne et l'Arc Manche.

Marqué par le secteur de l'industrie qui représente un quart de l'emploi salarié en région, le poids économique de la région est important.

La Haute-Normandie, c'est...

- La 1<sup>ère</sup> région européenne productrice de lin
- Le 1<sup>er</sup> pôle mondial de flaconnage pour la parfumerie
- La 1<sup>ère</sup> région française pour le raffinage du pétrole
- La 2<sup>e</sup> région française en chimie médicale
- La 4<sup>e</sup> région française pour la production de médicaments
- La 5<sup>e</sup> région pour le commerce extérieur avec Le Havre, 1<sup>er</sup> port français pour le trafic conteneurs

- Rouen, 1<sup>er</sup> port français pour les céréales et le papier
- Un 1/3 de la production française des produits pétrochimiques raffinés
- 60 % de la production française de lubrifiants
- 30 % des voitures produites

La région est en pleine mutation économique avec des chantiers déjà engagés dans les domaines de la transition énergétique (1<sup>ère</sup> région énergétique en terme d'emplois et de production de richesses, 1<sup>er</sup> site en terme de puissance éolienne off-shore à venir) ou du numérique.

Elle s'inscrit dans des projets majeurs tels que le développement de l'Axe Seine.

Elle se situe au cœur de l'espace stratégique de la Vallée de la Seine et dispose d'un potentiel de formation, de recherche et d'innovation qui contribuera dans les années à venir à dynamiser le développement économique de son territoire.

### Une région jeune, mais qui présente aussi des faiblesses d'emplois et de qualifications :

La Haute-Normandie est une région jeune (4<sup>ème</sup> région la plus jeune de métropole avec près de 700 000 jeunes de moins de 30 ans soit 38 % de sa population).

13<sup>ème</sup> région métropolitaine avec 1 848 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Haute-Normandie souffre néanmoins d'un déficit d'attractivité de son territoire (solde migratoire négatif) pour les jeunes, les étudiants et les cadres.

Elle se caractérise par une population moins qualifiée qu'au niveau national (67 % des haut-normands ont un niveau de qualification inférieur au Bac contre 60 % sur le plan national).

Le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification s'avère important : environ 15 % des jeunes n'ont aucun diplôme et 6 % n'ont que le brevet des collèges. Entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur cinq est à l'écart d'un dispositif de formation ou de l'emploi.

« 26,6 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 5,7 points de moins que pour l'ensemble des jeunes au niveau national. La région occupe la 17<sup>ème</sup> place des régions métropolitaines pour la proportion de diplômés du supérieur parmi les 25 à 29 ans. »

## INTRODUCTION

« La proportion de chômeurs de 15 à 29 ans est supérieure de deux points à la moyenne nationale (18,4 %). Une entrée plus précoce sur le marché du travail et une moindre qualification explique en partie cet écart. »<sup>1</sup>

« Ainsi, près de la moitié des jeunes actifs haut-normands sans diplôme est au chômage, mais cette proportion tombe à un actif sur dix pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Les plus jeunes souffrent du double handicap de leur inexpérience dans le monde du travail et d'une moindre qualification : les deux tiers des actifs non diplômés de 15 - 19 ans sont à la recherche d'un emploi. »

A cet égard, le contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) adopté en 2011 a retenu l'élévation du niveau de qualification comme une de ses priorités.<sup>1</sup>

Même si depuis fin 2013, les résultats sont encourageants avec une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A), le taux de chômage en Haute-Normandie reste malgré tout supérieur au taux national (11.8 % contre 10.5 %). Certains territoires sont particulièrement touchés notamment Le Havre et Dieppe.

L'emploi, en particulier celui des jeunes, constitue donc une priorité majeure de la Région, dont le soutien au développement économique et la formation professionnelle constituent ses compétences principales.

La collectivité se mobilise : pour accélérer le recul du chômage des jeunes, en baisse de 1,6 % depuis un an, un dispositif d'aide à la mobilité a été créé : le « Pass Région mobilité-emploi » destiné à favoriser l'entrée en formation et en emploi.

Pour amplifier le travail mené en matière de formation, la Région accompagnera le plan initié par l'Etat en finançant des places supplémentaires pour les métiers dits « en tension ».

### L'Enseignement supérieur et la recherche, une priorité de la Région en faveur du développement démographique et économique du territoire :

Le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche en Haute-Normandie repose sur de nombreux opérateurs : deux Universités pluridisciplinaires Rouen et Le Havre, trois Ecoles d'ingénieurs (INSA, ESIGELEC, CESI) , deux Ecoles de commerce (Ecole de Management de Normandie (ENM) et Neoma Business School), deux Ecoles d'art et d'architecture (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie et l'Ecole

Supérieure d'Art et Design), deux écoles de formation sociale (IFEN- Institut de Formation d'Educateurs de Normandie et IDS- Institut de Développement Social), et dix écoles de formation paramédicale, le 1<sup>er</sup> cycle Europe-Asie de Sciences Po au Havre, l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) au Havre, l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture (ESITPA) à Mont-Saint-Aignan et les 95 lycées accueillant des classes préparatoires aux grandes écoles et des sections de techniciens supérieurs.

La Région a investi depuis 1998 plus de 200 M € dans les opérations immobilières relatives à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région mais également hors Contrat de Plan, contribuant ainsi à l'émergence de nouveaux projets structurants. De plus, elle accompagne la politique des établissements d'enseignement supérieur haut-normands.



AZ Architecture



<sup>1</sup> Cahier d'Aval n°94 - décembre 2012 - les jeunes haut-normands face à l'emploi

## INTRODUCTION

Les étudiants et personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche haut-normande bénéficient ainsi de bâtiments modernes, à l'instar de B<sup>2</sup> Biologie-biomédical à Mont-Saint-Aignan, de la Faculté de médecine et de pharmacie, du Pôle Ingénieurs en Logistique au Havre, du Pôle de Recherche et de Technologie 27 (PRT 27) à Evreux, du regroupement de l'INSA au Madrillet, du Campus Intégration Systèmes Embarqués. Prochainement d'autres opérations immobilières seront réalisées : le nouveau centre de recherche Genesis au Madrillet, les Serres pour la recherche sur les sols et les végétaux à Mont-Saint-Aignan ....

A ces investissements en infrastructures s'ajoutent les interventions régionales en faveur de la recherche et de l'innovation : attribution d'allocations doctorales et postdoctorales (près de 60 chaque année), appui aux Grands réseaux de Recherche et à l'Agence de l'Innovation Seinari, au service d'une politique de mise en synergie des forces scientifiques et technologiques. Cela représente un budget annuel de 22,5 M€ en moyenne ces dernières années.

### **La Haute-Normandie est ainsi précurseur en matière de structuration de réseaux et clusters de coopération scientifique et technologique.**

Elle a également défini avec les partenaires régionaux et les acteurs économiques une stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente (SRI-SI) de façon à permettre la concentration des Fonds européens FEDER. Cette SRI-SI constitue aussi une feuille de route stratégique pour 2014-2020, bâtie en cohérence avec le CRDE et le CPRDF (Contrat Régional de Développement Economique et Contrat de Plan Régional de Développement des Formations professionnelles).

Ces deux contrats régionaux, adoptés en 2011, définissent les orientations de la Région à l'horizon 2020 dont l'ambition est d'accroître la compétitivité du territoire de manière durable, en privilégiant les emplois et les activités non délocalisables, en soutenant l'innovation et la recherche, et en apportant une réponse adaptée à tous les publics en formation, en relation avec les besoins des entreprises.

### **Un cadre juridique et institutionnel en cours de stabilisation :**

Avec une économie et une société de la connaissance mondialisées et dans un contexte de mutations économiques profondes, l'enjeu de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a cessé de croître pour répondre à ces défis sociétaux.

**La stratégie Europe 2020** (adoptée en juin 2010), nouveau plan stratégique adopté pour les dix ans à venir et destiné à relancer l'économie européenne a d'ailleurs renforcé l'intérêt politique européen pour l'enseignement supérieur.

Axés sur une croissance «intelligente» (développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation) ; «durable» et «inclusive», les objectifs de la stratégie Europe 2020 doivent être réalisés grâce à des investissements performants dans l'éducation, la recherche et l'innovation.

Parmi les objectifs clés figurent une augmentation significative du nombre de jeunes achevant des études supérieures (au moins 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans d'ici 2020), une réduction du taux d'abandon scolaire à 10 % et une amélioration des conditions de la recherche et développement (porter à 3 % du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés dans ce secteur)

**En France**, le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche connaît depuis plusieurs années des évolutions profondes avec notamment, l'adoption de la loi Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), la création des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), la création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), la création de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES, futur Haut Conseil à l'Evaluation) ainsi que les appels à projets dans les domaines de l'enseignement supérieur (Universités Numériques en Région, Opération Campus,...) et de la recherche (Programmes des Investissements d'Avenir : IDEX, Labex,...).

L'enseignement supérieur et la recherche apparaissent également comme l'une des priorités de l'Etat exprimée notamment par l'adoption de la loi du 22 juillet 2013 dite loi Fioraso.

Cette loi introduit une nouveauté : elle prévoit que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche élabore, au niveau national, une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES), constituant, avec la Stratégie Nationale de Recherche (SNR) et ses dix défis sociétaux (élaborée dans le même temps), un Livre blanc qui sera présenté à l'Etat et au parlement.

Les impacts reconnus de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement des territoires nécessitent la déclinaison d'une stratégie à l'échelle régionale en concertation et en collaboration avec les autres collectivités concernées.

**Le législateur** considère ainsi l'échelle régionale comme le niveau pertinent pour réfléchir aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien étroit avec les compé-

## INTRODUCTION

tences régionales dans le domaine de la formation professionnelle et du développement économique et pour décliner cette stratégie de l'Etat sur le territoire.

Cette reconnaissance de l'implication des Régions dans ce domaine se traduit dans la loi par leur association aux contrats de site et l'adoption de schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) qui fixent les principes et les priorités de leurs interventions.

En outre, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale intègre un volet transférant de nouvelles compétences aux Régions avec notamment l'organisation du service public régional de l'orientation. Elle redéfinit les conditions de la gouvernance du système emploi-formation, avec un nouveau contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles et une rationalisation des instances nationales et régionales.

Le présent Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est ainsi défini conformément aux dispositions de l'article L.214-2 du code de l'éducation issues de l'article 19 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 modifié par la loi n°2014-288 du 5 mars 2014.

« En cohérence avec les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de recherche, la région définit un schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui détermine les principes et les priorités de ses interventions. Ce schéma inclut un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue, en cohérence avec le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles, mentionné à l'article L214-13. »

Le calendrier d'élaboration du SRESRI est synchronisé avec la préparation du CPER et du programme opérationnel FEDER. L'élaboration simultanée de ces programmes et du SRESRI permet une mise en cohérence, des synergies et de combiner au mieux les moyens d'intervention et financements.

Il s'inscrit également dans une volonté réciproque de cohérence avec la Communauté d'Université et Etablissements (ComUE) Normandie Université (Haute et Basse-Normandie).

La ComUE NU qui succède au PRES Normandie Université créé en 2011 est chargée de coordonner les politiques de ses membres.

Normandie Université élabore actuellement son projet stratégique 2015/2017, de transition avant le Contrat de Site 2017/2021 (vague B des évaluations nationales) et qui portera principalement sur la formation doctorale (Ecoles doctorales), la recherche et la valorisation, et le développement numérique. Les compétences seront soit transférées par les Etablissements à la ComUE soit partagées.

A noter que ce contrat pluriannuel associera les deux Régions et les autres collectivités territoriales qui accueillent des sites universitaires ou des établissements de recherche, des organismes de recherche et le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

Ce contrat prendra notamment en compte les orientations fixées par le présent schéma régional (cf. article L718-5 du code de l'éducation issu de l'article 62 de loi n°2013-660 du 22 juillet 2013).

### La ComUE NU en quelques chiffres :

- 70 000 étudiants
- 2 200 doctorants
- 4 300 enseignants-chercheurs
- 150 unités de recherche dans les 4 grands domaines scientifiques
- 4 LabEX (EMC3, SYNORG, IRON, GANEX)
- 7 EquipEX (GENESIS, DESIR, S3, REC-HADRON, MATRICE, BIBLISSIMA, EQUIP@MESO)

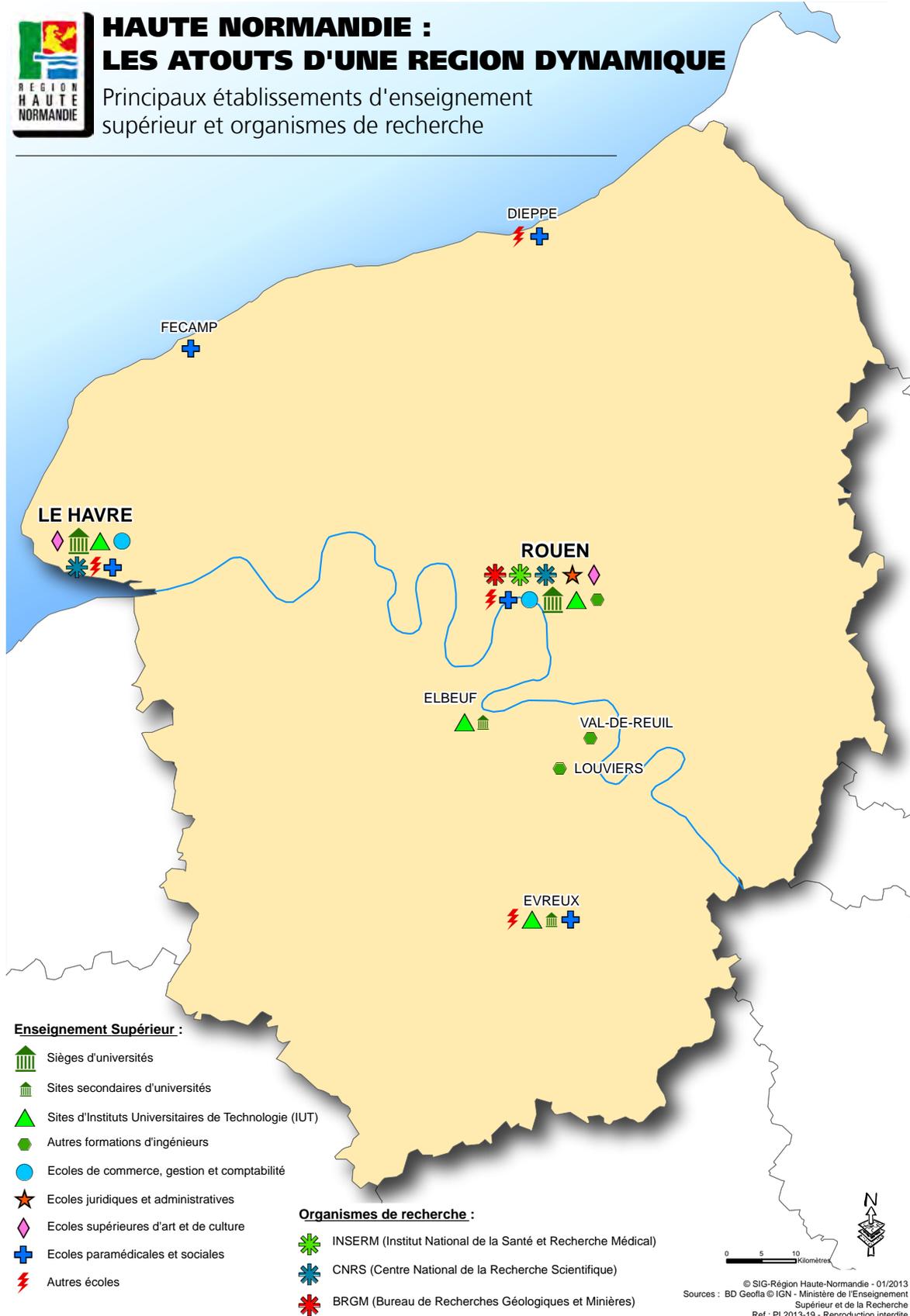
Le contexte demeure toutefois en pleine évolution : ces programmes ne sont pas arrêtés, d'autres sont annoncés, tel le deuxième Programme des Investissements d'Avenir et la mise en place de nouvelles initiatives d'excellence pour accompagner et structurer la recherche (Initiatives d'excellence IDEX ou Science-Innovation-Territoires-Economie ISITE du PIA2), les Stratégies nationales de l'ESR, « livre blanc » quinquennal, après consultation des Régions, la Stratégie Nationale de la Recherche (élaboration en cours mai 2014), le projet de loi de décentralisation 2014 qui prévoit l'élaboration par les Régions d'un Schéma régional Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation et l'annonce d'une profonde évolution de l'organisation territoriale en France.

INTRODUCTION



## HAUTE NORMANDIE : LES ATOUTS D'UNE REGION DYNAMIQUE

Principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche



## INTRODUCTION

Néanmoins, le SRESRI de Haute-Normandie fournit le cadre d'un processus dynamique, sur lequel la ComUE Normandie Université pourra s'appuyer pour réussir les grands rendez-vous du Contrat de Site et de son développement stratégique concrétisé notamment sous la forme d'un ISITE Initiatives Science-Innovation-Territoires-Economie (PIA 2).

### Un diagnostic de l'ESR haut-normand partagé

Dans ce contexte et dès 2013, la Région a initié la réflexion sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haute-Normandie en associant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche haut-normands.

Cette réflexion s'est appuyée sur un diagnostic relatif à l'enseignement supérieur et de la recherche en Haute-Normandie.

Cet état des lieux partagé par l'ensemble des acteurs dès le début de l'élaboration du SRESRI, a été réalisé à partir de données issues du diagnostic territorial de la Haute-Normandie (2012), du diagnostic STRATER Basse et Haute-Normandie (2012-2013), de la

Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente SRI-SI (novembre 2013 FEDER), des Assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la recherche (2012) et du Bilan statistique de la Haute-Normandie (CESER) – année de référence 2012.

Ce diagnostic, disponible en ligne sur le site de la Région a permis notamment de mettre en exergue les caractéristiques suivantes :

#### Pour l'enseignement supérieur

La Haute-Normandie occupe le 13<sup>ème</sup> rang au niveau national avec 56 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.

Le taux de poursuite d'études en Haute-Normandie est toutefois plus faible que la moyenne nationale avec une orientation qui privilégie les voies professionnelles courtes et technologiques (STS, IUT et formations paramédicales et sociales).

La proportion d'étudiants inscrits dans un cursus Licence s'avère supérieure à la moyenne nationale, contrairement au niveau Master malgré une augmentation des effectifs constatée ces dernières années.

La formation doctorale est essentiellement structurée à l'échelle normande

La carte des formations est riche et bien équilibrée (du niveau L au niveau D) avec une offre de formation d'ingénieur particulièrement développée. La Haute-Normandie se positionne ainsi au 11<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'étudiants inscrits dans ces formations.

Le taux de recrutement extra régional est relativement faible avec parallèlement une attractivité des régions limitrophes qui s'exerce en direction des étudiants haut-normands (Source Diagnostic territorial Basse et Haute-Normandie STRATER 2012-2013). On note toutefois une forte attractivité internationale des écoles d'ingénieurs et de management <sup>2</sup>.

Le développement de l'apprentissage dans les formations supérieures est le résultat d'une politique volontariste menée par la Région : 18 % de + en 5 ans (2007-2012), avec une place importante des apprentis ingénieurs.

### Quelques chiffres clé :

Plus de 56 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur : 13<sup>ème</sup> rang national

12 184 étudiants inscrits en IUT et en classes supérieures de lycées (2012-2013)

11<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs

Proportion d'étudiants inscrits dans un cursus L supérieure de 5.7 points à la moyenne nationale

15<sup>ème</sup> rang national pour le nombre de doctorants

3 350 étudiants internationaux inscrits dans les universités en 2010-2011 (5<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'étudiants internationaux en D)

#### Pour la recherche et l'innovation

La Haute-Normandie bénéficie de secteurs d'excellence reconnus en recherche associant les 5 Grands réseaux de Recherche (GRR), les 3 pôles de compétitivité (dont 1 à vocation mondiale) qui s'appuient sur de fortes compétences industrielles.

<sup>2</sup> Sources SIES

## INTRODUCTION

La recherche publique bien structurée est reconnue pour sa qualité et pour son instrumentation scientifique.

La culture de l'interdisciplinarité et du travail en réseau est bien présente, y compris à l'échelle interrégionale

Mais les effectifs, comptant 1025 chercheurs (2010), peuvent être considérés comme peu nombreux comparés au poids économique et démographique de la région avec une présence faible des grands organismes de recherche.

Cela place la Haute-Normandie au 17<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'ETP en recherche publique ; alors que notre territoire se classe au 13<sup>ème</sup> rang pour sa contribution à la richesse nationale (en PIB) (sources MESR et INSEE).

A l'intérieur de ce constat, le décalage le plus sensible concerne les personnels issus des Grands Organismes de Recherche. A peine plus d'1 chercheur haut-normand sur 10 relève d'un Grand Organisme, alors qu'en moyenne nationale, ils sont 3 fois plus nombreux (3 chercheurs sur 10).

La recherche privée est bien développée principalement dans les grandes entreprises qui investissent en Recherche & Développement.

La production technologique est élevée (demandes de brevets)

Des passerelles entre recherche publique/entreprises et des collaborations entre recherche publique et privée sont à développer.

### Quelques chiffres-clé

5 Grands Réseaux de Recherche

61 laboratoires publics, dont les 2/3 sont rattachés à l'Université de Rouen

30 laboratoires et structures notés A ou A+

16<sup>ème</sup> production scientifique nationale

2/3 des effectifs de recherche haut-normands sont dans le privé

8<sup>ème</sup> région de France pour les demandes de brevets, principalement en chimie-matériaux et procédés industriels.



### Une élaboration concertée

Le SRESRI haut-normand est conçu comme une démarche collective et dynamique.

Son élaboration s'est donc fondée sur un processus de concertation, dans une volonté d'améliorer la cohérence et la cohésion : entre les différents acteurs quelque soit leur statut juridique, entre les sites, entre les politiques publiques à tous les échelons, et cohérence dans le temps.

Lors du processus de concertation décrit ci-après, la qualité était au rendez-vous : qualité des échanges, qualité de la représentation, qualité des contributions écrites et de l'assiduité.

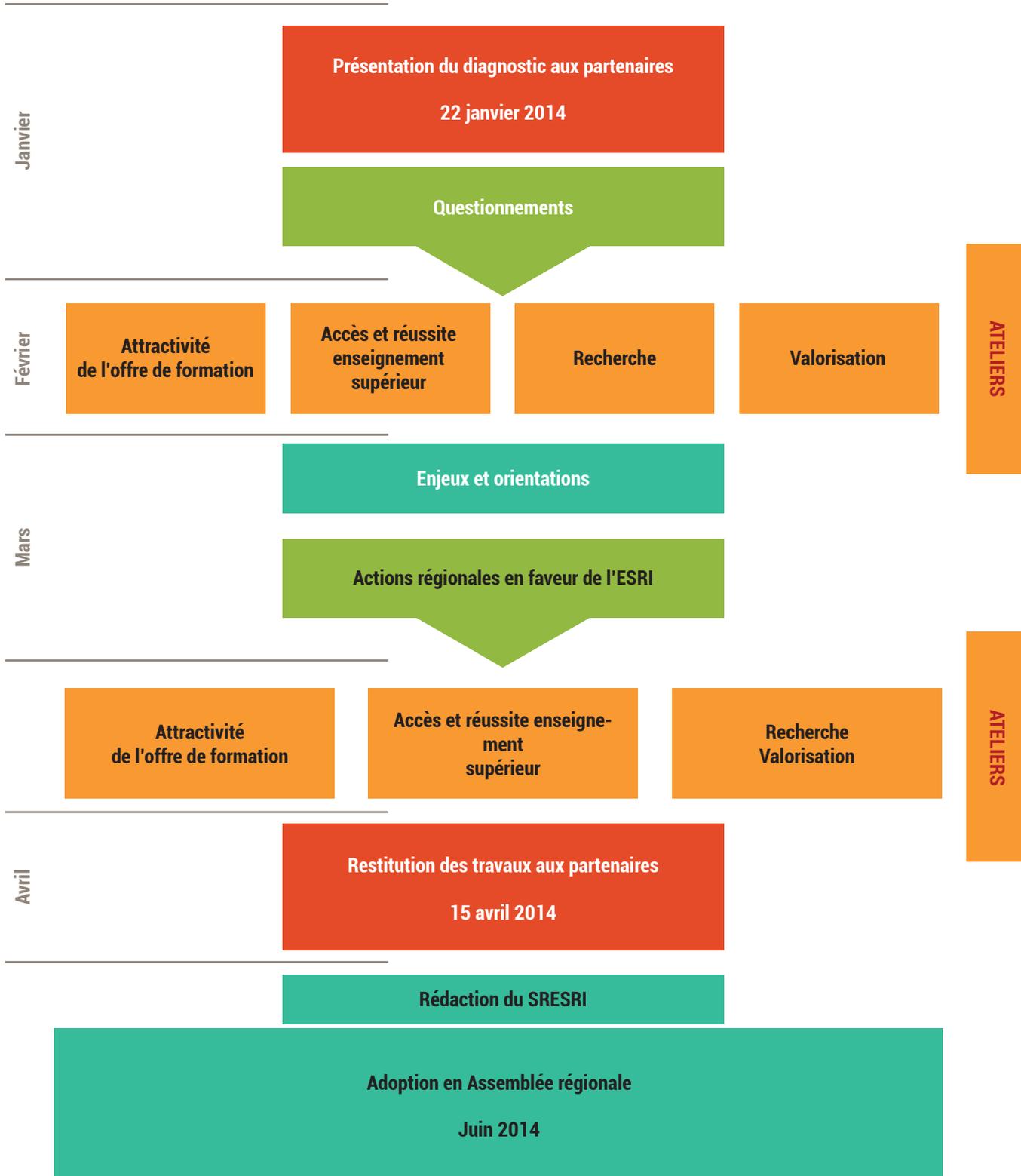
Chaque séance a mobilisé de nombreux acteurs, jusque 80 participants en réunion plénière, et 50 participants en atelier.

L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, les acteurs de la recherche et de l'innovation, les services de l'Etat, les collectivités territoriales accueillant un site universitaire ainsi que les Régions limitrophes étaient représentés.

L'enseignement supérieur et la recherche sont apparus dans leur diversité et leur richesse : par la présence d'établissements d'enseignement supérieur apportant leur singularité (EMN, Neoma, Ecoles d'Arts, ENSAM, écoles de formation sociales, etc.), par la contribution active des collectivités territoriales en particulier des agglomérations, ainsi que de la ComUE Normandie Université en pleine définition stratégique.

## INTRODUCTION

### La démarche suivie



## INTRODUCTION

A travers la concertation menée, le SRESRI haut-normand est apparu comme une réponse au manque éprouvé par les partenaires de l'enseignement supérieur quant à une véritable stratégie fédératrice à l'échelle régionale.

Grâce aux coopérations avec les autres Régions, la dimension interrégionale a également alimenté la réflexion dans une approche privilégiant le pragmatisme et la fonctionnalité : le périmètre interrégional est donc ouvert aux réalités de la géographie des projets et des intérêts communs (ex : réseaux de recherche et Labex interrégionaux en chimie et en énergie-matériaux, santé et Cancéropôle Nord Ouest, cosmétique, Vallée de Seine, Littoral et sciences de l'environnement, Eolien off shore et maintenance, logistique et écomobilité etc..) A titre d'illustration, les réflexions relatives aux Campus haut-normands sont menées en cohérence entre la Basse-Normandie et le campus de Caen plateau nord et l'Île de France pour le plateau de Saclay.

Lors de la réunion de lancement du 22 janvier 2014, la Région a pu partager et éprouver les axes de réflexion pour le futur schéma régional pour l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec l'ensemble des acteurs :

- Renforcer l'attractivité et accroître la lisibilité de l'offre de formations en s'appuyant sur les besoins et les spécificités du territoire
- Faire du numérique un levier de l'innovation pédagogique
- Soutenir l'ambition des jeunes
- Maintenir et développer le potentiel de recherche publique et privée
- Transformer les résultats de la recherche en richesses pour le territoire
- Faire de la gouvernance, une mobilisation collective nécessaire pour réaliser ces ambitions
- Organiser les relations avec les Etablissements.

Cette réunion plénière a permis également d'explicitier la démarche de concertation souhaitée par la Région dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, concertation organisée en ateliers thématiques.

Sept ateliers thématiques ont été organisés de février à mars 2014 et présidés par le Vice-président et les Elus Délégués à l'Enseignement supérieur et à la recherche.

Chaque atelier a fait l'objet d'une synthèse mise en ligne sur le site internet de la Région. Dans le cadre de ces ateliers, les participants ont eu également la possibilité de transmettre leur contribution écrite au Schéma sur la boîte courriel dédiée.

Une première phase de quatre ateliers thématiques s'est déroulée en février 2014 avec pour objectifs d'identifier les enjeux propres à la Haute-Normandie et les orientations de nature à apporter des réponses aux enjeux haut-normands :

Comment améliorer l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur ?

Comment développer l'offre des formations supérieures ?

Comment renforcer les effectifs, le potentiel scientifique et l'attractivité régionale de la Recherche notamment à l'international ?

Quelle organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour augmenter son impact sur l'économie et la société haut-normandes ?

## INTRODUCTION

Première Phase d'ateliers				
Date	Thématique	Animation	Lieu	Ville
04-févr-2014	Comment renforcer les effectifs, le potentiel scientifique et l'attractivité régionale de la Recherche notamment à l'international	Dominique Gambier	Maison de l'Université	Mont Saint Aignan
07-févr-2014	Comment améliorer l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur ?	Yves Léonard	Antenne universitaire	Evreux
10-févr-2014	Comment développer l'offre des formations supérieures ?	Sophie Molle	Université	Le Havre
13-févr-2014	Quelle organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour augmenter son impact sur l'économie et la société haut-normandes ?	Dominique Gambier	INSA Site du Madrillet	Saint Etienne du Rouvray

Une seconde phase de trois ateliers thématiques a été organisée en mars 2014 avec pour objectifs d'identifier ou de proposer des actions, des outils à mettre en place sur :

- l'attractivité de l'offre de formation,
- l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur
- la recherche et la valorisation

Deuxième Phase d'ateliers				
Date	Thématique	Animation	Lieu	Ville
17 mars 2014	l'attractivité de l'offre de formation	Sophie Molle	Hôtel de Région Rouen	Rouen
19 mars 2014	la recherche et la valorisation	Dominique Gambier	Hôtel de Région Rouen	Rouen
20 mars 2014	l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur	Yves Léonard	Hôtel de Région Rouen	Rouen

La synthèse des échanges et travaux issus des ateliers thématiques ainsi que l'architecture du futur schéma ont été présentés lors de la réunion du 15 avril 2014 associant l'ensemble des partenaires avant l'adoption des enjeux et orientations stratégiques de ce schéma par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional le 23 juin 2014.

## INTRODUCTION



### CONTRIBUTIONS ECRITES DES PARTENAIRES

#### **10 contributions ont été reçues par la Région:**

- Avant le lancement des travaux SRESRI :
  - CHEERS et CESAR
  - L'Université de Rouen
  - L'École de Management de Normandie
- Suite aux ateliers :
  - La ComUE Normandie Université
  - Le Rectorat de l'Académie de Rouen
  - La CCI de Normandie
  - Le CHU-Hôpitaux de Rouen
  - Le CESER
  - La CODAH
  - Le Grand Evreux Agglomération

---

# ***3 GRANDES AMBITIONS POUR LA HAUTE-NORMANDIE***

---



Pour répondre aux trois grandes ambitions retenues, le SRESRI comporte une importante dimension opérationnelle, leviers et pistes d'actions. Les plus avancées d'entre elles figurent en annexe au présent document sous la forme de fiche-action. D'autres sont en émergence et seront construites en concertation dans le cadre de la gouvernance du SRESRI.

La méthode participative choisie par le Président de Région pour l'élaboration du Schéma a permis d'exprimer deux concepts majeurs.

#### **Deux concepts :**

« L'étudiant global » recouvrant désormais de multiples profils (étudiant en alternance, étudiant salarié, étudiant précaire, étudiant international,...). Il convient dès lors d'être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux besoins et attentes de ces différents profils.

« Le Campus » pouvant être appréhendé selon plusieurs approches : une approche thématique (GRR : excellence scientifique et technologique), une approche géographique (concentration d'infrastructures et de services notamment numériques destinés aux étudiants et disponibles sur l'ensemble des sites).

#### **Trois ambitions :**

Développer l'attractivité pour faire venir et accueillir des étudiants et chercheurs (ambition 1)

Faire tomber les barrières entre les établissements, ainsi qu'avec les entreprises (ambition 2)

Développer le secteur de l'ESR en travaillant plus et mieux ensemble (ambition 3)

#### **Trois orientations stratégiques :**

Organiser l'offre et les services d'enseignement supérieur en campus, en recherchant leur mise en réseau et en valorisant leurs thématiques

Développer les liens entre formation et monde économique afin d'améliorer l'insertion professionnelle

Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche



***Développer l'attractivité  
de la Région, de son offre  
de formation et de sa recherche***

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

**La première priorité de ce schéma est l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche haut-normands**, en continuité avec les ambitions de la région déployées dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire SRADT, le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) et le Contrat Régional de Développement Economique CRDE.

Dans une vision prospective à 2020, le SRESRI doit contribuer à déterminer le nouvel horizon et le nouveau visage de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haute-Normandie.

Les acteurs souhaitent affirmer sa visibilité internationale, rendre toujours plus accueillant le territoire pour favoriser l'accueil et l'ancrage des enseignants, chercheurs, étudiants et jeunes diplômés.

En effet, les projections à 2021 prévoient une augmentation du nombre d'étudiants en France. Il convient dès à présent de s'organiser pour capter une partie de ce vivier.

La Haute-Normandie peut être davantage une terre d'accueil alternative à l'égard des habitants de l'agglomération parisienne. Le cadre et la qualité de vie haut-normands recherchés peuvent être davantage promus, en s'accordant aux attentes des publics cibles de l'enseignement et de la recherche.

En effet, l'attractivité de l'enseignement supérieur de recherche et d'innovation (ESRI) est un facteur déterminant de l'attractivité du territoire.

#### AMBITION 1

##### **Créer des campus thématiques en réseau, qui rassemblent les forces régionales en se concentrant sur leurs spécialités.**

L'ensemble des acteurs de l'ESR se mobilise pour mener une démarche partagée : développer une stratégie des campus haut-normands, dont le présent Schéma Régional veut favoriser la concrétisation et la réussite.

Ces campus permettront de mieux organiser et faire connaître l'offre de services, d'accueil, et d'activités auxquels les étudiants, enseignants et chercheurs, notamment internationaux peuvent accéder.

Ils seront constitués par domaines scientifiques d'excellence de la région Haute-Normandie.

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Les enjeux de la stratégie « Campus » :

- renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur haut-normand en déployant une offre de services de qualité et améliorer les conditions de vie des étudiants.
- renforcer l'attractivité de l'offre de formation en la rendant plus lisible, en offrant des parcours répondant à la fois aux attentes des étudiants et aux besoins économiques du territoire.
- donner de la visibilité nationale et internationale à l'enseignement supérieur et à la recherche, en s'appuyant sur les Grands Réseaux de Recherche.
- augmenter le potentiel et les effectifs de recherche y compris avec l'accueil de chercheurs notamment étrangers.

La notion de campus va au delà de la définition géographique traditionnelle d'un ensemble de bâtiments et d'infrastructures d'Universités et d'Ecoles, dédiées à l'enseignement et à la recherche : elle comporte également des bibliothèques,

des résidences universitaires, des installations sportives, une vie culturelle et des loisirs.

C'est une acception élargie du campus qui sera mobilisée en Haute-Normandie : le campus en tant que lieu de vie et de culture en particulier pour les étudiants et les personnels de l'enseignement et de la recherche, le campus en tant qu'offre de formation, et le campus en tant que rassemblement de compétences complémentaires formant un domaine d'excellence régional, le campus en tant que lieu de développement de la culture.

La conjonction de ces approches a vocation à déterminer une identité claire à chaque campus pressenti, tout en capitalisant sur le fonctionnement en réseau, à l'échelle régionale et interrégionale.

La Région souhaite donc contribuer à ce que **ces volets des campus, lieux de formation et de vie (1.1) et thématique d'excellence en réseau (1.2)**, soient constitués et pilotés de façon articulée pour leur meilleur **rayonnement (1.3)**.

Pour y parvenir, la préfiguration des campus ci-après est proposée comme base de travail avec les acteurs de l'ESR :

### La préfiguration des Campus thématiques de Haute-Normandie :

La stratégie de constitution de campus thématiques (triptyque formation-recherche-valorisation voire innovation) ciblés sur les domaines d'excellence scientifique régionale vise en premier lieu à améliorer la visibilité de l'ESR haut-normand

Sur la base de cette réflexion, cinq grands domaines thématiques ont été identifiés :

Campus Thématique	Chef de file	Réseau
Energie, Electronique, Matériaux (également dénommé « Campus d'ingénierie Seine Normandie »)	Le Madrillet	Le Havre, Les 2 Campus des Métiers et Qualifications : Eolien Fécamp + Energie, Propulsion, Matériaux et Systèmes embarqués Madrillet
Sciences Humaines, Economiques et Sociales- Culture	Mont Saint Aignan	Rouen Pasteur, Le Havre
Logistique, portuaire et maritime	Le Havre	Le Madrillet, Mont Saint Aignan
Santé, Biomédical	Martainville	Mont Saint Aignan, Evreux
Chimie - Biologie, Environnement, Agronomie	Mont Saint Aignan	Martainville, Evreux, Le Havre

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

#### 1-1 Structurer les campus comme lieux de vie et de services



Les conditions de vie et d'études, facteur d'attractivité des régions, déterminent en partie la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur. En effet, ces derniers doivent pouvoir bénéficier de conditions de vie favorables à leurs apprentissages, a fortiori dans un contexte où la précarité voire la paupérisation des étudiants sont en augmentation.

La Région a déjà créé, dans le cadre de sa politique en faveur de l'enseignement supérieur, un certain nombre de dispositifs destinés à la vie étudiante et plus largement aux jeunes

haut-normands : La carte Région liberté, ATOUMOD pour les transports, le dispositif Atoustage, le soutien à la mobilité internationale...

Elle est également partenaire du Réseau Universitaire Numérique Normand qui a mis en place la carte étudiante multiservices « Léocarte ».

Dans le cadre du schéma, la Région a décidé, en réponse aux enjeux précités, de soutenir la structuration des campus comme de véritables lieux de vie offrant un socle d'infrastructures et de services « standards » disponibles sur l'ensemble des sites mais également de contribuer à la dynamisation et à l'accompagnement de la vie étudiante.

Si le niveau régional est le plus pertinent pour garantir l'équité territoriale, impulser, fédérer les actions relatives au dynamisme de la vie étudiante, les territoires, notamment les villes et les agglomérations, jouent un rôle important en matière de soutien à la vie étudiante et mettent en œuvre de nombreuses actions dans ce domaine (culture, sport, logement, transport...).

Les initiatives et les expérimentations des différents acteurs régionaux constituent une base de réflexions, de ressources et d'échanges qu'il convient désormais d'organiser et de mutualiser à l'échelle régionale.

Les territoires seront donc associés avec les autres acteurs, aux réflexions et actions menées ou soutenues par la Région dans ce domaine.

#### PROJET Mutualiser les données d'information sur la vie étudiante

Pour prendre en compte les différentes dimensions de la vie estudiantine, une mutualisation des données d'information sur la vie étudiante à l'échelle haut-normande est retenue afin de mieux appréhender et analyser les besoins des étudiants.

Par ailleurs, la Région se propose de bâtir avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, un cadre stratégique partagé en Haute-Normandie ayant vocation à définir

un socle de valeurs selon des engagements communs. Cette ambition régionale sera portée par le réseau d'acteurs de l'ESR.

## Orientation stratégique 1

## les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Un « cahier des charges » du campus haut normand, référentiel régional quantitatif et qualitatif décliné par campus

**ACTION**

**Enjeu 1 : Les services du quotidien aux étudiants**

Garantir les services du quotidien aux étudiants induit des lieux de vie ainsi que des services de qualité répondant à la diversité de leurs attentes et besoins.

Offrir des services de qualité renforce à la fois l'attractivité des campus haut-normands et constitue une réponse à la situation de précarité que connaissent de plus en plus d'étudiants. (Un état précaire caractérise ce « qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause », qui traduit une notion de fragilité).

**Quelques chiffres sur la précarité des étudiants en Haute-Normandie<sup>3</sup>**

16 577 boursiers en Haute-Normandie soit 27.2 % des effectifs étudiants (moyenne nationale : 25.4 %) en 2010.

Revenu global par mois en moyenne par étudiant : 450 €

13 % des étudiants déclarent ne pas manger à leur faim par économie d'argent

80 % des répondants inscrits au régime de la sécurité sociale étudiante mais 19 % des étudiants déclarent s'être privés de soin pour des raisons financières.

Un socle d'infrastructures et de services « standards » qui facilitent le quotidien des étudiants a été identifié, Il comprend :

- l'accueil
- le logement
- la restauration
- le transport vers les lieux d'études
- les loisirs

Des problématiques spécifiques ont été identifiées relatives à l'accueil, au logement et aux transports vers les lieux d'études qui nécessiteraient la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions en vue d'améliorer la qualité de ces services.

**Objectif : Améliorer l'accueil des étudiants**

L'intégration des étudiants passe notamment par un accueil adapté.

Très souvent, les nouveaux étudiants bénéficient d'un accueil organisé en début d'année au moment de leur inscription.

Il est acté que les campus doivent désormais offrir des services permettant un accueil individuel, tout au long de l'année, pendant, voire en dehors des périodes de cours.

**PROJET**

**Créer un guichet unique pour les services à l'étudiant**

Il est retenu de soutenir la création au sein de chaque campus d'un guichet unique pour les services à l'étudiant (national et international) qui aura vocation à centraliser entre autre l'accueil, l'information sur les dispositifs et activités, les services nécessaires à l'installation et permettra de faciliter toutes les démarches administratives.

<sup>3</sup> Source : Observatoire de la Vie Etudiante des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Rouen - décembre 2012

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

**Objectif : proposer une offre de logements diversifiée et adaptée aux différents profils d'étudiants et apporter une réponse sociale aux étudiants en grande difficulté**

Sociologiquement, le logement et plus précisément la décohabitation (=ne plus habiter chez ses parents, ni chez un autre membre de sa famille) « institue l'étudiant » dans son statut. Il constitue en outre la préoccupation première des étudiants quant à leurs conditions de vie et d'études.

Avoir un logement permet de se focaliser sur ses études et donc de mieux les appréhender et les réussir.

Le logement s'avère être le critère déterminant sur le choix du lieu d'études tant pour les étudiants régionaux que pour les étudiants extra-régionaux voire internationaux. Il apparaît à cet égard comme un facteur indéniable d'attractivité des campus

Le logement représente enfin le premier poste de dépense des étudiants (à Rouen environ 66 % des revenus - Observatoire de la Vie Etudiante des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Rouen - décembre 2012) du fait notamment de l'insuffisance de logements étudiants dans le parc du CROUS et de places dans le parc social qui contraint les jeunes à recourir au marché privé.

Face à ce constat, l'Etat a décidé de corriger cette situation en créant rapidement une offre supplémentaire de logements étudiants (plan de création de 40 000 logements étudiants supplémentaires lancé sur cinq ans – 2014-2019).

L'Académie de Rouen se situe à l'échelon national à un bon niveau d'offres par rapport à la population étudiante, et le secteur du «logement étudiant» n'est pas en tension.

L'offre en logements étudiants est portée par le CROUS, l'INSA de Rouen et le secteur privé.

Le nombre de logements proposés par le CROUS de Haute-Normandie s'élève actuellement à 4 992 logements dans 22 résidences implantées sur 5 sites : Rouen, Mont-Saint-Aignan, Saint-Etienne du Rouvray, Evreux et le Havre soit une capacité d'hébergement de 5 354 lits.

Les résidences universitaires ont pour certaines bénéficié du soutien financier de la Région Haute-Normandie dans le cadre de programmes de rénovation menés lors des précédents CPER.

Cette offre devrait continuer à s'enrichir avec deux nouveaux programmes de logements en 2014 et 2015 au Havre.

L'offre d'hébergement proposé par l'INSA est de 760 lits dans 7 résidences.

Si le secteur du logement étudiant n'est pas en tension, les établissements d'enseignement supérieur sollicitent toutefois de plus en plus le CROUS pour la réservation de logements destinés à leurs étudiants, même non boursiers et essentiellement internationaux.

La concertation a mis en exergue les différents profils de l'étudiant d'aujourd'hui (étudiant salarié, précaire, alterné, international..).

Cette situation nécessite d'apporter des réponses diverses et adaptées aux besoins et attentes de ces étudiants.

#### PROJET

**Engager une étude sur des solutions et produits alternatifs adaptés aux différents profils d'étudiants**

Cette démarche associera l'ensemble des acteurs concernés, notamment le CROUS, les collectivités (telles que la CREA, la CODAH, le GEA qui ont déjà engagé des réflexions dans ce domaine), le Rectorat de l'Académie de Rouen, les bailleurs sociaux, ...

Orientation stratégique 1

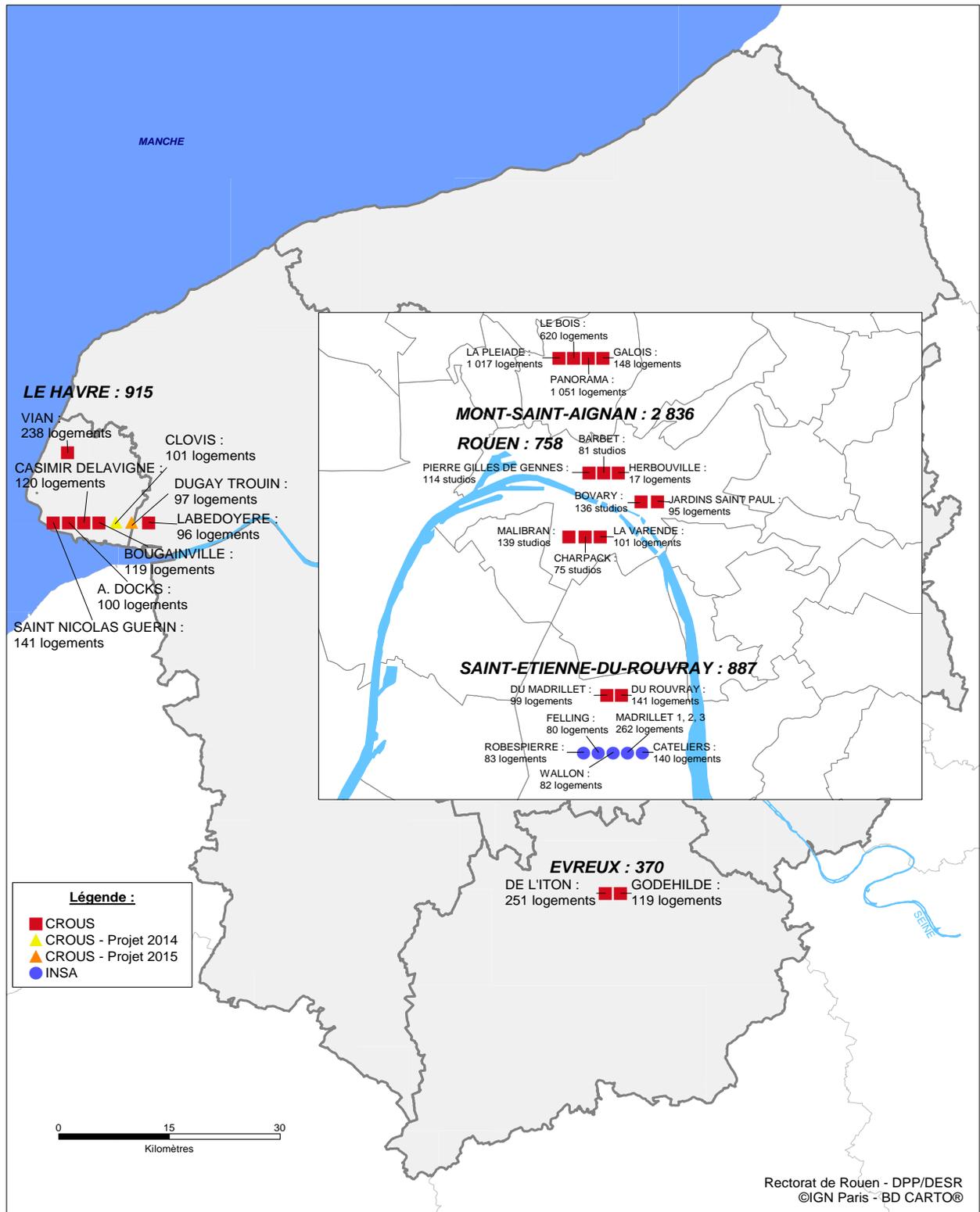
les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus



# CARTE DES LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS

## GÉRÉS PAR LE CROUS OU UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Année universitaire 2013/2014



## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Quelques pistes de réflexion ont émergé lors de la concertation :

- La mise en place de lieux d'hébergement spécifiques pour les étudiants alternés (étudiants/apprentis)
- La mise en place de solutions d'accueil pour un hébergement temporaire destiné aux étudiants étrangers en cours de formation dans notre région ou bien encore pour l'accueil d'étudiants bas normands dans le cadre de formations communes notamment en Master
- Le développement d'une offre peu coûteuse pour les étudiants en difficulté voire précaires : colocation, pensions de famille, foyers.... en lien avec les opérateurs et les bailleurs sociaux.

Dans tous les cas, il sera nécessaire de veiller à la diversité de l'offre afin que les plus défavorisés d'entre eux puissent y avoir accès.

**Concernant les étudiants non boursiers ou sans garants financiers, la Région va accompagner la mise en place en Haute-Normandie de la Caution Locative Etudiante (CLE), dispositif initié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en partenariat avec la Caisse des Dépôt et Consignations.**

**ACTION**

Les démarches dans le cadre d'une recherche de logement s'avèrent souvent compliquées pour les étudiants, notamment concernant les garanties financières exigées pour son obtention.

De nombreux étudiants rencontrent en effet des difficultés pour fournir ces garanties notamment en l'absence de caution parentale.

Par ailleurs, un certain nombre de dispositifs de cautionnement ont été mis en place (la Loca-Pass, l'avance Loca-Pass et la Garantie des Risques Locatifs) mais ne sont pas toujours complémentaires et s'avèrent parfois insuffisants.

Consciente des difficultés rencontrées par de nombreux étudiants pour fournir des garanties financières, la Région Haute-Normandie a décidé d'intégrer, sans attendre, le consortium de partenaires qui sera constitué dans le cadre de ce dispositif.

La Région abondera par ailleurs le fonds déjà mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Caisse des Dépôts et Consignation. La généralisation de ce dispositif et notamment sur le territoire haut-normand est prévue à la rentrée universitaire 2014.

La CLE permet d'offrir une garantie personnelle pour les étudiants sans garants **en proposant rapidement une caution solvable aux étudiants** qui en raison de leur situation

familiale ou personnelle ne peuvent en fournir lors de leur recherche de logement.

Il permet également d'apporter un dispositif d'aide au logement aux étudiants non-boursiers.

**Objectif : améliorer l'accès aux lieux d'étude**

Les transports constituent un facteur important en terme de réussite en facilitant l'accès aux formations, d'attractivité du territoire et de dynamisation de la vie étudiante.

Les étudiants doivent pouvoir accéder aux études supérieures et ne pas être freinés par les limites géographiques.

Force est de constater que de plus en plus d'étudiants ne sont pas logés sur place et utilisent donc les transports quotidiennement pour se rendre sur leur lieu d'étude.

Par ailleurs, les transports permettent également d'accéder à l'offre culturelle, sportive et à l'animation des centres villes. Ils apparaissent à cet égard essentiels pour les campus ex centrés.

La Région a pour sa part mis en place un dispositif d'aide aux déplacements en TER du domicile vers le lieu d'étude : la carte Hn'Go Jeunes. Les agglomérations, notamment Evreux, le Havre et Rouen, ont également développé une offre destinée au public jeune ou étudiant.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Des solutions complémentaires sont également étudiées, évitant des déplacements aux étudiants, à l'instar de la mise en place de la Première année commune aux études de santé (PACES) au sein de l'Université de Havre à la rentrée 2014, permettant aux étudiants havrais de suivre les cours sur place en recourant par exemple à la visioconférence, alors que cette formation n'était jusqu'ici accessible qu'à Rouen.

La concertation a permis de dégager quelques pistes à examiner avec les Territoires afin d'améliorer les liaisons vers les lieux d'études et l'accès à l'offre culturelle et sportive :

- développer la qualité des transports en commun ;
- développer l'offre de transport entre les campus ;
- élargir les horaires des transports.

Engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés sur les déplacements étudiants.

**ACTION**

Au-delà de ces services du quotidien (logement, transport, accueil...), et afin de prendre en compte l'étudiant dans sa globalité, les problématiques liées au handicap, à la santé, ou aux addictions devront également faire l'objet de réflexions avec notamment la mise en place d'outils ou de dispositifs permettant d'orienter les jeunes vers les structures pouvant les accompagner.

#### **Enjeu 2 : Des lieux de vie et d'études dynamiques**

Cette dynamisation passe par le développement de la vie et de l'offre culturelles (interdépendante de l'offre de transport), de l'offre sportive et d'une offre de sorties (restaurants cinémas, spectacles, discothèques...). Elle est étroitement liée à la présence de lieux de vie étudiante et d'équipements culturels et sportifs.

Les associations étudiantes très nombreuses dans les établissements d'enseignement supérieur interviennent pour un quart d'entre elles dans le domaine culturel.

Elles jouent sur les campus un rôle important d'animation, de lien social, de solidarité et de création. De nombreux projets culturels (artistiques, scientifiques et techniques, ou tout simplement festifs) sont ainsi organisés chaque année.

Au niveau national, une « Journée des arts et de la culture dans le supérieur » a été initiée en 2014 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet événement est l'occasion de mobiliser l'ensemble des universités, des écoles, des associations et étudiants pour positionner les Campus français comme des lieux de transmission, de diffusion et de création culturelle et artistique.

Par ailleurs, les universités et CROUS se sont dotés de services culturels et parfois d'équipements culturels.

En Haute-Normandie, le CROUS organise des animations sur les sites universitaires et propose un programme culturel (CROUS'Art) dans ses différentes structures, gratuites pour les étudiants, afin de favoriser leur accès à la culture. Des actions communes aux CROUS et aux services culturels des universités sont également organisés (musique de RU, Danse avec ton CROUS).

Les universités du Havre et de Rouen ainsi que l'INSA disposent de services ou cellules culturels en leur sein chargés d'organiser ou de piloter un programme d'actions lié à la politique culturelle de l'établissement en tenant compte également des attentes des étudiants en matière d'activités culturelles et des possibilités de rayonnement sur le public de la ville et de la région.

Ces services sont partenaires de nombreux établissements culturels de la ville et de la région qui proposent des tarifs spécifiques aux étudiants. On peut citer à titre d'exemple sur Rouen la Carte Culture réservée aux étudiants de l'Université de Rouen et de l'INSA de Rouen.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Ils soutiennent également les projets culturels des étudiants et enseignants et permettent aux étudiants de poursuivre différentes pratiques artistiques.

Des résidences d'artistes permettent à la communauté universitaire d'être confrontée à la création contemporaine sur le campus.

Enfin, les collectivités locales, notamment villes et agglomérations développent une politique culturelle et d'animation à l'intention du public jeune. Il s'agit des politiques de droit commun « jeunesse » accessibles au public étudiant. S'y ajoutent des actions dédiées aux étudiants, par exemple « les Zazimuts » à Rouen pour l'accueil des nouveaux étudiants en novembre.

La Région a déjà mis en place un outil pour favoriser les activités culturelles : la carte Région Liberté. Cette carte ac-

compagne les premiers pas des jeunes et offre un crédit de 100€ utilisable en toute liberté pour acheter des livres, des vêtements ou du matériel professionnel, mais également des places de cinéma, de concert, de théâtre...

**Objectif : ouvrir davantage les campus sur leur environnement (villes et plus largement les territoires) et réciproquement.**

Lors de la concertation, les acteurs se sont interrogés sur la façon d'investir davantage l'offre culturelle des villes.

L'accueil des étudiants représente en effet un atout pour le territoire car il contribue à la fois à son développement économique, social et urbain mais également à son développement culturel.

## PROJET

Développer des interactions entre le campus, ses acteurs et le territoire.

### *Enjeu 3 : La reconnaissance de l'engagement étudiant*

De nombreux étudiants s'engagent et s'investissent dans la vie étudiante à travers les associations, le tutorat ou les différentes instances présentes au sein des universités (Conseil d'administration, Commission Formation et Vie Universitaire, Maison de l'étudiant,...).

L'engagement associatif est un élément incontournable de la vie étudiante qui peut faciliter à terme l'insertion professionnelle.

Le ministère de l'Enseignement supérieur travaille actuellement sur l'élaboration d'un plan global sur la vie étudiante, avec pour objectif de mieux valoriser l'engagement associatif des étudiants, mais aussi de tendre à un cadrage national.

En Haute-Normandie, plus d'une centaine d'associations étudiantes et de Bureaux d'étudiants sont présents sur le territoire.

**Objectif : encourager et favoriser l'engagement étudiant**

Cette réflexion doit être réalisée avec l'ensemble des acteurs concernés et plus particulièrement les établissements d'enseignement supérieur, le CROUS et les représentants d'étudiants.

## PROJET

Reconnaitre et valoriser l'engagement étudiant dans les cursus de formation.

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

### Enjeu 4 : Une offre de services numériques complète

Le développement du numérique s'inscrit dans un mouvement global de la société.

Les cinq prochaines années seront décisives dans le domaine de l'e-éducation.

Le numérique contribue dans le domaine de l'enseignement supérieur à supprimer les distances et les frontières et à renforcer l'attractivité du territoire, à faciliter toutes les étapes du parcours de réussite de l'apprenant (orientation, formation initiale, insertion professionnelle et formation continue) et constitue un outil d'innovation et de rénovation pédagogique.

Pour soutenir les universités dans ce nouveau défi, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé début 2013, le projet France Université Numérique qui permettra le développement de nouveaux services numériques pour les étudiants et la rénovation des pratiques pédagogiques.

La loi du 22 juillet 2013 a également donné une impulsion décisive, en inscrivant le numérique comme levier d'une université en mouvement, avec un double objectif : la réussite étudiante et l'élévation du niveau de connaissances et de qualification en formation initiale et continue.

En Haute et Basse-Normandie, se développe depuis 2010 le Réseau Universitaire Numérique Normand (RUNN) pour la mise en œuvre de services numériques destinés aux étudiants et aux personnels de la communauté universitaire (70 000 étudiants, 4 300 enseignants-chercheurs et 3 000 agents administratifs concernés).

Le RUNN porté par le PRES puis la ComUE Normandie Université associe les Universités de Rouen, Caen et du Havre, l'INSA, l'ENSICAEN, les Régions et les CROUS de Haute et Basse-Normandie.

Parmi les actions du RUNN, il convient de citer le déploiement en 2013 auprès de la communauté des trois universités et des deux écoles d'ingénieurs normandes, de la Léocarte, carte étudiante multiservices (identification, prêt en bibliothèque, l'impression,...)

Dans cette continuité, le Schéma Directeur Numérique Normand (SDNN), porté par Normandie Université, qui as-

sure la coordination de la politique numérique à l'échelle de la haute-normandie et de la basse-normandie, a établi le diagnostic suivant, qui servira à l'expression des orientations 2016-2020 :

La haute-normandie dispose d'infrastructures numériques pour la recherche : Syrhano (réseau haut débit), le Pôle Régional de Modélisation Numérique PRMN et le projet Maison normande de la simulation qui participe du Campus du Madrillet. L'ensemble a été permis par la mutualisation des moyens et compétences au sein du Centre de Ressources Informatiques de Haute-Normandie CRIHAN.



En outre, la Région mène une politique volontariste en matière numérique : Plan Très Haut Débit THD avec les Départements de Seine-Maritime et de l'Eure, structuration d'une filière de l'économie numérique, concentration des fonds FEDER sur le développement des usages numériques par les

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

entreprises, déploiement d'un environnement numérique de travail dans les lycées et CFA.

Pour l'enseignement supérieur, il est constaté une nécessaire mise à niveau : manque d'équipement en visioconférence et web conférence des bâtiments, un taux de ressources numériques documentaires et administratives assez faible, couverture wifi incomplète dans les universités de Rouen et du Havre.

Il convient en outre d'amplifier les pratiques collaboratives associant les étudiants chercheurs et les étudiants et d'élargir l'espace de stockage de manière mutualisée.

Le développement de Datacenter nécessite aussi une étude économique sur le territoire pour assurer la pérennité.

**Objectif : Faciliter et améliorer le parcours des étudiants en développant les usages, les équipements et ressources numériques**

Le numérique est désormais un outil utilisé pour faciliter toutes les étapes du parcours de l'étudiant et contribue ainsi à sa réussite en favorisant sa mobilité, en développant une pédagogie différenciée alternative aux cours magistraux et une mise en réseau des étudiants, en permettant l'autoformation et l'e-formation.

Ce socle de services numériques sur les campus devra s'appuyer sur les équipements et ressources existantes (réseau Syrhano, CRIHAN,..) et en privilégiant les projets mutualisés au niveau de la ComUE Normandie Université (cf. Schéma Directeur Numérique Normand)

### PROJET Créer un socle de services numériques de base disponible sur l'ensemble des campus.

Plusieurs pistes d'action :

- Créer des tiers lieux d'accès aux services numériques répondant ainsi aux besoins de mobilité,
- Déconcentrer les enseignements,
- Mutualiser les équipements,
- Poursuivre l'émergence d'outils de pédagogies innovantes (co-working, visio conférence,...) et généraliser les plateformes pédagogiques (MOOC, e-learning, learning center,...).

### 1-2 Des Campus dans les domaines d'excellence haut-normands issus des Grands Réseaux de Recherche

Quatre enjeux structureront la constitution et l'attractivité des campus thématiques :

- Se fonder sur la dynamique des Grands Réseaux de Recherche pour identifier et faire éclore les campus thématiques
  - Renforcer les effectifs de la recherche en attirant les talents et en ancrant les potentiels
  - Inscrire l'enseignement supérieur et la recherche haut-normands dans les espaces national et international de la recherche
  - Agir en partenariat avec les Grands Organismes de Recherche
- En complément, une démarche de partenariat à l'international pourrait être engagée par les campus, dans une perspective de valorisation des formations d'excellence haut-normandes à l'étranger. Les établissements haut-normands disposent d'une expertise et d'un savoir-faire reconnu, notamment dans des domaines économiques clés qui pourraient se déployer dans d'autres pays.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

#### Enjeu 5 : Une synergie Grands Réseaux de recherche et campus

L'attractivité de la recherche régionale repose avant tout sur la renommée de ses domaines d'excellence scientifique, leur bonne articulation avec une offre de formation lisible et de qualité, ainsi que l'intensité de relations établies avec les entreprises et le monde économique. Bref : cela repose sur l'existence de Campus sur des thématiques phares.

La concertation dans le cadre de l'élaboration du présent SRESRI ainsi que le projet stratégique de la ComUE Normandie Université en cours de définition ont clairement mis en avant le concept de campus et ont commencé à identifier quels seront les futurs Campus thématiques haut-normands.

#### **Objectif : faire éclore progressivement les Campus thématiques en se fondant sur les Grands Réseaux de Recherche**

La concertation a mis en exergue la volonté, tant des acteurs de l'enseignement supérieur que des représentants des acteurs économiques et sociaux, de déployer une stratégie collective porteuse d'une image de marque et de renommée internationale.

La ComUE Normandie Université et ses établissements membres et associés ont ainsi choisi d'enclencher une stratégie de Campus thématiques en réseau.

#### **Ce « Cluster de Campus thématiques » a pour but de valoriser les thématiques fortes de l'ESR haut-normand pour accroître son attractivité.**

Elle repose sur le renforcement des spécificités de chacune des implantations de la ComUE Normandie Université, grâce à un maillage territorial original.

Des campus thématiques d'excellence et d'innovation, attractifs, connectés doivent émerger.

Cette approche exige une organisation originale, dotée d'outils fédérateurs qui renforceront les capacités à participer à des programmes d'envergure internationale de formation, de recherche et de valorisation en partenariat avec des sites de proximité, d'île de France, de Basse-Normandie et de Picardie par exemple.

#### Quelques chiffres

Une recherche publique structurée en 5 Grands Réseaux, de Recherche

Reconnue pour sa qualité et pour son instrumentation scientifique 16<sup>ème</sup> production scientifique nationale

Des effectifs peu nombreux comparés au poids économique et démographique de la région  
1025 ETP chercheurs, 17<sup>ème</sup> rang national

Déséquilibre si on compare aux 13<sup>èmes</sup> rangs pour le PIB, les ETP chercheurs privés, et le nombre d'étudiants

En particulier, présence faible des grands organismes 4.6 % d'ETP

Les deux Universités et l'INSA concentrent 88 % des ETP de chercheurs publics dont les 2/3 à l'Université de Rouen

A moyen terme chacun des campus thématiques aura pour ambition de devenir un site de référence dans son domaine, coordonné et en interaction forte avec son écosystème : pôles de compétitivité, filières, structures de transfert etc...

Les thématiques d'excellence de la Haute-Normandie sont suffisamment mûres pour que s'opère la synergie avec l'offre de formation supérieure et avec les acteurs économiques.

Les GRR sont une brique essentielle et qui a atteint aujourd'hui un stade de solidité qui vient en soutien de la démarche collective plus ample et plus institutionnelle que représente les campus.

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

### ZOOM SUR LES GRR

Les GRR représentent l'excellence scientifique et définissent le paysage scientifique régional.

Ils rassemblent les acteurs de la recherche, de la technologie et de l'innovation autour des principaux enjeux économiques et sociaux du territoire.



Cette démarche originale constitue un atout majeur et singulier de la Haute-Normandie. Elle est née d'expérience de réseaux scientifiques en chimie entre la haute et la Basse-Normandie. En 2006, la Région Haute-Normandie a souhaité disséminer le modèle, en proposant à l'ensemble des acteurs de la recherche et de la technologie de

s'unir sur la base de leurs compétences d'excellence et en cohérence avec les filières économiques régionales.

La politique des GRR vise à résorber le déséquilibre structurel du poids de la recherche publique (17<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'ETP en recherche publique) comparativement au poids de la recherche privée (13<sup>ème</sup> région pour les ETP chercheurs privés) mais également, proportionnellement au poids de l'économie régionale qui est la 13<sup>ème</sup> contributrice au PIB de la France (sources MESR et INSEE).

Dans ce contexte, les GRR ont immédiatement trouvé un écho auprès des acteurs et des établissements de tutelle, qui ont ensemble identifié les thématiques et les coordonnatrices-teurs pour chaque GRR. La force des GRR est de s'affranchir de toutes les frontières, telles celles qui séparent traditionnellement les disciplines scientifiques, les laboratoires et unités de recherche, les établissements et organismes de tutelle etc. Ensemble, ces acteurs de la recherche, mais aussi du transfert de technologies et de la recherche privée, génèrent des synergies et sont en mesure d'appréhender des questions scientifiques, des verrous de connaissance et de technologie, qu'isolément, ils n'auraient pas été en mesure d'aborder. Les travaux menés en commun reposent en outre sur la mutualisation des équipements, acquis et utilisés de façon rationnelle, complémentaire, et mis à disposition de la communauté.



De remarquables plateaux d'équipements de pointe ont ainsi été constitués, comme l'illustrent les plates-formes d'envergure nationale en imagerie cellulaire et de protéomique (PRIMACEN, PISSARRO), labellisées et soutenues par l'ensemble des grands organismes nationaux de recherche.

Ce modèle de structuration de la recherche a été formalisé dans une Charte des GRR signée par l'Etat, la Région et l'ensemble des Etablissements et organismes partenaires. Les GRR feront l'objet d'évolutions à la faveur de la nouvelle programmation 2014/2020. S'il fait l'unanimité et s'il a démontré son efficacité en permettant notamment aux équipes de recherche régionales d'augmenter leurs capacités et labellisations, le dispositif des GRR doit être amélioré, promu et disséminé.

**PROJET** Identifier les thématiques phares des campus haut-normands.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

#### Préfiguration des campus thématiques, aux fins de réflexion et d'expérimentation :

##### Le Campus pour l'Energie l'Electronique et les Matériaux : Sciences Physiques et de l'Ingénieur

La Haute-Normandie possède une longue histoire industrielle, que la Région a su accompagner par des formations technologiques et d'ingénierie particulièrement riches. Aujourd'hui, cela la place parmi les meilleures face aux défis de la transition énergétique : mix énergétique, énergies renouvelables, efficacité énergétique, combustion sobre, systèmes de propulsion innovants, nouveaux carburants, matériaux pour l'énergie et notamment pour le nucléaire, des nanomatériaux, écomobilité.

En outre, la capacité en région de générer des coopérations entre disciplines a permis d'intégrer la révolution électronique et de répondre aux verrous actuels de fiabilité des dispositifs électroniques dans les produits du quotidien, de masse (téléphonie, automobile) comme dans les fabrications d'exception (aéronautique, spatial). Le campus va encore s'étoffer avec la création de l'école d'ingénieurs interne à l'Université de Rouen (ESITECH) dans le domaine de l'ingénierie physique et des biotechnologies et le projet d'implantation du CESI, avec son école d'ingénieurs, son centre de formation professionnelle et son LivingLab « Usine du futur », qui adjoindra une composante sur la performance industrielle et accroîtra sensiblement le volume de diplômés.

L'offre de formation supérieure dans ces domaines rassemble les écoles d'ingénieurs et les LMD des Universités.

C'est dans ce « Campus » que les trois importants succès au Programme des Investissements d'Avenir ont été remportés : le Laboratoire d'Excellence EMC3 (Energy materials and clean combustion center), l'Equipement d'Excellence GENESIS (Groupe d'Etude et de Nanoanalyses des effets des irradiations), et l'Institut Carnot Energie et Systèmes de Propulsion (ESP) qui apporte une dimension unique de ressourcement et de recherche collaborative avec les entreprises.

Ce Campus se singularise par ailleurs par les capacités de calcul intensif et de simulation numérique dont il est doté. Le supercalculateur du CRIHAN Centre régional de ressources informatiques de Haute-Normandie prend une bonne part au Grand Equipement National de Calcul Intensif GENCI, contribuant ainsi à placer la France au meilleur niveau international.

Le grand chantier de l'éolien off-shore et le mix-énergétique lancent de nouveaux défis à ce Campus EEM, dont

l'expérimentation doit commencer dès 2014 afin de mettre à niveau la visibilité et les services dont dispose ce campus thématique.

##### Le Campus Sciences Humaines, Economiques et Sociales – Culture :

Ce domaine est une singularité de la recherche haut-normande, dont il faut tirer profit : 300 chercheurs publiant en SHS présentent un potentiel important face aux défis sociétaux, d'appui aux politiques publiques ainsi que de contribution au rayonnement et à l'animation culturelle du territoire. Des compétences multiples en anthropologie, histoire, géographie, droit, économie, gestion des ressources humaines, psychologie, sciences du sport, sciences de l'éducation, sociologie, réparties dans 13 laboratoires de l'Université de Rouen et 5 laboratoires de l'Université du Havre. A Mont Saint Aignan, il génère une grande partie des 23 000 étudiants du grand campus historique, qu'il partage avec Chimie-Biologie-Environnement.

Pour illustrer ce rôle joué par les sciences humaines et sociales sur le territoire, on peut citer les sites internet mondialement consultés relatif à Flaubert et au manuscrit d'Emma Bovary, dans le domaine du patrimoine et de la culture. Mais aussi les outils de compréhension du positionnement des territoires dans la mondialisation (par exemple, études des systèmes d'interaction (ex : la Normandie en Europe et dans le Monde, la transformation des territoires de l'action publique), ainsi que des outils d'insertion sociale et de réponse aux vulnérabilités.

Les masters et les travaux de recherche dans ces domaines développent des outils numériques, mis en commun. Les passerelles avec les sciences exactes sont en outre de plus en plus nombreuses comme par exemple avec les sciences de l'environnement.

Les écoles de management et de commerce sont également bien présentes sur le site de Mont Saint Aignan, et contribuent chaque année davantage au développement de ce campus.

Pour alimenter la réflexion concernant ce campus, le périmètre thématique pourra donc concerner le Patrimoine-Mémoire-Modernité, les Territoires-Mondialisation-Régulations, le Travail-Organisations-Formation, la Santé et Société ainsi que les Identités-Inégalités-Genre, ou encore la place de l'art dans les modes de vie et l'habitat.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

En outre, ces thématiques s'enrichiront des compétences et savoir-faire des sciences de l'art, du design, de l'architecture et plus largement de la culture développées grâce aux premières coopérations avec les écoles d'art et d'architecture de Haute-Normandie, engagées dans une dynamique d'activités de recherche. A titre d'exemple, on peut citer le métier d'architecte qui s'est renouvelé en prenant en compte des dimensions nouvelles, techniques, sociétales, ou encore philosophiques ou les interventions de l'Académie Bach qui en sus de son activité culturelle, intervient dans un master de l'Université de Rouen. Sur un plan plus général, la diversité des modes d'expression artistiques (musique, audiovisuel, arts plastiques...) rencontre des évolutions technologiques importantes (matériaux, supports comme le numérique).

Enfin, l'université du Havre a ouvert des formations sur la thématique de l'économie sociale et solidaire (Licence Professionnelle intervention sociale Option économie social et solidaire), secteur en pleine expansion en quête de compétences affirmées dans le domaine social et celui de la gestion.

Avec ces établissements déjà rassemblés dans le GRR culture et société en Normandie, ainsi qu'en structure fédérative (IRIHS à Rouen, et PRSH au Havre), positionnés en complémentarité avec la Maison de Recherche en Sciences Humaines de Caen, ce Campus présente un fort potentiel de valorisation, et de diffusion, via des approches numériques larges.

#### Le Campus Logistique, Maritime et Portuaire

Le futur campus du Havre offrira, quant à lui, une opportunité remarquable de coopération et de développement avec les autres campus. Le regroupement des activités d'enseignement supérieur et de recherche en ville basse à proximité notamment, des implantations de l'INSA, de l'ENSM, de Science Po, participera à l'optimisation des moyens en place et à venir pour faire de ce campus, un campus attractif et fonctionnel. Sa situation géographique ; Estuaire de la Seine, zone industrielle et portuaire et façade maritime ; est un des atouts pour qu'il porte des thématiques dans les domaines d'excellence régionaux que sont la logistique et l'usine du futur au service de la performance industrielle, l'écologie industrielle et territoriale. En lien étroit avec le Pôle de Compétitivité Nov@log, ses spécialités portent sur la performance logistique, les systèmes complexes, intelligence territoriale et mobilité, les masses de données et contenus intelligents, et le traitement numérique. Les formations de master en informatique et mathématiques présents au Havre et au Madrillet forment un socle riche et reconnu.

La centaine d'enseignants-chercheurs et la trentaine de doctorants et post-doctorants sont appelées à grandir à la faveur de la mise en service du Pôle d'Ingénieurs Logistique (PIL), de la mise en œuvre du Schéma Stratégique de la Vallée de la Seine et des collaborations avec les entreprises.

Cet ensemble a permis de faire émerger un Grand réseau de Recherche dédié, désormais baptisé « Logistique, Mobilité, Numérique » grâce au renfort des compétences en mathématiques et technologies de l'information et de la Communication importantes en région.

#### Le Campus Santé et biomédical

Un Campus Santé trouve dans le quartier Martainville à Rouen un enseignement académique et clinique reconnu qui en outre se fonde sur de fortes interactions avec la chimie et la biologie. La définition du périmètre de ce campus devra allier ces forces et ce caractère interdisciplinaire avec la Chimie et la biologie, qui fait son originalité.

La recherche universitaire est dense et labellisée, avec une communauté hospitalo-universitaire dédiée à l'innovation médicale diagnostique et thérapeutique qui construit des réponses aux grands enjeux de santé du territoire.

Il porte une bonne partie du GRR CBS, dans le cadre de l'Institut de Recherche Biomédical de Haute-Normandie, ainsi que la réflexion pour la constitution d'un Institut Hospitalo Universitaire dans le cadre d'un futur appel à projets national. Les équipes (Université de Rouen, CHU, CRLCC Henri Becquerel, Inserm) préparent ensemble les projets structurants visant à répondre au nécessaire renforcement de l'attractivité et de la lisibilité du Campus Santé Martainville.

Peut être considéré comme lieu de formation continue des professionnels et de mise en valeur des innovations, le Médical Training Center, dont la vocation est d'être un centre généraliste d'entraînement pluridisciplinaire de simulation aux pratiques médicales.

Un deuxième projet en matière de formation médicale est celui de création d'un département universitaire d'odontologie au sein de l'UFR de médecine et de pharmacie. Il permettra de répondre à un double objectif, d'une part de combler le déficit de praticiens du territoire haut-normand, et d'autre part de « fixer » en région de nouveaux chercheurs ou praticiens, porté dans un cadre partenarial volontariste.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de Haute-Normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Sans être exhaustif ni définitif, le champ thématique de ce campus pourra couvrir les neurosciences, la génétique – cancer – immunologie, l'axe cardiovasculaire – maladies de l'appareil digestif – nutrition ; ainsi que de façon transversale, l'innovation diagnostique et thérapeutique.

#### Vers un Campus Chimie - Biologie Environnement Agronomie

Tout comme le Campus Santé, ce campus Chimie - biologie, environnement, agronomie est particulièrement interdisciplinaire et transversal. La configuration proposée dans ce Schéma est une base de réflexion.

Les 3 domaines scientifiques de la Chimie, de la Biologie et des Sciences de l'Environnement et de l'Agronomie marquent une véritable spécificité haut-normande. En outre, leurs interactions sont riches et fructueuses.

Toutefois, le périmètre et la configuration de ce Campus nécessitent une réflexion en raison des nombreuses disciplines impliquées Chimie-Biologie-Environnement et des modes de collaborations et objets d'études spécifiques ex : la chimie-pharma-cosmétique pour le volet Chimie-biologie, le site atelier de la Seine et son estuaire pour le volet environnement et risques, les sols le végétal pour le volet agronomie. Le positionnement stratégique au sein de la Vallée de la Seine est une véritable opportunité.

Ce grand campus accueillerait en effet une grande partie des activités du GRR Chimie-Biologie-Santé, principalement le réseau Crunch (Chimie Organique) et du GRR Territoire-Environnement-Risques-Agronomie. Le site chef de file de Mont Saint Aignan héberge les plateformes labellisées reconnues au national et international, le Labex SYNORG Chimie Organique, 4 UMR avec le CNRS, 1 UMR avec l'INSERM ainsi que des perspectives de coopérations de l'INRA en lien avec l'Esitpa. Le campus historique de Mont Saint Aignan constitue le plus grand campus de l'agglomération rouennaise, en termes de personnels et d'usagers. Il accueille près de 23 000 étudiants d'une part du secteur des sciences humaines et sociales, des sciences du tertiaire et d'autre part, du secteur des sciences et des techniques ainsi que du secteur agronomie et agro-écologie

L'acquisition de nouveaux équipements scientifiques de pointe devra permettre de consolider les axes d'excellence des GRR cités précédemment. Par ailleurs, la mise en service du Bâtiment B<sup>2</sup> Biologie-Biomédicales ainsi que la construction de serres d'agronomie et de biologie végétale,

« Normand Serres » devra permettre le renforcement d'un ensemble coordonné.

Le périmètre inclut potentiellement les thématiques suivantes :

- Chimie des Hétéroéléments, Chimie pour l'analyse, Chimie pour le vivant, Chimie et physicochimie des polymères, Chimie et développement durable
- Développement durable, changement planétaire et écosystème de la Basse vallée de Seine, son estuaire, son bassin versant et son domaine côtier
- Sécurité globale des systèmes complexes sociotechniques
- Protection des végétaux et des sols



## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

#### Principe d'intervention de la Région

La Région entend que l'expérience des GRR se diffuse au sein des Campus thématiques tant dans leur composition que dans leur pilotage, afin que le rassemblement en réseaux de la Recherche régionale poursuive son développement et monte en gamme.

Le SRESRI sera le cadre pour l'émergence et la constitution des Campus thématiques en réseau.

La liste des Campus thématiques présentée dans ce Schéma préfigure leur cartographie, à titre d'illustration, et n'a donc pas de caractère définitif.

En effet, une approche pragmatique et par étapes d'expérimentation est privilégiée. Dès à présent, le travail partenarial de constitution des Campus thématiques démarre autour du projet de Campus Energie Electronique Matériaux EEM, dont le chef de file se situe au Madrillet.

L'expérimentation dès 2014 du Campus Energie, Electronique et Matériaux.

**ACTION**

#### Enjeu 6 : L'accueil d'étudiants et chercheurs à fort potentiel

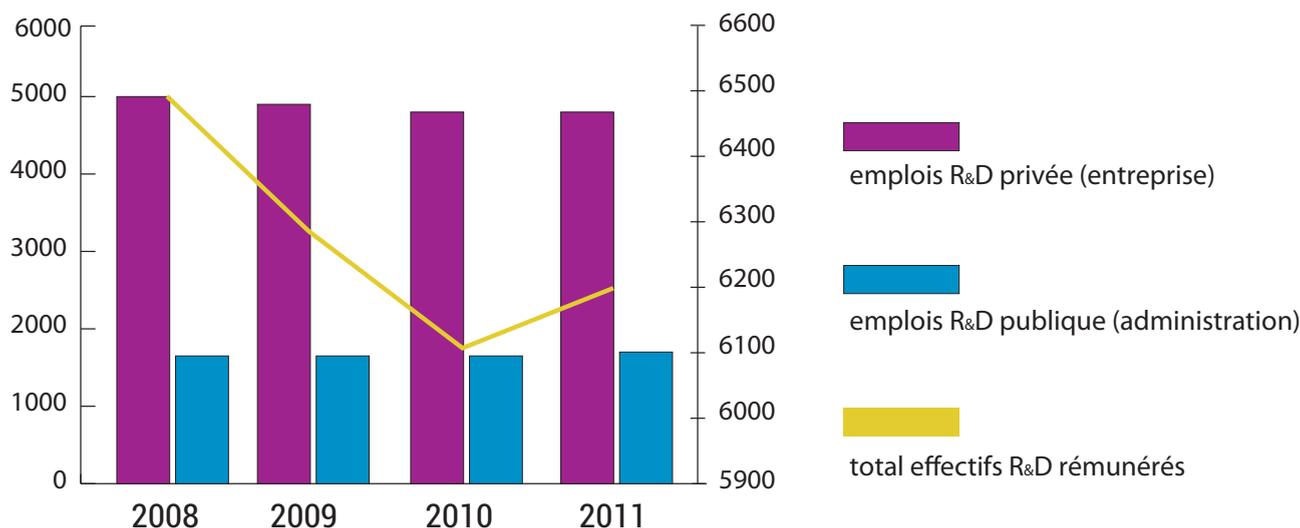
La stratégie des Campus thématiques vise à renforcer le capital humain de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

En effet, le diagnostic a rappelé le décalage qui existe en Haute-Normandie entre le poids économique et démographique important de la Région (13<sup>ème</sup> région de France en la matière) et les effectifs d'enseignants-chercheurs pour lesquels la Région ne se trouve qu'au 17<sup>ème</sup> rang national.

La dynamique engagée depuis plus de 10 ans a permis de conserver le rang de la Région Haute-Normandie parmi les régions françaises, mais n'a pas suffi à résorber ce déficit structurel. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence entre les territoires, l'accent doit être mis sur la visibilité et les outils de l'accueil de l'ESR haut-normand

#### Evolution des emplois R&D en Haute-Normandie

(effectifs R&D rémunérés, source MESR-SIES 2008-2011)



## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

### Objectif : Faciliter l'installation des talents

La concertation a placé l'attractivité à l'égard des étudiants et personnel de recherche au cœur de la nouvelle organisation en Campus thématiques.

La conception des Campus thématiques est entendue comme intégrant l'enjeu de l'accueil et de l'ancrage des talents.

Il existe déjà des initiatives en matière de promotion de l'attractivité de l'Enseignement supérieur et de la recherche haut-normands auprès des étudiants, doctorants, post-doctorants, enseignants, chercheurs, ingénieurs et techniciens.

De même il existe des moyens d'actions de « droit commun » puisque, suite à la Loi LRU de 2007, les Ecoles et Universités disposent des responsabilités et compétences élargies à la gestion des ressources humaines (recrutement d'agents contractuels, gestion des primes, répartition des obligations de service, création de dispositifs d'intéressement) et de l'autonomie budgétaire. L'Université de Rouen par exemple a mis en place une politique de ressources humaines comportant des requalifications des emplois, l'intégration de chercheurs cliniciens, ou encore la mise en place de Chaires de Maître de conférences.

La conjugaison des aides des collectivités locales, de l'Etat au CPER, des politiques d'émergence des grands organismes nationaux de recherche, et des politiques de recrutement et de mobilité des établissements, peut constituer un puissant levier pour réussir à attirer mais aussi à installer en région davantage d'étudiants, davantage de jeunes chercheurs et ingénieurs, ainsi que d'excellents leaders scientifiques internationaux.

Dans le cadre du SRESRI et de la gouvernance qui l'accompagne, le dialogue doit être instauré pour actionner simultanément et en cohérence l'ensemble des leviers d'action autour de thématiques et de cibles prioritaires.

Pour identifier ces cibles prioritaires, la concertation a permis de préciser le périmètre suivant :

- tout d'abord identifier, attirer et accueillir les talents parmi les étudiants comme parmi les personnels de recherche de notre région, des autres régions de France (en particulier l'Ile de France) ainsi que des autres pays.
- en complément, il faut penser les conditions de l'installation pérenne en région : « l'ancrage ». Un processus d'identification des « potentiels » parmi les femmes et les hommes de l'ESR porteurs de la créativité et des compétences d'avenir est proposé.

### PROJET

#### Organiser l'accueil de talents et la détection individuelle des chercheurs prometteurs.

En complément de l'organisation de l'offre de formation et de vie étudiante sur nos campus, l'intérêt d'étudiants et de chercheurs pour notre territoire sera confirmé lorsque les dispositifs en soutien à leur venue et à leur installation seront largement connus et accessibles.

Car en effet, plusieurs dispositifs existent, qui offrent beaucoup de souplesse : ils couplent les allocations doctorales et postdoctorales avec les subventions aux projets de recherche émergents (allocations régionales, fonds régional pour l'émergence de recherches et d'innovation FERI).

Les fonds FEDER viendront les renforcer.

Si ces dispositifs restent peu mobilisés, tout indique que le potentiel est bien plus élevé, ainsi que la concertation l'a confirmé. Ces chercheurs doivent être mieux identifiés, pour bénéficier de l'effet accélérateur de l'aide régionale.

Cela suppose une politique d'accueil concertée avec les divers acteurs compétents : les EESR-la COMUE, les grands organismes de recherche, le CROUS, les collectivités locales, les Agences de développement économique et Office de tourisme etc. Notamment, la ComUE Normandie Université considère qu'il faut un dispositif d'accueil complet : démarches administratives, logement, intégration culturelle, emploi du conjoint, et scolarisation des enfants, formation en français langue étrangère...

## Orientation stratégique 1

## les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Plusieurs actions, complémentaires, pourront donc être menées dans le même cadre que la réflexion sur le rayonnement des campus (voir orientation stratégique 1.3) et la mise au point d'un « kit » d'accueil aux standards internationaux.

## ACTION

- détecter et assurer un suivi individuel des talents et potentiels (voir fiche Action)
- proposer un package d'installation personnalisé pour lever les freins à la venue et à l'installation
- élargir la diffusion des informations relatives aux programmes et fonds régionaux au-delà des frontières régionales.

## Principe d'intervention de la Région

La Région retient ce projet d'action et fixe la détection précoce des talents comme condition et modalité de son intervention, pour mieux diagnostiquer et cibler des packages d'accueil personnalisés. S'agissant d'une politique touchant aux ressources humaines et impliquant des contrats de travail, la responsabilité des Etablissements et organismes de recherche doit être pleinement engagée. Cette action se mènera donc sous leur égide en lien avec la Commission recherche du SRESRI, et avec l'appui de la Région.

Comme précédemment indiqué, la Région, dans une logique de fonds régional d'installation des talents, mobilisera ses dispositifs d'aides, tant en allocations de thèse et de post-doctorat, qu'en subventions pour les équipements et les frais de laboratoire et de recherche.

## Enjeu 7 : La visibilité de la recherche haut-normande dans l'espace national et international

## Objectif : Participer davantage aux programmes nationaux et internationaux de soutien à la recherche

La stratégie des Grands Réseaux de Recherche donne une longueur d'avance à la Haute-Normandie. En cette période charnière où les grands programmes pluriannuels pour la recherche vont être lancés. La Région Haute-Normandie est en position de répondre aux attendus de la plupart d'entre eux.

La Région a consacré ces 7 dernières années 68 millions d'euros à la Recherche régionale organisée en GRR et à ses outils mutualisés.

Cet effort sera poursuivi, les GRR et le soutien aux jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) ayant enclenché un cercle vertueux.

Le Contrat de Projets Etat Région a dédié 34 millions d'euros à ce même effort de recherche en Haute-Normandie.

Pour les 7 prochaines années une nouvelle période s'est ouverte dans laquelle tous ces programmes et ressources financières doivent se combiner pour parvenir à améliorer la compétitivité de l'économie régionale, dans une démarche de développement durable, prioritairement orientée en faveur de l'emploi.

L'Union Européenne suscite le développement de réseaux de coopérations sous forme de vastes consortia européens via ses fonds structurels tout particulièrement le FEDER et le programme pour la recherche et le développement, « Horizon 2020<sup>4</sup> » (80 milliards d'euros pour la période 2014/2020).

<sup>4</sup> H2020 : l'Excellence scientifique à savoir élever le niveau d'excellence de la base scientifique européenne et garantir un flux constant de recherche de classe mondiale afin d'assurer la compétitivité à long terme de l'Europe ; la primauté industrielle, il s'agira de renforcer le caractère attractif de l'Europe pour les investissements dans la recherche et l'innovation (y compris l'éco-innovation) en promouvant les activités qui sont en phase avec la réalité des entreprises ; les défis de société avec la mise en œuvre d'une approche axée sur les défis à relever, en mobilisant des ressources et des connaissances couvrant plusieurs domaines, technologies et disciplines scientifiques, y compris les sciences sociales et humaines. Ce volet est une réponse directe aux priorités stratégiques recensées dans la stratégie Europe 2020.

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Le programme opérationnel pour les fonds structurels (Programme Opérationnel FEDER 2014-2020) pour la Haute-Normandie en cours de validation prévoit de consacrer près de 87 millions d'euros à la recherche et à la valorisation, dont plus de 37 millions pour la structuration de la recherche régionale en Campus et la consolidation des GRR.

L'Agenda France Europe 2020, la future Stratégie Nationale pour la Recherche<sup>5</sup>, le PIA 2, les programmes de l'ANR consacrent également une bonne part de leurs moyens à atteindre des objectifs de rassemblement des forces scientifiques en réseau d'excellence, à visibilité mondiale.

Or, les résultats régionaux aux appels à projets nationaux et européens paraissent trop modestes : le montant moyen versé par l'ANR par chercheur en Haute-Normandie était 3 fois inférieur à la moyenne nationale en 2010 ; le montant

financé par le PIA 1 représentait moins de 1 % de l'enveloppe nationale etc.

L'existence d'une politique régionale forte en matière de soutien à la recherche peut - si l'on n'y prend pas garde - conduire à l'essoufflement des dynamiques scientifiques régionales. En faisant reposer une trop grande part de leur développement sur les soutiens régionaux, les acteurs risquent de s'éloigner des lieux de décisions compétents à l'échelle nationale. L'absence de participation aux programmes nationaux et européens conduirait la recherche régionale à ne plus figurer sur les cartes et dans le paysage scientifique européen.

Il convient d'amplifier l'effet de levier des financements publics sur le territoire, par une plus grande participation aux programmes nationaux et internationaux.

### PROJET

#### Participer aux instances d'élaboration et d'expertise des appels à projets nationaux et européens.

Pour être efficace et bien intégré aux programmes nationaux et européens, il est nécessaire d'y participer dès l'amont dans leur conception et mise en œuvre. L'implication des personnels de recherche dans le lobbying et la participation directe à la définition des programmes de recherche européennes et nationales (ex : rédactions des appels à projets, expertises) sont incontournables.

Il conviendrait d'aider les établissements à dégager du temps de chercheurs-seniors, par exemple en les appuyant

par des post-doctorants ou en leur accordant des décharges horaires, pour qu'ils s'inscrivent comme experts européens, participent aux commissions qui rédigent les appels à projets nationaux (ANR, PREDIT, PIA), ainsi qu'aux instances de pilotage des Grands Organismes de Recherche et de leurs alliances qui sont prescripteurs dans le paysage de la recherche.

### PROJET

#### Anticiper et cibler la participation à des appels à projets préalablement sélectionnés.

A cette fin, et en fonction d'un diagnostic précis, un plan d'actions par GRR et/ou par Campus devra être élaboré par la coordination du GRR et/ou le chef de file du Campus afin de cibler et fixer le programme des candidatures. Une organisation mutualisée des ressources en particulier administrative experte doit être réfléchie.

Principe d'intervention de la Région :

Au titre de son soutien en faveur des GRR et des campus

thématiques, la Région sera attachée aux éléments suivants critères d'intervention

- l'existence et le suivi d'un programme pluriannuel pour chacun d'eux,
- l'existence d'objectifs en matière de participation et de candidatures aux appels à projets nationaux et européens.

<sup>5</sup> Les 9 propositions de l'agenda stratégique France Europe 2020

- Mobiliser les acteurs sur les grands défis sociétaux : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Energie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Une ambition spatiale pour l'Europe

- Refonder le dispositif de coordination et d'orientation de la recherche en France, - Promouvoir la recherche technologique, - Développer la formation et les infrastructures numériques, - Favoriser l'innovation et le transfert technologique, - S'approprier la culture scientifique, - Développer une programmation adaptée aux grandes priorités de recherche et d'innovation, - Construire la cohérence des sites, - Accroître la présence de la recherche française en Europe et à l'international

### Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

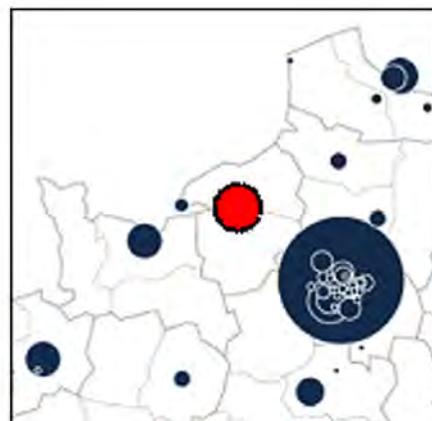
#### Enjeu 8 : Un partenariat renforcé avec les Grands Organismes de recherche<sup>6</sup>

Au cœur du diagnostic de l'enseignement supérieur et de la recherche haut-normande figurent le volume des effectifs de la recherche qui doit être porté à la hauteur du poids économique de la Région (actuellement 1100 chercheurs publics, quand plus du double serait nécessaire compte-tenu de la richesse régionale).

A l'intérieur de ce constat, le décalage le plus sensible concerne les personnels issus des Grands Organismes de Recherche.

A peine plus d'1 chercheur haut-normand sur 10 relève d'un Grand Organisme, alors qu'en moyenne nationale, ils sont 3 fois plus nombreux (3 chercheurs sur 10).

Considérant que la Haute-Normandie possède 8 laboratoires et 5 fédérations de recherche reconnus par des Grands Organismes, 2 plateformes labellisées par les Alliances, une recherche privée particulièrement développée, un rééquilibrage est nécessaire.



**objectif 2010**

Carte des laboratoires CNRS en France en 2012 (source : CNRS)

<sup>6</sup> Grands Organismes de Recherche et Alliances : sont regroupés sous cette dénomination :  
 - les EPST : CNRS INSERM INRA IFSTTAR INRIA etc.  
 - leurs Alliances thématiques : l'environnement (AllEnv), l'énergie (ANCRE), la santé (AVIESAN), le numérique (ALLISTENE) et des sciences humaines et sociales (ATHENA).  
 - les EPIC : IFREMER, ADEME, BRGM, INERIS, CEA, IRSN, CNES etc.

## Orientation stratégique 1

### les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

L'expérience du partenariat continu avec l'Inserm a démontré l'impact extrêmement positif qu'un soutien convergent peut générer, le nombre d'unités Inserm ayant été multiplié par presque 3 ces dernières années. L'accompagnement de l'émergence sur le moyen terme, sous forme de deux équipes AVENIR et une ESPRI (Equipe Soutenue par la Région et l'Inserm), a été couronné de succès. C'est ce modèle qui doit fructifier.

**Objectif : Etablir des partenariats de développement stratégique avec l'ensemble des Grands Organismes de Recherche**

Lors de la concertation, les acteurs ont insisté sur cet enjeu qualifié de majeur.

Pour ce faire, il s'agit de partager des intérêts communs avec les Grands organismes de Recherche et les Alliances et définir une stratégie commune pour les atteindre dans le respect des critères d'intervention de chacun (ex : excellence scientifique, impact territorial).

#### PROJET

**Renforcer le dialogue partenarial dans le cadre de conventions avec chacun des Grands Organismes de recherche.**

Ce dialogue aura trois cibles prioritaires :

- mieux se comprendre pour identifier les marges d'intervention conjointe en particulier concernant la politique d'affectation des ressources humaines,
- détecter précocement les candidats parmi le vivier des doctorants et post-doctorants et leur apporter un appui en commun, en lien avec l'objectif d'attirer les talents et les potentiels,
- identifier les équipements susceptibles de faire l'objet d'une stratégie commune de reconnaissance en « très grand équipement ».

Autres illustrations, concernant l'Ifremer, l'INRA, le BRGM, l'IFFSTAR : la spécialisation de ces établissements publics doit conduire à cibler des périmètres thématiques d'intérêt commun et spécifiques à la Haute-Normandie ; la Seine et l'Estuaire (référencés en tant que site-atelier), le littoral, les sols et le végétal, les friches industrielles, la reconversion des territoires, etc.

Il s'agit de nourrir les orientations stratégiques du présent SRESRI en les portant à la connaissance des Grands Organismes dans le respect de leurs priorités et dans une logique gagnant-gagnant.

Le dialogue partenarial pourra envisager la mobilisation des dispositifs régionaux (cf. projet 6 *accueil d'étudiants et de chercheurs à fort potentiels*) et sera formalisé par des conventions de partenariats pluriannuels Région-Grands Organismes.

#### Principes d'intervention

La nouvelle méthode que la Région initiera avec la ComUE, les établissements et les GRR ciblera les « bonnes portes d'entrée » pour embrasser la spécificité de chacun des organismes considérés : Instituts thématiques pertinents au regard des thématiques d'excellence régionales, les Alliances et Instituts du CNRS.

A titre d'illustration, le CNRS généraliste est composé de 10 instituts nationaux : l'INSIS (sciences pour l'ingénieur), l'INP (Physique) l'INSU (sciences de l'Univers), l'INC (chimie) pourraient être contactés prioritairement.

Ainsi, le partenariat avec les Grands organismes nationaux de recherche pourra se concrétiser sous la forme de la co-détection des talents et potentiels (ex : candidature aux ERC Starting Grants) ; de l'environnement de chaires d'excellence, de « très grands équipements » scientifiques, en s'appuyant sur les instruments existants en région (cf. supercalculateur du CRIHAN).

L'impact de ces actions devrait se mesurer en effectifs mais aussi à moyen terme par de nouvelles labellisations (unités de recherche mixte ou instruments).

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

### 1-3 Des Campus qui rayonnent : une offre de services aux standards internationaux



La dimension internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue des facteurs de mobilité. Celle-ci constitue un atout pour relever les défis de la connaissance, de la compétitivité et de l'employabilité des jeunes.

Face à des flux d'échanges d'étudiants et de chercheurs qui ne cessent d'augmenter et dans un contexte de compétition internationale pour attirer les meilleurs talents, la France se situe parmi les destinations les plus attractives au monde.

Elle se place en effet au 3ème rang des pays les plus attractifs pour les jeunes diplômés à l'échelle mondiale : chaque année 290 000 diplômés étrangers sont accueillis en France alors que 80 000 étudiants français partent à l'étranger.

La mobilité sortante constitue un enjeu important. Elle peut s'appuyer sur le programme Erasmus+ (en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014), inscrit dans le cadre de la stratégie Horizon 2020, qui réunit tous les programmes de l'Union européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, y compris ceux qui ont trait à la dimension internationale de l'enseignement supérieur.

Entre 2014 et 2020, Erasmus+ permettra ainsi à 2 millions d'étudiants de vivre une expérience de mobilité à l'étranger.

Une convention de partenariat a par ailleurs été signée en avril 2014 entre l'Association des Régions de France (ARF) et la Fondation de l'Alliance française (la fondation coor-

donne le réseau des Alliances françaises constituées d'associations indépendantes situées à l'étranger et en France qui a pour mission la promotion de la langue française et des cultures francophones) pour la mise en œuvre d'actions dans le champ de la mobilité jeunesse entre toutes les régions françaises et le réseau international.

La mobilité entrante représente également un véritable enjeu de compétitivité et un vecteur de diffusion de notre langue, de notre culture et de nos valeurs à travers le monde.

Pour encourager l'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers en France, l'Etat s'est doté d'un certain nombre d'outils : création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), la création des PRES, le site Campus France,...

En Haute-Normandie, la ComUE Normandie Université porte d'ores et déjà cette ambition collective (contribution écrite au SRESRI) :

*« Accueillir des étudiants d'autres pays et encourager les étudiants haut-normands à suivre une partie de leurs études à l'étranger sont des facteurs indispensables d'ouverture au Monde, de développement personnel et d'attractivité de nos établissements. Le rayonnement international de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation contribue de façon significative à l'image du territoire. Dans une économie et une société de la connaissance mondialisées, la coopération internationale en recherche et enseignement, la mobilité des enseignants-chercheurs, et des étudiants répondent à une exigence incontournable ».*

La Région Haute-Normandie mène depuis plusieurs années une politique active reposant sur des relations institutionnelles internationales, le relais des ambassades et la diplomatie économique, les grandes manifestations et équipements culturels ainsi qu'un plan d'internationalisation des entreprises.

Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, elle a mis en place des dispositifs favorisant l'apprentissage des langues étrangères et la mobilité internationale à destination des lycéens et des étudiants (Région Langues, Région stages mobilité).

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

La politique régionale en faveur de la recherche intègre également une dimension internationale. Elle attribue des allocations doctorales et post doctorales en imposant aux candidats un parcours d'au moins 6 mois à l'étranger après la thèse.

Un doctorant sur trois ainsi que deux post-doctorants sur trois bénéficiant d'une allocation régionale viennent de l'étranger.

En Haute-Normandie, les chiffres de la mobilité sortante montrent une bonne dynamique tant pour les études que pour les stages (917 étudiants concernés en 2010/2011) tout particulièrement dans le cadre du programme européen Erasmus.

La mobilité fait également partie du parcours des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : ainsi 10 % des nouveaux docteurs diplômés en 2011 effectuent une période post doctorale à l'étranger dont la durée moyenne est de 3 à 4 ans (les disciplines les plus concernées sont les sciences du vivant et la chimie).

La Haute-Normandie souffre en revanche d'un manque d'attractivité de son offre de formation, excepté au niveau doctorat.

En effet, le taux de recrutement extra régional est particulièrement faible vis-à-vis des étudiants des autres régions et des étudiants internationaux aux niveaux Licence et Master.

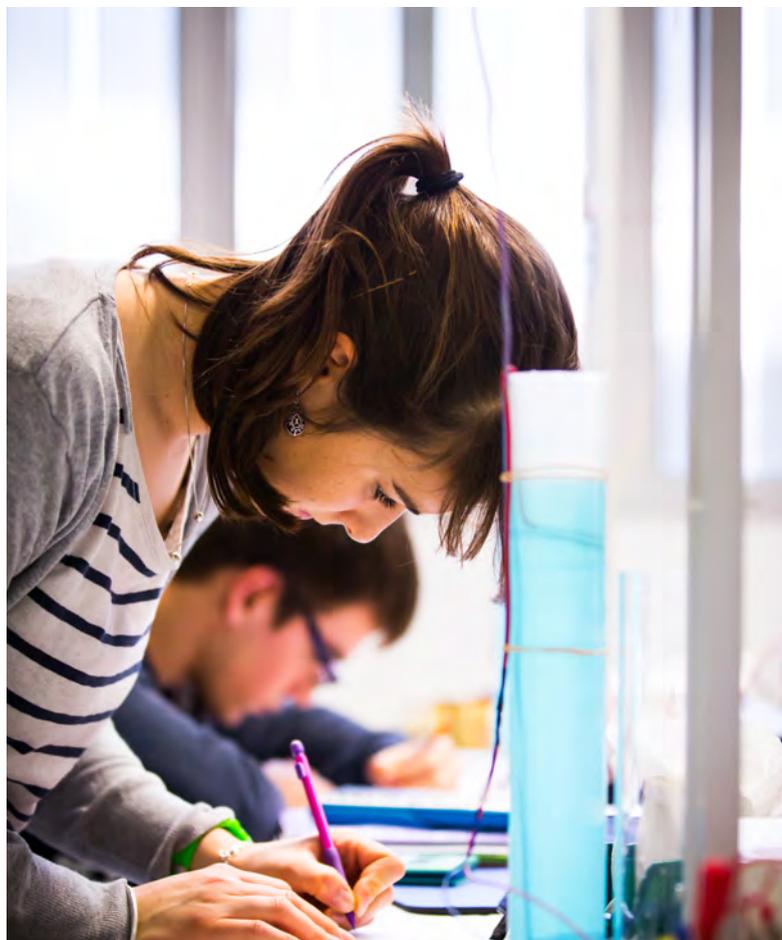
Ainsi la proportion d'étudiants inscrits à l'université en 2010-2011 dont le domicile parental est situé dans une autre région ou à l'étranger est de 19 % contre 23.7 % au niveau national (Source Diagnostic territorial Basse et Haute Normandie STRATER 2012-2013).

Au niveau doctorat et post-doctorat, la mobilité entrante paraît bien développée : la région se situe au 5<sup>ème</sup> rang français pour le nombre de doctorants internationaux. Globalement la France est un pays d'attractivité internationale pour la thèse mais l'OCDE (note par pays : regard sur l'éducation 2013 en France) y voit aussi une désaffection possible de la part des étudiants nationaux (un doctorant sur trois est en mobilité internationale).

Parmi les étudiants internationaux inscrits dans les universités haut-normandes :

À Rouen, plus de la moitié sont inscrits en Lettres Sciences Humaines, Droit, sciences économiques et gestion. Un étu-

diant sur cinq est en Doctorat dont un tiers inscrit en Médecine (source OVE 2012)



Au Havre, 80 % des étudiants étrangers sont inscrits à égalité entre les UFR Affaires Internationales et Sciences et Techniques et deux tiers des doctorants sont étrangers.

Les nationalités les plus représentées sont issues en premier lieu du Maghreb, puis de la Chine et de l'Afrique plus largement.

A ces données s'ajoutent les effectifs internationaux accueillis dans les autres établissements d'enseignement supérieur (Sciences Po, Neoma Business School, l'ESIGELEC, l'INSA, l'ESITPA,...) qui ont par ailleurs développé de nombreux partenariats avec des universités et des écoles à l'étranger.

Parallèlement les régions limitrophes telles que l'Ile de France deviennent très attractives pour les étudiants haut-normands (Source Diagnostic territorial Basse et Haute Normandie STRATER 2012-2013) :

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

Si 11 % des néo-bacheliers proviennent des régions voisines, 19 % des diplômés en région s'inscrivent dans des universités hors de ce territoire (source SIES, flux 2011-2012).

Cette situation aurait tendance à évoluer favorablement avec notamment davantage d'entrées d'étudiants originaires de l'Île de France.

Cette évolution est à consolider en poursuivant l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers dans le cadre de la démarche de « Capitale alternative » lancée par la Haute-Normandie depuis le SRADT.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, il convient d'agir dans trois directions : soutenir l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux, développer une communication en axant sur une meilleure lisibilité de l'offre de formation et des filières proposées en Haute-Normandie (via notamment les campus thématiques) et organiser l'animation des campus avec une large ouverture à l'international.

### Enjeu 9 : Un pack de services logistiques attractifs pour les étudiants et chercheurs étrangers

#### Objectif : Améliorer les conditions d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux

L'attractivité des établissements repose en partie sur les conditions d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux. En Haute-Normandie, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont tous titulaires de la Charte Erasmus, signe de la qualité de leurs moyens d'accueil.

Les établissements se sont réunis à l'échelle des deux pôles urbains de Rouen et du Havre pour se concerter et mettre en œuvre une politique d'attractivité internationale. CESAR

(Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen) et CHEERS (Conférence Havraise des Etablissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur) ont lancé des initiatives à capitaliser pour étendre leurs effets et développer de nouveaux projets avec la ComUE Normandie Université, les collectivités locales particulièrement investies en la matière, et les professionnels de l'accueil et du développement économique.

Dans cette continuité, des services complémentaires pourront être proposés aux étudiants internationaux. Un certain nombre de leviers ont été identifiés :

### PROJET Favoriser la mise en place de guichets uniques d'accueil au plus près des lieux de formation et de recherche.

Ces guichets d'accueil auront vocation à faciliter les démarches des étudiants et chercheurs étrangers.

Cette mise en place sera accompagnée notamment d'une charte garantissant une qualité d'accueil correspondant aux meilleurs standards internationaux et facilitant les démarches et formalités d'installation (référentiels Charte Erasmus, Euraxess France).

Ce guichet sera intégré dans le cahier des charges des campus thématiques et devra être en service y compris hors année scolaire.

Ces éléments très structurants seront développés dans le cadre d'une fiche-action.

## Orientation stratégique 1

## les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

## PROJET

**Constituer une offre d'hébergements spécifiquement réservés aux étudiants internationaux**

**Soutenir la mise en place d'un système de parrainage ou de familles d'accueil pour l'accueil des étudiants étrangers tout au long de l'année.**

Les moyens mis en œuvre pour l'accueil d'étudiants indonésiens en section de techniciens supérieurs au lycée Descartes Maupassant à Fécamp à la rentrée scolaire 2014 peuvent constituer un exemple dans ce domaine.

Une attention particulière sera portée au modèle d'accueil des talents étrangers, en veillant à la mobilisation de

la stratégie nationale d'attractivité de la France pour les Talents étrangers (ex : rôle de guichet unique de l'OFII-office français de l'immigration et de l'intégration, action du réseau du ministère des affaires étrangères pour la diplomatie scientifique et la coopération universitaire, la Conférence des Présidents d'Universités CPU).

**Enjeu 10 : Une communication centrée sur la stratégie de Campus**

**Objectif : Développer un ensemble organisé d'outils de communication**

Les Campus pour être visibles et rayonner doivent se faire connaître. Toute stratégie d'attractivité doit concevoir un plan de communication pour en effectuer la promotion.

## PROJET

**Etablir un plan de communication commun centré sur les campus**

Cette communication est déjà développée par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : sites web, évènements, guichet de services comme le guichet Modulo monde pour l'accueil des étudiants étrangers, etc.

Il pourrait s'appuyer sur des actions de communication concertées, notamment par CESAR ou CHEERS. On peut citer l'ITW International Staff Training Week en juin qui s'adresse aux personnels des universités partenaires à l'étranger des établissements membres de CESAR. Ces rencontres internationales traitent de thèmes divers relatifs à l'organisation de la mobilité ou encore la mise en œuvre de l'internationalisation.

Le plan de communication devra se construire et s'organiser entre les collectivités et les acteurs de l'enseignement supérieur. L'Etat et les grands organismes, la CPU, notamment, offrent des organes de diffusion au plan national voire européen à mobiliser.

Les relais européens peuvent également être activés, la représentation de la Région auprès de la Commission Européenne à Bruxelles étant un outil à mobiliser.

Cette communication collective doit également améliorer les supports de communication, en systématisant le caractère bilingue des supports et sites web. Un travail a déjà été engagé pour les GRR (site « [grhn.fr](http://grhn.fr) »).

## Orientation stratégique 1

## les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

**Définir et créer un kit de communication remis aux étudiants en mobilité internationale entrante et sortante.**

**ACTION**

Dans le même ordre d'idée, et en lien avec la mobilité entrante et sortante, la Région mettra en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 un kit d'accueil manifestant l'hospitalité et la considération haut-normande à l'égard de ses « impatriés », qu'elle souhaite voir donner aux étudiants et chercheurs détectés par les EESR.

**Enjeu 11 : Une offre de formation aux standards internationaux**

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche haut-normands induit un renforcement de la compétitivité à l'international des établissements afin d'attirer les meilleurs étudiants étrangers.

Cette attractivité passe par une adaptation de l'offre de formations supérieures (cursus et formations) aux standards internationaux (développement de cursus bilingues et de formations enseignées en anglais, première langue interna-

tionale utilisée actuellement dans les différents domaines de la recherche).

En outre, il convient également de réfléchir en permanence à la continuité entre l'offre de masters et l'offre de formation doctorale, en lien avec les Ecoles Doctorales, pour une poursuite d'études au plus haut-niveau scientifique, et un ressourcement réciproque entre la recherche et l'enseignement supérieur.

**PROJET**

**Développer des cursus bilingues et des formations enseignées en anglais.**

**Soutenir réciproquement le développement des formations de français pour les étudiants étrangers.**

Par exemple : création de programmes d'adaptation linguistique voire scientifique (familiarisation avec l'apprentissage du vocabulaire scientifique et méthodologique), en s'appuyant sur le numérique (cours en ligne...) et en partenariat avec l'Alliance française.

**PROJET**

**Développer et faire connaître les sections internationales ainsi que les formations dispensées en anglais.**

La mise en place de dispositifs incitatifs tels que les bourses d'études favorisant le recrutement d'étudiants internationaux contribue par ailleurs à l'attractivité de l'enseignement supérieur haut-normand.

## Orientation stratégique 1 les Campus Thématiques de haute-normandie : organiser l'offre et les services d'ESR en Campus

### Enjeu 12 : l'animation des campus

Au sein des services attendus pour chaque campus, précédemment examinés (*orientation 1.1*), la vie au sein des campus constitue un facteur d'attractivité important pour les étudiants. Actuellement, les implantations haut-normandes du supérieur bénéficient globalement d'une réputation honorable, mais peu dynamique concernant l'animation des campus, notamment dans une perspective d'attractivité à l'international

Parmi les projets identifiés par la Région :

**PROJET** Soutenir l'organisation d'universités d'été aux niveaux master et doctorat au sein des établissements d'enseignement supérieur haut-normands.

Ce type de rendez-vous se situe au mois de juillet, et ouvre les portes d'un Campus afin de familiariser les futurs étudiants internationaux à la culture de la Haute-Normandie, mais aussi à un large public venu du monde entier : touristes désireux de mieux profiter de leur séjour, étudiants voulant se former dans la thématique du campus, universitaire – étudiants ou enseignants-chercheurs – souhaitant débattre de l'actualité de la recherche. Pour chacun de ces publics, une Université d'été conçue par exemple avec le relais de Science Action peut proposer des programmes adaptés et innovants, avec cours de français le matin et activités culturelles l'après-midi, et la délivrance d'attestations aux participants.

**PROJET** Développer l'organisation de congrès internationaux et de conférences thématiques, économiques ou culturelles, en partenariat avec les établissements et les organismes consulaires.

D'ores et déjà, les chercheurs haut-normands obtiennent et portent d'importants congrès renommés. Ce fut le cas ces dernières années en neurosciences ou en chimie. L'accueil de ces manifestations scientifiques d'envergure génère de la notoriété et du tourisme d'affaires auprès d'un public scientifique international.

Concernant les congrès scientifiques internationaux, la Région, dans le cadre du Contrat Régional de Développement Economique, prévoit un accompagnement et une mobilisation des acteurs économiques, de l'offre touristique et culturelle, pour développer l'offre collective.

**ACTION**

Concernant les manifestations à visée plus large, plusieurs autres pistes sont à explorer :

- étendre les périodes d'ouverture des services des campus : certaines soirées, des week-ends et en vacances scolaires
- associer les campus aux grandes opérations culturelles de Haute-Normandie : Festival Normandie Impressionniste, Armada, ...





**L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET  
LA RECHERCHE AU SERVICE DES EMPLOIS  
DE DEMAIN : LES RELATIONS AVEC LE MONDE  
ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LA VALORISATION  
DE LA RECHERCHE REGIONALE**

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

La Région s'est fixée pour premier objectif de gagner la bataille de l'emploi, notamment celui des jeunes.

L'enseignement supérieur et la recherche jouent un rôle majeur et structurant à la fois comme facteur de progrès humain et sociétal, mais aussi économique. L'enseignement supérieur et la recherche améliorent en effet la qualification de la population active, et constituent l'une des sources d'innovation et de compétitivité des entreprises, d'efficacité des politiques et services publics, mais également d'instruction et d'épanouissement.

Les priorités de ce SRESRI sont centrées sur le développement de l'économie de la connaissance. D'ailleurs, à l'issue de la concertation, le partenariat a insisté sur cette : « absolue nécessité du pontage entre le monde de l'ESR et les filières et Pôles de compétitivité » (exprimé pendant la concertation).

#### Ambition 2 : Faire tomber les barrières entre l'ESR et les entreprises.

**La Région retient deux grandes orientations : renforcer les relations entre la formation supérieure et le monde économique d'une part, et organiser les relations et les transferts entre la Recherche et les entreprises d'autre part.**

Les enjeux :

- augmenter les impacts de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur l'économie et la société haut-normandes
- mettre le débat sur la science au cœur des questionnements de la société
- encourager les liens entre le monde de la recherche et la société en matière de débat public et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

En Haute-Normandie, la structure des qualifications est en grande partie liée à celle de l'économie régionale.

Fortement dépendante de donneurs d'ordre et orientée vers la production, l'industrie haut-normande emploie une main-d'œuvre moins qualifiée qu'au niveau national.

Ainsi, la proportion de cadres (11 % contre 15 % au niveau national) et de professions intermédiaires reste inférieure à la moyenne nationale.

Plus d'un quart des actifs haut-normands ne sont titulaires d'aucun diplôme en 2006 et 57 % possèdent au mieux un diplôme de niveau V (CAP/BEP).

Cette proportion dépasse 60 % dans le département de l'Eure (29 % de non diplômés).

Malgré une très nette progression du taux de réussite au bac depuis 2006 (+5,5 % source STRATER 2013), l'Académie de Rouen enregistre un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur plus faible que la moyenne nationale (66,1 % dans l'Académie pour 69,4 % en moyenne nationale (source SIES en 2012).

Les effectifs étudiants augmentent de +5,3 % sur la période 2006-2010 avec une orientation qui privilégie les formations professionnelles et technologiques courtes (STS, IUT, formations paramédicales et sociales). Cette augmentation se poursuit en 2012 (+1,14 % au Havre, +4 % à Rouen).

9,6 % des individus non scolarisés sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 et seulement 8,2 % d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2, contre respectivement 11,1 % et 12 % au niveau national (2007).

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

Les jeunes entrent ainsi sur le marché du travail de plus en plus diplômés et les écarts intergénérationnels se creusent. Alors que 40 % des actifs de plus de 50 ans ne possèdent aucun diplôme en 2006, cette proportion atteint seulement 17 % chez les actifs de moins de 30 ans.

Le différentiel de niveau de diplôme entre les générations se vérifie dans tous les grands secteurs d'activité.

Ainsi parmi les plus de 50 ans et les moins de 30 ans, les diplômés de niveau IV (baccalauréat) ou plus représentent respectivement 19 % et 41 % des actifs dans l'agriculture, 22 % et 53 % dans le commerce, 13,5 % et 30 % dans la construction, 21 % et 56 % dans l'industrie et 37,5 % et 62,5 % des actifs dans les services.

Dorénavant, si les secteurs de l'agriculture et de la construction accueillent encore de jeunes actifs non diplômés dans des proportions significatives (27 %), le commerce, l'industrie et les services n'en accueillent plus que 15 %.

À des titres divers, les activités économiques présentes sur le territoire régional appellent à une élévation des niveaux de formation mais également une attention particulière aux projets professionnels ainsi qu'aux capacités professionnelles et non exclusivement aux savoirs techniques.

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

La Région a un rôle majeur à jouer pour assurer le développement des liens entre formation et monde économique et ce, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes en les préparant aux métiers de demain et en répondant aux besoins des entreprises.

Dans ce sens, la Région exerce ses compétences dans le domaine de la formation professionnelle à travers le CPRDFOP.

L'article 22 de la loi du 5 Mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale transfère la compétence de l'orientation aux Régions pour les publics non-scolaires et ce, dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

En outre, la loi du 22 juillet 2013 prévoit l'association des Régions à la construction de la carte des formations du supérieur.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Région souhaite agir dans trois directions en associant l'ensemble des acteurs concernés : développer l'appétence pour les études, renforcer et créer une nouvelle dynamique en matière d'Information et d'Orientation et offrir et valoriser des parcours de réussite dans l'enseignement supérieur permettant une élévation du niveau global des compétences.

#### 2-1 Encourager l'ambition dans les études

Le savoir, la culture scientifique, l'ouverture à l'international alliés à l'envie d'entreprendre contribuent à la fois à l'élévation du niveau d'ambition des jeunes mais également au développement économique et à la compétitivité du territoire haut-normand.

#### **Enjeu 13 : Le développement d'outils pour encourager la poursuite d'études ambitieuses**

En Haute-Normandie, le taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur constitue une faiblesse depuis plusieurs années.

Par rapport à la situation nationale, il est constaté une proportion plus importante des bacheliers généraux dans les formations technologiques supérieures courtes. En IUT, cette situation se fait aux dépens de la poursuite d'études des bacheliers technologiques alors qu'en BTS ce sont les élèves des filières professionnelles qui sont proportionnellement moins nombreux et se retrouvent alors en licence.

La construction et le développement d'un « continuum Bac-Bac +3 », notion introduite par la loi du 22 Juillet 2013, constitue un enjeu majeur pour la démocratisation de l'enseignement supérieur et la réussite des étudiants en 1er cycle.

L'objectif est ici d'orienter et d'accompagner les étudiants vers la réussite du lycée aux formations supérieures, assurer par un ensemble d'initiatives, sur les bases d'une orientation progressive tout au long du cursus et limiter ainsi les spécialisations précoces.

Pour répondre à cette problématique, la stratégie académique, qui est celle de « l'ambition pour chaque parcours »,

comporte la mise en place d'un réseau d'acteurs tant au niveau académique qu'au niveau des bassins d'éducation et de formation (BEF).

Ce réseau d'acteurs est constitué d'un conseiller au continuum secondaire - supérieur, de référents enseignement supérieur (un par BEF), de Relais-sup (Conseillers d'orientation psychologues plus spécialisés sur le supérieur avec maillage territorial) ainsi que des membres de la Commission académique des formations post-baccalauréats (CAFPB).

La CAFPB à laquelle participe la Région étudie entre autre la carte des formations post-bac (projets d'ouverture et de fermeture de formations : BTS, CPGE, DUT, licence).

Afin d'atteindre 50 % d'une classe d'âge diplômés de L3, il est nécessaire que l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur travaillent conjointement, pour développer l'orientation et la pédagogie dans les classes de lycées et jusqu'au niveau L.

Plusieurs acteurs régionaux contribuent à développer l'ambition des jeunes et leur appétence pour les études supérieures, notamment à travers des actions d'accompagnement des jeunes telles que :

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

- des dispositifs d'égalité des chances, qui portent par exemple sur la mise en place d'un accompagnement des élèves issus de l'éducation prioritaire structuré en partie autour d'un tutorat étudiant : EDRESUP, les conventions d'éducation prioritaire de Sciences Po, le Parcours Ingénieur(e) demain (étudiants du Centre National des Arts et Métiers), la résidence pour la réussite en partenariat avec le CROUS de Haute-Normandie (dispositif destiné aux étudiants de l'Université de Rouen en début de cursus universitaire).
  - les actions menées par l'association Handisup Haute-Normandie, créée pour faciliter la poursuite des études, l'insertion professionnelle et la vie étudiante des jeunes en situation de handicap de la région.
- La Région soutient financièrement l'association Handisup, le 1<sup>er</sup> cycle Europe-Asie de Sciences Po au Havre signataire des conventions d'éducation prioritaire ainsi que le dispositif Lumières des Cités.

Au regard de ce contexte, plusieurs projets ont été identifiés :

#### PROJET

**Développer ou poursuivre des dispositifs d'accompagnement incitant à la poursuite d'études ambitieuses.**

Plusieurs actions peuvent être engagées :

- les activités de l'association Handisup
- le dispositif des conventions d'éducation prioritaire de Sciences Po
- le dispositif Lumières des Cités

#### PROJET

**Développer les liens lycée / université.**

**Développer les double cursus et la pluri disciplinarité (arts, culture, sciences humaines et sociales).**

Piste d'action :

- Le Pass Découverte (accès pour les lycéens à des cours d'enseignement supérieur en qualité d'auditeur afin de découvrir des disciplines et des méthodes non enseignées dans le secondaire)
- créer des passerelles entre l'Université et les autres établissements avec des diplômes communs. Lors de la concertation, a été évoqué à titre d'illustration le master création littéraire (université du Havre/ESADHAR). Ces diplômes communs permettent une visibilité plus marquée des établissements et une attractivité accrue vis à vis des étudiants internationaux

Orientation stratégique 2

Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

**PROJET** Faciliter les réorientations.

Créer des passerelles entre filières (entre filières courtes et longues et entre domaines de formation),

**ACTION**

Organiser des temps de réorientation suffisamment tôt dans les parcours (1<sup>er</sup> trimestre en classe de première, 1<sup>er</sup> semestre en enseignement supérieur)

**Enjeu 14 : la diffusion de la science auprès du grand public**

Susciter l'intérêt pour les sciences et des carrières scientifiques est l'une des missions fondamentales de la culture scientifique et technique et industrielle (CSTI).

Elle permet également de rappeler l'importance de la science dans le débat de société, auquel elle apporte des éléments objectifs, des repères et données, pour comprendre, analyser, et se positionner. C'est le rôle de la médiation scientifique que de porter à la connaissance du public la nature et le sens de ces résultats.

La Loi du 22 Juillet 2013 a délégué à la Région la mission de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle CSTI.

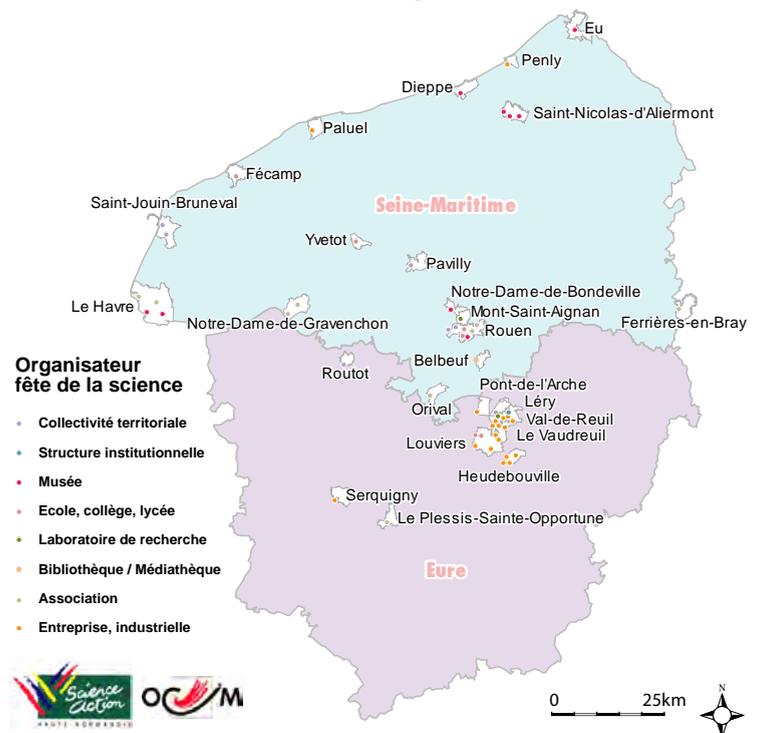
Au cœur de cette mission se trouve Science Action, association labellisée Pôle Territorial de Référence, qui vient de rénover ses statuts pour élargir ses adhérents notamment aux personnes morales.

C'est une structure d'animation. Or, de très nombreuses actions de CSTI existent en région, comme la concertation l'a rappelé.

C'est donc un domaine très actif, et il faut saluer la mobilisation des enseignants et chercheurs qui s'y impliquent.

Toutefois, c'est aussi un risque d'éparpillement et de déperdition des énergies et bonnes volontés, mais aussi, de perdre le public. Il y a donc nécessité de coordonner davantage et d'élargir les actions de CSTI en région via Science Action.

**Organisateurs de manifestations pour la Fête de la science 2013 (hors villages des sciences)**



**Organisateur fête de la science**

- Collectivité territoriale
- Structure institutionnelle
- Musée
- Ecole, collège, lycée
- Laboratoire de recherche
- Bibliothèque / Médiathèque
- Association
- Entreprise, industrielle



Source : Étude basée sur les données recueillies par SAHN lors de l'enquête : «Recensement des acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle en Haute-Normandie» datagouv.fr, © les contributeurs OpenStreetMap  
Réalisation : OCIM

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

#### Objectif : étendre le programme d'actions concerté de CSTI et définir ses cibles prioritaires

La Région souhaite surtout renforcer ce qui fonctionne et qui s'inscrit dans le cadre national Universcience. Les grands événements, au premier rang desquels se situe la Fête de la Science, seront donc privilégiés.

Une place significative sera aussi donnée aux initiatives des Etablissements.

Dès 2014, les rencontres des acteurs de la CSTI sont lancées par Science Action « les acteurs de la Culture scientifique, technique, et industrielle en Haute-Normandie, à l'heure de la mise en réseau ».

Le recours accru aux supports et solutions numériques constitue un axe de travail utile.

#### PROJET

**Elargir le portail de référence des acteurs de la culture scientifique en Haute-Normandie et des manifestations géolocalisées.**

**Capitaliser sur l'identification des acteurs régionaux de la CCSTI et manifestations pour initier des échanges, développer l'information et construire un programme régional**

**Entrée des EESR dans l'animation menée par Science Action.**

**Renforcer l'attractivité des sciences et techniques en étendant l'expérimentation des classes d'accueil sur les campus.**

#### **Enjeu 15 : la sensibilisation à l'entrepreneuriat**

Si l'entrepreneuriat (création d'activités) répond à un réel besoin économique, il constitue en outre, vis-à-vis des jeunes, un outil pédagogique permettant de découvrir l'entreprise et le monde du travail.

L'article 31 de la loi du 22 juillet 2013 reconnaît pour la première fois la formation à l'entrepreneuriat comme l'un des objectifs des formations de l'enseignement supérieur.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a donc lancé une nouvelle politique pour l'entrepreneuriat étudiant qui articule à la fois formation à l'entrepreneuriat, reconnaissance des parcours entrepreneuriaux dans les cursus et accompagnement de la démarche entrepreneuriale des étudiants et jeunes diplômés.

Le nouveau statut d'étudiant-entrepreneur est désormais établi. Par ailleurs, les projets entrepreneuriaux des étudiants en cours de formation pourront être pris en compte pour la validation de leur diplôme.

La Région qui soutient déjà le challenge les «Entrepreneuriales» organisé par le Réseau Entreprendre destiné à développer l'esprit d'entreprendre des étudiants par la simulation en grandeur nature d'un projet de création d'entreprise, s'est désormais fixée pour objectif de sensibiliser les étudiants à la culture d'entreprise afin d'encourager l'innovation et de renforcer l'insertion professionnelle.

On peut également mentionner l'exemple du dispositif national piloté en Haute-Normandie par la mission Ecole-Entreprise de l'Académie de Rouen et des représentants régionaux des milieux économiques, intitulé « entreprendre pour apprendre ». L'association s'emploie à développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes (situés prioritairement en collèges, lycées, ou CFA). Elle développe le concept des Mini-Entreprises qui consiste à préparer les jeunes à leur vie d'adulte en leur faisant découvrir l'engagement personnel, l'activité collective, et le domaine économique.

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

## PROJET

Appuyer les actions de promotion de la culture de l'entreprise dans les établissements.

Soutenir la création et la mise en place de formations à l'entrepreneuriat.

Soutien au dispositif PEPITE « Vallée de Seine » porté par la ComUE Normandie Université qui coordonne la mise en place et la mutualisation des formations à l'entrepreneuriat et l'innovation, favorise la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par les étudiants ou jeunes diplômés et propose aux étudiants au niveau de chaque cycle des formations : initiation/sensibilisation au cours de la licence, formation/accompagnement au cours du Master et du doctorat

## ACTION

PEPITE Vallée de Seine s'inscrit dans une réflexion de coopération interrégionale à l'échelle de la Vallée de Seine.



Dans le cadre de ce projet sont partenaires deux Communautés d'Universités et Etablissements (ComUE) Normandie Université et Université Paris Grand Ouest, le Club des Technopoles de la Vallée de Seine ainsi que 32 organismes et 9 partenaires publics dont la Région Haute-Normandie.

**Enjeu 16 : La mobilité internationale des étudiants**

La Région a mis en place, en dehors des programmes européens, des dispositifs favorisant la mobilité internationale des jeunes avec notamment « Région stages mobilité » destiné aux lycéens en filières professionnelles, aux étudiants, et aux stagiaires.

Ce dispositif permet de répondre aux besoins des jeunes haut-normands en matière de professionnalisation, notamment en favorisant l'application pratique des connaissances par le biais d'une expérience à l'étranger.

La Région souhaite aujourd'hui se mobiliser davantage pour accompagner le déploiement des programmes européens de mobilité en région.

Erasmus+, le nouveau programme de l'Union Européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, est destiné à améliorer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à soutenir la modernisation des systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse. Ce programme, étalé sur sept ans, est doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros, (augmentation de 40 % par rapport aux programmes précédents).

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

Le programme favorise les actions de mobilité en Europe (et bientôt à l'international) pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Il facilite également les actions de coopération par le biais des partenariats stratégiques, des alliances de la connaissance ou des projets de développement des capacités.

Etape préalable à la participation aux différentes actions du programme Erasmus + pour la période 2014-2020, les établissements d'enseignement supérieur doivent être titulaires de la Charte Erasmus + pour l'Enseignement supérieur (ECHE). Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Haute-Normandie sont tous titulaires de la Charte Erasmus. Il est toutefois utile de s'inscrire davantage encore dans les bonnes pratiques et les standards internationaux.

#### PROJET

assurer l'ingénierie des projets de mobilité sortante aux côtés des étudiants afin de faciliter leur accès aux diverses formes de financement existantes, et ainsi accompagner les dispositifs européens et internationaux existants.

## 2 -2 Renforcer l'information/ orientation pour accompagner les jeunes et les moins jeunes dans leurs ambitions

Deux enjeux principaux ont été retenus : la mise en réseau des acteurs sur le territoire, dans le cadre du service public régional de l'orientation, d'une part, ainsi que la promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux.

### *Enjeu 17 : La mise en réseau des acteurs dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation sur le territoire*

La mise en réseau des acteurs consiste à donner davantage de visibilité et une meilleure connaissance réciproque entre le monde économique et le monde de l'enseignement supérieur.

En effet, un constat à l'échelle tant européenne que française montre qu'en matière d'orientation, de nombreuses structures créées en fonction des spécificités des différents profils de public agissent.

Au fil du temps, des « chevauchements » se sont ainsi mis progressivement en place sans que cela garantisse une plus grande qualité de service pour les publics concernés.

La superposition des structures et des prestations contribuant parfois à la mauvaise visibilité des services existants, les publics ont souvent des difficultés à se repérer et ainsi à mobiliser les structures adéquates.

La concertation organisée dans le cadre des ateliers thématiques a d'ailleurs permis de souligner la complexité de la chaîne de l'orientation liée à la multitude d'acteurs intervenant dans ce domaine.

Il a par ailleurs été rappelé qu'une vigilance toute particulière doit être gardée afin de ne pas développer une vision adéquatiste de l'orientation (entre les besoins économiques et les formations) et conserver une démarche d'orientation / d'information et non de sélection en réaffirmant que l'orientation n'engage pas de manière définitive.

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

## FOCUS SUR LE Service Public de l'Orientation et sa mise en œuvre en Haute-Normandie

La loi du 24 Novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie instaure un droit pour tous d'accéder à l'information et au conseil dans le but de faire des choix d'orientation professionnelle.

Le décret et l'arrêté de Mai 2011 portent respectivement sur la création du Label « Orientation pour tous : Pôle information et orientation sur les formations et les métiers » et le cahier des charges qui le définit.

En plus de la volonté d'optimiser l'accès à l'information en coordonnant mieux les acteurs, le service public de l'orientation veut s'appuyer sur les partenariats existants pour lisser l'offre de service sur l'orientation professionnelle et faciliter son identification par les publics.

L'accès à l'information sur les métiers et les formations est au cœur du dispositif.

En effet, dans un contexte économique difficile, l'orientation tout au long de la vie devient un concept, une règle, que les publics se doivent d'intégrer afin d'être acteurs et autonomes dans leurs parcours et d'être en mesure de faire face aux évolutions du marché du travail.

Dans ce contexte, la Cité des Métiers a été mandatée par ses membres pour informer et mobiliser ses partenaires autour de ces textes afin d'organiser et mettre en œuvre le Service Public d'Orientation.

Une démarche innovante est envisagée pour la mise en place du dispositif : deux niveaux opérationnels sont ainsi imaginés :

- Une instance régionale : outil facilitateur et force de proposition qui œuvre pour une meilleure coordination et cohérence à l'échelle régionale.

- 9 instances territoriales : comités de mise en œuvre opérationnelle sur chacun des territoires identifiés.

Après un travail de sensibilisation, d'information et de proposition d'outils communs de l'instance régionale vers les partenaires territoriaux, près d'une centaine de structures haut-normandes ont obtenu le label Service Public de l'Orientation.

A partir de Février 2013 se sont amorcés les travaux territoriaux de mise en œuvre opérationnelle.

A différents rythmes et à des échelles variées, les acteurs locaux se sont investis afin de mettre en place des actions Service Public de l'Orientation. Bien qu'elles revêtent plusieurs formes, elles visent toutes la réalisation d'un même objectif : mieux se connaître pour mieux agir.

Différents types d'actions ont vu le jour : présentations collectives des structures, des immersions, des ateliers d'échange sur les pratiques et besoins professionnels liés au Service Public de l'Orientation et des outils sont en chantier pour faciliter la gestion des publics sur l'ensemble des structures.

L'article 22 de la loi du 5 Mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale évoque un Service Public Régional d'Orientation et confie donc la compétence « orientation » aux régions pour les publics non-scolaires.

Ce transfert impose une appropriation de la thématique et des travaux en cours afin de mettre en application la loi dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

A ce jour trois objectifs sont envisagés par la Région et ses partenaires pour la mise en place du SPRO, dont la problématique envisagée est : Comment améliorer la qualité des

services en orientation pour tous les publics non-scolaires en Haute-Normandie à partir des moyens existants ?

- Instaurer les bases d'une culture professionnelle commune,

- Assurer une pertinence et une cohérence régionale des services d'orientation,

- Organiser la mutualisation des outils et la professionnalisation des acteurs SPRO.

Orientation stratégique 2

Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

**PROJET**

Améliorer l'information au niveau régional sur les débouchés professionnels ainsi que sur l'économie régionale.

Coordonner les actions des acteurs de l'information et de l'orientation afin d'informer au plus tôt les jeunes pour construire une réflexion et un parcours.

Développer les liens lycée / université.

Piste d'action : améliorer la connaissance mutuelle des enseignants du secondaire et du supérieur en organisant des rencontres sur des thématiques partagées (dans le cadre de la démarche continuum bac-3 bac +3 de l'Académie de Rouen, des enseignants du supérieur et du secondaire vont se rencontrer en 2014 sur la thématique des langues pour appréhender l'évolution des référentiels et des méthodes mises en œuvre dans le secondaire au regard des attentes dans le supérieur) et mieux préparer les élèves.

**ACTION**

*Enjeu 18 : La promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux*

Les mutations économiques profondes que connaissent les territoires et notamment la Haute-Normandie génèrent des besoins nouveaux en matière de qualifications et de compétences

La démarche régionale pourra s'appuyer sur un certain nombre d'acteurs sollicités dans le cadre notamment du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP).

Le développement de l'enseignement supérieur tout au long de la vie doit notamment faciliter la reprise d'études, adapter l'offre de formations afin d'anticiper et de répondre aux besoins économiques du territoire et développer ainsi l'adaptabilité et l'employabilité des salariés.

**PROJET**

Soutenir des projets, des actions ciblées en concordance avec les besoins économiques.

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

La démarche pourra s'appuyer sur les contrats d'objectifs signés avec les branches professionnelles, dans le cadre desquels les besoins de formation, ainsi que les projets

d'actions font l'objet d'échanges, les travaux des réseaux de formation, l'action des campus des métiers et des qualifications, le comité régional de l'éolien, etc.

**Un exemple : le projet InnovENT-E (Institut français de formations ouvertes destinées au développement de PME-PMI innovantes à l'export) s'adresse aux PME-PMI, mais plus largement dans ses déclinaisons, à toute une chaîne de valeur composée : des salariés, des formateurs, des structures d'enseignement, des acteurs du développement économiques... avec le soutien du monde de l'enseignement supérieur, du monde économique (organisations patronales, filières, pôles de compétitivité...), des territoires (collectivités territoriales).**

#### ACTION

Ce projet est lauréat de l'appel à Projet des Investissements d'Avenir IDEFI (Initiatives D'Excellence Formation Innovante).

Les membres fondateurs du consortium InnovENT-E sont partis du constat de la faible présence des PME-PMI à l'international liée notamment à l'insuffisance d'adaptation de l'offre de formations disponible et des besoins en compétences pouvant engendrer les conditions propices et fertiles que nécessitent l'export et l'innovation.



Pour former des talents de tout niveau et développer les compétences des personnels répondant aux spécificités des PME-PMI, des actions ont été identifiées dans le cadre de ce projet, parmi lesquelles la mise en place d'un référentiel national de compétences liées à l'innovation et à l'export ou bien encore la création de formations tout au long de la vie orientées compétences de tout niveau labellisées InnovENT-E, à partir de modules et séquences pédagogiques « emboîtables » pour constituer un continuum de formation allant du BAC+2 au BAC+8, capitalisables en formation continue, accessibles sous des formes variées (présentiel ; hybride ; à distance), adaptées aux différents publics visés et utilisant massivement tout le potentiel des supports numériques modernes.

#### PROJET

**Promouvoir et valoriser les filières de formation porteuses d'emploi dès le secondaire et leurs débouchés potentiels.**

#### Pistes d'action :

- présentation par des professionnels et des universitaires de l'ensemble du champ de l'enseignement supérieur ainsi que la pluralité des parcours et des métiers possibles.
- organisation d'évènements (portes ouvertes, journées thématiques...)
- soutenir la mise en place de l'armoire numérique normande, projet de portfolio numérique de l'orientation de suivi des parcours porté par la ComUE NU dans le cadre du Schéma Directeur Numérique Normand

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

**Faciliter l'accès aux stages pour mieux appréhender le monde économique et le monde du travail. Plusieurs dispositifs existent en région ou au niveau national proposant une offre de stages, ainsi que le cas échéant une mise en relation avec les entreprises : le dispositif Atoustage animé par le CRIJ, la Région et les acteurs économiques régionaux et le dispositif [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr), ouvrant des perspectives nationales, piloté par l'ONISEP.**

**ACTION****2 -3 Offrir des voies et parcours de formation diversifiés****[ Enjeu 19 : Le développement de l'apprentissage ]**

L'apprentissage, qui relève de la compétence de la Région, est de plus en plus valorisé sur le marché du travail et recherché par les jeunes : ils en sortent en effet avec un diplôme reconnu, du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par le bac pro, et peuvent obtenir un emploi durable dans plus de 280 métiers.

L'apprentissage est un véritable tremplin pour l'emploi et un moyen de financer ses études. 14 000 jeunes haut-normands sont engagés dans cette voie de l'alternance.

Le développement de l'apprentissage et la qualité de ses formations (correspondance des formations avec les réalités de l'économie régionale) est l'une des priorités de la Haute-Normandie depuis de nombreuses années. La Région y consacre donc des moyens importants : environ 78 millions d'euros annuellement.

La Région a d'ailleurs signé un Contrat d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat sur la période 2011-2015 qui prend en considération les spécificités régionales suivantes :

- Un taux de scolarisation des 16-24 ans légèrement inférieur au taux national et des élèves haut-normands, moins inscrits dans des parcours d'enseignement général mais davantage dans des parcours d'enseignement professionnel.
- Une part d'apprentis dans la tranche d'âge 16-25 ans de 6,15 % supérieure à la moyenne nationale,
- Une volonté de l'exécutif régional de développer l'apprentissage dans le supérieur.

A ce jour, les niveaux 1, 2 et 3 représentent plus de 25 % de l'effectif total d'apprentis.

Malgré le développement des niveaux supérieurs (+15 % entre 2007 et 2013), la Haute-Normandie se positionne néanmoins à plus de 6 points en deçà de la moyenne nationale. (25,70 % contre 33 % au niveau national).

Une particularité mérite toutefois d'être mise en exergue : 32 % des apprentis en 1<sup>ère</sup> année de BTS sont issus de baccalauréat professionnel. Ce constat montre que l'apprentissage est un véritable projet d'accès aux formations du supérieur.

L'apprentissage en Haute-Normandie se caractérise en outre par une offre conséquente dans les filières d'ingénieurs.

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur s'inscrit dans la volonté de :

- renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde économique,
- soutenir le développement économique et dynamiser les activités, notamment en favorisant le développement des compétences destinées aux PME,
- faciliter les transitions professionnelles en entreprise, rendues possibles par le caractère progressif et supervisé qu'offre l'apprentissage,
- rapprocher les responsabilités pédagogiques et opérationnelles entre les établissements d'enseignement supérieur, les partenaires économiques et la Région,
- concilier les exigences pédagogiques et les contraintes opérationnelles de l'entreprise,
- favoriser l'internationalisation des parcours de formation en alternance.

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

## PROJET

**Développer l'apprentissage dans le supérieur sur des formations ciblées ou à fort potentiel de développement (ex master école de commerce).** L'apprentissage joue le rôle d'ascenseur social pour des jeunes qui n'auraient pu avoir accès à ces formations et contribue ainsi à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

**Mettre en réseau certains CFA qui assurent d'ores et déjà des formations supérieures renforçant ainsi la lisibilité de l'offre et répondant aux besoins des entreprises, à l'instar des 29 CFA du supérieur qui existent en France.**

Dans cette réflexion, il conviendra de prendre en compte les contrats de professionnalisation (CDD), autre forme d'alternance, qui visent à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et à leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle (heures de formation comprises dans les heures de travail – durée comprise entre 15 % minimum et 25 % de la durée totale du contrat).

***Enjeu 20 : Le développement de la Validation des Acquis de l'Expérience, et de la formation tout au long de la vie***

Le développement de la formation tout au long de la vie permet d'assurer un continuum entre formation initiale, générale ou professionnelle, et l'acquisition de compétences à travers notamment les actions de formation continue ou bien encore l'activité professionnelle, associative ou bénévole.

Elle inclut les démarches d'orientation, de bilan, d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de validation des acquis de l'expérience et associe de nombreux acteurs (l'Etat, les Régions, les employeurs, les bénéficiaires et les prestataires)

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche a défini pour la première fois, la Formation tout au long de la vie comme l'une des missions du service public d'enseignement supérieur.

La formation tout au long de la vie a pour ambition d'ouvrir l'université, à des nouveaux publics, mais aussi aux besoins de la société et du territoire.

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation « inclut un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue, en cohérence avec le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles » (article L214-2 du code de l'éducation issu de la loi du 22 juillet 2013 et de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014).

La Région pilote la formation professionnelle sur son territoire. Elle organise un large panel de formations à destination des demandeurs d'emploi, sur des domaines variés, dont une centaine de places au niveau master ou ingénieur, et près de 150 places au niveau licence.

Ces formations sont étroitement connectées aux besoins économiques régionaux. Dans ce contexte, l'importance de la formation tout au long de la vie, qu'il s'agisse de demandeurs d'emploi ou de salariés est réaffirmée, avec la volonté d'accompagner ces publics dans des formations supérieures.

## PROJET

**Soutenir le développement de la formation tout au long de la vie comme moyen de favoriser les échanges avec l'entreprise.**

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

**PROJET**

**Développer les formations qualifiantes pour répondre aux besoins de qualification et à la reconversion professionnelle des actifs exerçant des métiers ou dans des secteurs en déclin.**

**Développer les usages du numérique, outil de rénovation et d'innovation pédagogique favorisant la formation tout au long de la vie.**

Pistes d'action :

- Créer des tiers lieux d'accès aux services numériques répondant ainsi aux besoins de mobilité
- Poursuivre l'émergence d'outils de pédagogies innovantes (co-working, visio conférence. ) et généraliser les plateformes pédagogiques (ENT, MOOC, e-learning, learning center,...)

**La Validation des Acquis de l'Expérience**

La VAE est encore peu développée dans l'enseignement supérieur en Haute-Normandie comme au plan national.

Ce dispositif qui permet de valoriser une certification par l'expérience professionnelle et personnelle, en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation, constitue pourtant un projet intéressant pour encourager l'accès à un diplôme dans l'enseignement supérieur.

La VAE permet en effet d'offrir à ceux qui sont entrés tôt dans la vie active, une nouvelle chance d'accéder aux cursus, diplômes ou titres de l'enseignement supérieur et favorise ainsi le rapprochement entre formations universitaires et qualifications professionnelles.

Elle permet également d'optimiser les temps de formation en prenant en compte les savoirs et savoir-faire de chacun, de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des individus et des entreprises.

Son développement dans l'enseignement supérieur représente donc un enjeu important

**Objectif : développer la VAE et inciter à la reprise d'études dans l'enseignement supérieur**

**PROJET**

**Développer des réponses individualisées pour faciliter la reprise d'études des salariés.**

Orientation stratégique 2

Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

**Enjeu 21 : une approche de la carte des formations par filières**

L'offre des formations supérieures doit être plus lisible et en capacité de répondre aux besoins du territoire.

La loi du 22 juillet prévoit que la Région sera associée à la construction de la carte des formations du supérieur dans le cadre des instances déjà existantes, contribuera aux réflexions de l'ensemble des acteurs : établissements, Rectorat de l'Académie de Rouen, acteurs économiques.

Les travaux menés collectivement tant dans le cadre de la Commission académique des formations post bac, des réseaux professionnels académiques, que des dix contrats d'objectifs avec les branches professionnelles associés à la démarche CPRDFOP contribueront à une démarche d'articulation entre les besoins économiques et l'offre de formation.

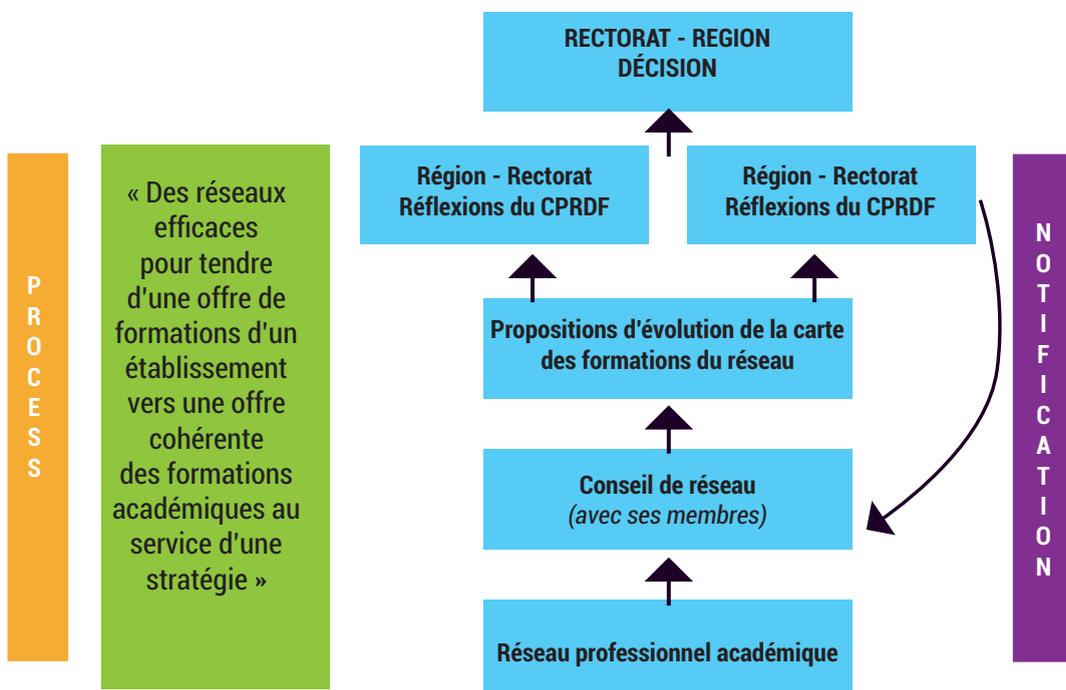
L'offre de formation doit s'organiser comme le meilleur compromis entre la demande sociale, la demande des territoires et de leurs projets et la demande économique.

Dans une économie marquée par l'accélération du progrès technique, les jeunes ont besoin d'une formation initiale solide avec en particulier une forte capacité à apprendre pour s'adapter et se former tout au long de leur vie, pour acquérir de nouvelles compétences et actualiser les connaissances.

L'évolution de la carte des formations doit intégrer de nombreux paramètres comme l'impact des mutations économiques, la demande de proximité des territoires et la demande de compétences exprimée par l'économie régionale.

**PROJET** Renforcer l'approche par thématique en lien avec l'économie ou par filière dans le cadre d'un dispositif partagé de construction de la carte des formations du supérieur.

Plusieurs démarches sont mises en œuvre et offrent ou offriront des outils pour la co-construction de cette carte des formations :



## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

Ainsi, les neuf réseaux professionnels et technologiques académiques qui alimentent les travaux de la CAFPB :

Les neuf réseaux académiques de lycées professionnels sont la maintenance et conduite des systèmes, la construction-travaux publics et éco-conception, la propulsion et systèmes embarqués, le commerce et services aux entreprises / personnes, les systèmes numériques et informatique industrielle, les métiers d'art, les matières et procédés de transformation, le tourisme-hébergement et les énergies.

Les réseaux académiques s'appuient sur les dix contrats d'objectifs animés par la Région qui alimentent les réflexions et décisions prises dans le cadre du CPRDFOP permettant ainsi de mettre en synergie l'économie, les entreprises et la formation.

L'ambition première du CPRDFOP est de faire se rencontrer deux types de demande : celle des publics à former et celle des employeurs, sans pour autant négliger les réalités sociales et les aspirations individuelles. Il s'agit, parallèlement, d'être à l'écoute des entreprises pour aider celles-ci à maintenir et créer des emplois.

Les neuf contrats d'objectifs sont l'agriculture et la forêt, l'hôtellerie restauration et activités connexes, le sanitaire et social, la chimie, la métallurgie, le transport/logistique et les activités auxiliaires, les métiers de l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics, les services de l'automobile.

#### FOCUS SUR LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL :

Le secteur sanitaire et social représente 77 000 emplois environ soit plus de 10 % de la population active régionale. Le secteur connaît assez peu de précarité dans les métiers accessibles par un diplôme de l'enseignement supérieur.

Entre 2007 et 2040, la part des plus de 65 ans doit passer de 15,5 % à 25,5 % selon l'INSEE : cette croissance permet la structuration progressive de la « Silver economy », laquelle constitue à la fois une opportunité pour les filières sanitaires et sociales mais également un défi à relever en termes d'attractivité alors que le nombre de jeunes actifs diminue proportionnellement.

La loi du 13 août 2004 a confié aux Régions la compétence en matière de formations sanitaires et sociales (infirmiers, aides-soignants, éducateurs...), qu'il s'agisse des formations initiales ou de la formation continue des demandeurs d'emploi. C'est dans ce cadre qu'un schéma régional des formations sanitaires et sociales est régulièrement actualisé depuis 2008. Les formations concernées relèvent du Ministère de la Santé et de la Cohésion Sociale et sont accessibles par voie de concours et sous certaines conditions de niveau et/ou d'expérience professionnelle.

Au-delà du financement du fonctionnement des formations sanitaires et sociales, la Région est également intervenue en termes d'investissement, avec la création de l'Espace régional des professions de santé qui regroupe sur un même site l'ensemble des écoles paramédicales

du CHU, et la rénovation ou la construction de locaux pour plusieurs instituts.

En ce qui concerne les professions médicales, la Région va également accompagner la mise en place de la Première année commune aux études de santé de la Faculté de Médecine/Pharmacie de Rouen au sein de l'Université du Havre.

Parmi les actions menées, on peut également citer les allocations d'Assistant Spécialistes de Recherche co-financées par la Région et le CHU : pendant 24 mois, les ASRR exercent à mi temps une activité de recherche au sein d'un laboratoire universitaire, financée par la Région et, à mi temps une activité clinique au sein d'un service hospitalier, financée par le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen.

Par ailleurs, un projet d'universitarisation de deux à trois disciplines médicales est à l'étude au sein du Groupe Hospitalier du Havre.

Dans le cadre de ce schéma régional des formations sanitaires et sociales, composante du Contrat de projet régional des formations et orientation professionnelle, la Région a largement accompagné les évolutions socio-économiques régionales, en demandant et obtenant notamment l'ouverture de places de formation dans la filière rééducation (orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens...) en réponse aux déficits constatés dans ce champ professionnel, avec la perspective de la création

## Orientation stratégique 2

## Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

d'un institut dédié à la « rééducation » sur le site hospitalier de Bois-Guillaume.

La France est un des rares pays européens à avoir développé des écoles spécifiques au champ social intégrés à l'Université dans d'autres pays. Si cette spécificité qui s'appuie sur une pédagogie de l'alternance intégrative est un gage de meilleure connaissance du secteur dès les premières semaines de formation, elle ne favorise pas d'emblée une reconnaissance mutuelle entre les écoles et les Universités.

Le processus de Bologne adopté en juin 1999 par 29 pays européens, et qui vise la mise en place d'un système destiné à faciliter la reconnaissance internationale des diplômes et qualifications, nécessite la reconnaissance des référentiels des formations sanitaires et sociales dans le cadre du LMD- licence/master/doctorat notamment sur certaines disciplines et/ou spécialités : sociologie, psychologie, gérontologie, politiques sociales, développement social local, insertion, etc.) et ce, tout au long de la vie.

La démarche a abouti pour le diplôme d'infirmier reconnu au grade de licence. La première promotion a été diplômée en 2012. L'organisation retenue a consisté notamment en la réalisation de cours enregistrés par l'Université sur les matières relevant de son champ d'intervention, mis à disposition des IFSI et des étudiants infirmiers sur une plate-forme informatique.

Si les diplômes d'Etat sont incontestablement reconnus par les branches professionnelles et référencés dans le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action Sociale et des Familles pour pouvoir exercer les métiers du secteur, les personnes qui en sont titulaires doivent pouvoir faire

valoir leur compétences auprès des Universités et avoir plus facilement accès à ces dernières.

De la même manière, les étudiants titulaires de diplômes universitaires doivent pouvoir bénéficier d'allègements ou de passerelles d'accès aux formations sociales professionnelles.

La création d'une haute école professionnelle pour l'action sociale (HEPAS) régionale ou interrégionale permettra sans doute de mieux inscrire les formations sociales dans le paysage de l'Enseignement Supérieur sous réserve de partenariats formels avec le monde universitaire.

#### Des leviers spécifiques au secteur sanitaire et social ont été identifiés

Poursuivre et formaliser l'articulation entre formations sanitaires et sociales et universitaires afin de permettre une reconnaissance mutuelle et une mutualisation des savoirs et des modalités pédagogiques entre les écoles sanitaires et sociales, et les universités et de faciliter l'accès aux études universitaires pour les titulaires d'un diplôme sanitaire ou social

Diversifier les voies d'accès à la qualification en particulier par la validation des acquis de l'expérience et l'organisation des passerelles entre les différentes formations.

Favoriser et structurer les coopérations en matière de recherche entre les écoles sociales et les universités.

Poursuivre le développement de la filière rééducation en accompagnant la création d'un Institut régional de formation aux métiers de la rééducation

## PROJET

### Mettre en synergie les formations avec les politiques territoriales de développement économique via notamment les Campus des Métiers et des Qualifications

Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) ont vocation à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux. C'est pour répondre à ces enjeux que les collectivités régionales sont associées dès la conception du campus. Le premier CMQ haut-normand a été constitué en 2013.

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils peuvent rechercher des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises.

## Orientation stratégique 2

### Développer les liens entre formation et monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, ils associent, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des associations à caractère sportif et culturel. Il comprend au moins un établissement public local d'enseignement.

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie...

Ils proposent aux jeunes des pôles d'excellence offrant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettront aux entreprises d'embaucher des salariés bien formés et favoriseront le développement économique régional et l'insertion professionnelle des jeunes.

Les liens privilégiés avec les entreprises locales facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés. Ils favorisent également la réalisation de prototypes, en mettant des plateaux techniques à disposition du campus. C'est un lieu propice à l'innovation technologique sous toutes ses formes et aux trans-

ferts de compétences ainsi qu'à l'innovation pédagogique.

Par la proximité des acteurs dans les domaines de la formation, de l'entreprise et de la recherche, les Campus des Métiers et des Qualifications favorisent l'ambition et le sens des parcours, facilitent la mixité des parcours (formations sous statut scolaire, en apprentissage et en formation continue). Ils permettent également d'innover en matière de modules de formation professionnelle qui répondent très rapidement et à court terme aux besoins des entreprises.

Ils jouent également un rôle important en matière d'information sur les possibilités offertes par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Ainsi les Campus des métiers et des qualifications peuvent comporter des centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation continue.

**Un Campus des métiers et des qualifications des énergies et de l'efficacité énergétiques** (Axes principaux : développement de l'éolien, énergies) agréé en octobre 2013. Un second CMQ est en projet sur les thématiques de la propulsion, des matériaux et des systèmes embarqués, qui sera amené à collaborer étroitement avec le campus du Madrillet.

**ACTION**

## Orientation stratégique 3

### Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

Le SRESRI remet en exergue l'impérieuse nécessité de transformer en réelle valeur ajoutée économiques et sociales les résultats de la recherche régionale.

Toutes les formes de recherche, des plus théoriques et fondamentales jusqu'aux plus appliquées et technologiques, sont susceptibles de générer des innovations. L'économie et la société en ont un besoin d'autant plus impérieux qu'elles connaissent ces dernières années des mutations profondes et rapides : mondialisation, globalisation, enjeux environnementaux, crise économique.

La valorisation et les relations avec les entreprises génèrent de la compétitivité pour ces entreprises, mais aussi, il ne faut pas les minimiser, des ressources et moyens qui réalimentent la recherche elle-même.

Comme l'écrivent Jean-Luc Beylat et Pierre Tambourin dans leur rapport national d'avril 2013 « l'innovation est au carrefour de plusieurs domaines, au premier rang desquels la recherche, l'entrepreneuriat, l'industrie et l'éducation ».

#### 3.1 : La valorisation de la recherche

La valorisation économique de la recherche publique<sup>7</sup> recouvre toutes les formes de diffusion des résultats de la recherche scientifique, technique, économique ou sociétale. La valorisation est une source majeure d'innovation et de développement économique et social.

La politique nationale met la priorité sur le développement du transfert, de la maturation de projets (rapport TAMBOURIN / BEYLAT) et de la mutualisation de la gouvernance de la valorisation à l'échelle d'un ou plusieurs ComUE au sein d'une structure commune à l'instar des sociétés d'accélération de transfert de technologie (SATT). Ce modèle mis en place dans le cadre d'un appel à projets au titre des investissements d'avenir – appel désormais clos – consiste à regrouper l'ensemble des équipes de valorisation de sites universitaires, professionnaliser la valorisation de la recherche et renforcer les compétences dédiées.

Si la Haute-Normandie et la Basse-Normandie font exception en ne disposant pas de SATT, elle peut en tirer également un avantage pour construire son propre modèle d'organisation mutualisée de la valorisation, grâce aux premiers retours d'expérience des SATT : des critiques importantes apparaissent sur le coût de ces structures et le fait que leurs interventions sont guidées par une hypothétique rentabilité.

La concertation dans le cadre du SRESRI a permis l'expression d'un consensus entre la communauté scientifique et les acteurs économiques. Tous plaident pour une forte mobilisation de chacun et la construction d'un nouveau modèle d'organisation mutualisé dédiés.

**La Commission « Normandie Valorisation » au sein de La COMue** est en charge de la mission de valorisation et transfert désormais expressément confiée par la loi du 23 juillet 2013 aux EESR.

L'organisation mutualisée de la valorisation académique est en cours d'élaboration à un rythme soutenu et doit aboutir avant l'été de manière à bien s'inscrire dans les financements du Programme des Investissements d'Avenir 2 et du Ministère.

Il s'agit de définir le modèle économique qui répondra aux besoins et de lancer une véritable dynamique de valorisation des résultats de la recherche : d'une part détecter et inscrire les projets valorisables dans le cercle vertueux, et d'autre part mettre en commun et renforcer les moyens et ressources dédiées.

<sup>7</sup> On peut classer les démarches de valorisation en fonction de la longueur du délai d'accès au marché et du niveau de protection de la propriété intellectuelle, on identifie ainsi :

- les prestations, les conseils, les actes d'expertise etc. tarifés
- les collaborations de recherche et développement avec des entreprises ou acteurs économiques,
- le transfert de technologie, action très concrète de transmission d'une technologie vers une ou plusieurs entreprises
- les projets à potentiel, mais dont on ne connaît pas a priori la forme de valorisation et qui nécessitent une phase de maturation (= étude permettant de s'assurer de la faisabilité économique du projet)
- la création d'entreprise innovante. Soulignons, que ces entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique de l'incubateur régional (au sein de Seinari) pour valider la preuve de concept et construire un business plan pour faciliter leur accès au marché.

Orientation stratégique 3

Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

**Enjeu 22 : une stratégie ambitieuse de valorisation économique de la recherche académique portée par les ESR**

**Objectif : mettre en place un portage collectif de la valorisation économique**

Normandie Valorisation a fait le constat d'importants besoins. Il existe un important vivier de projets et démarches potentielles au sein des structures de recherche en terme de détection, de choix de la meilleure piste de valorisation, de Propriété intellectuelle, de maturation. . Ces besoins présentent une forte hétérogénéité.

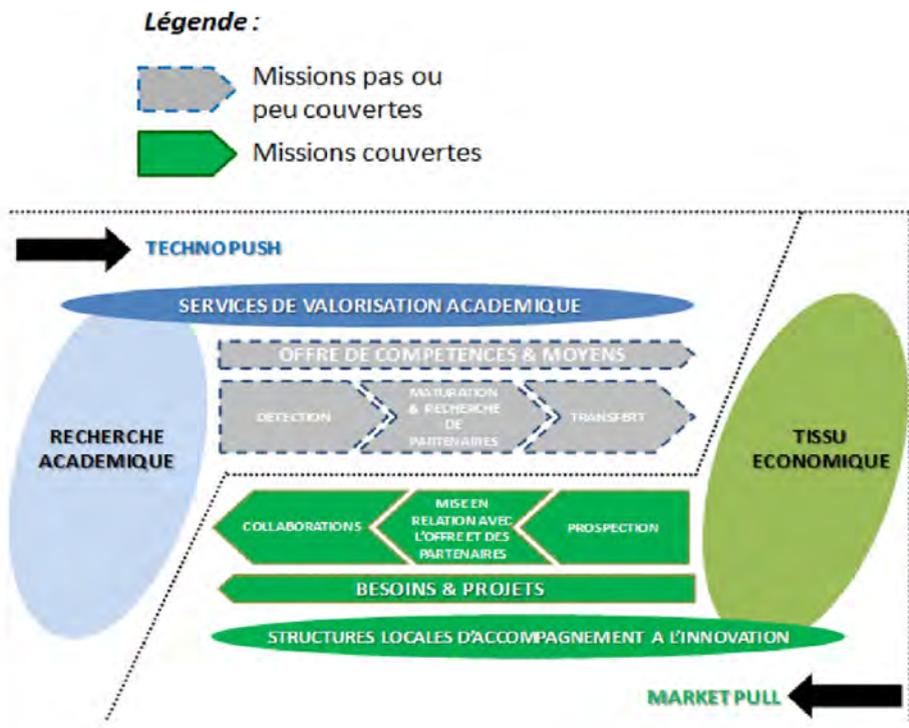
En outre, à l'aval, au plan de l'incubation, on constate un nombre bien trop faible de projets de maturation et d'incubation issus de la recherche académique avec un risque systémique pour l'ensemble de la chaîne de création d'entreprise innovante (incubateur, pépinières, financeurs, capitaux-risqueurs, etc.).

Si une dynamique a été lancée par, d'une part la mise en œuvre du fonds Maturation « MATT » cofinancé entre les

Etablissements de la ComUE et la Région (7 projets financés en 2013 contre 4 en 2012), et d'autre part l'efficacité de l'Incubateur au sein de Seinari : en 2012, parmi les 6 créations d'entreprises innovantes suite à incubation, les 2/3 sont issues de la recherche académique ; il semble toutefois qu'elle s'épuise :

Ainsi, après avoir atteint 14 projets de création d'entreprises issues de la recherche académique en 2009, le nombre chute en 2013 à seulement 5 en provenance des laboratoires.

Cette tendance est celle de l'économie en général, mais, le stock de projets doit être renouvelé et exploité afin que cette situation ne devienne pas critique. Les études de détection menées par Seinari démontrent que ce stock existe, au moins pour les secteurs ciblés par ces études, puisque plus d'une centaine de projets valorisables ont été recensés, qu'il convient de potentialiser.



**Un gisement de projets collaboratifs à mobiliser et à coordonner**

Source : étude sur les collaborations R&D en Haute-Normandie (Développement & Conseil, 2010)

## Orientation stratégique 3

## Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

**PROJET****Mutualiser les compétences et les ressources sur l'ensemble des missions liées à la valorisation économique**

Dans ce contexte et au titre de sa mission légale, la ComUE envisage à ce stade de structurer la valorisation sous la forme « d'une agence de moyens unique avec comme objectif une montée en puissance sur les différentes missions liées à la valorisation économique de la recherche publique. La mission principale de cette structure est d'être une passerelle entre la recherche et le marché : identifier les inventions ou les créations ayant un potentiel économique, en assurer la protection (dépôt de brevet ou préconstitution de preuves de concept), la maturation (financement et gestion de projets), le transfert (sous forme de licences, de cessions ou de créations de start-up). » . « Dans le cadre de Normandie Uni-

versité, un modèle fait consensus : un modèle à spectre large incluant la recherche contractuelle et transfert (avec l'ingénierie de projet). Nous envisageons d'amorcer la mutualisation par la gestion des contrats d'accompagnement de thèses » (extrait de la contribution de la ComUE au SRESRI).

La ComUE s'est fixée comme principe directeur d'inclure autant que possible l'ensemble des acteurs du territoire dans le dispositif de valorisation. Ceci est primordial, pour garantir un continuum, tout particulièrement concernant la création d'entreprises innovantes.

**PROJET****Renforcer l'ingénierie de projets et renforcer outils d'analyse d'orientations et d'appui aux démarches de valorisation (fonds de maturation, fonds brevets...)**

Au sein du modèle économique à définir, l'un des postes stratégiques est celui des ressources humaines. Le Centre d'Analyse Stratégique auprès du Premier Ministre en 2013 met en exergue le lien entre la taille des bureaux de valorisation et la performance : il y a une taille critique à atteindre, et sans doute un rapport entre nombre de chargés de valorisation et nombre de chercheurs. Aujourd'hui, ce rapport est largement insuffisant : il est d'à peine 1 % à Rouen et au Havre, en dépit d'une politique volontariste ces dernières années.

Leurs tâches se concentrent donc principalement sur la normalisation et le traitement juridique des contrats. Il existe donc un manque à combler à l'amont du processus de la valorisation. Il faut travailler sur les étapes de la détection et de la qualification du caractère valorisable des résultats de la recherche, puis orienter et accompagner les responsables scientifiques dans cette démarche. Cela suppose des spécialistes avec une solide connaissance de l'état des recherches nationales et internationales, ainsi que des besoins économiques pour détecter les projets potentiels.

Seinari et les agences de développement économiques sont en relais pour prospecter les entreprises et rechercher des débouchés industriels.

Paradoxalement, en décalage avec la faiblesse de ces moyens humains, les Etablissements déposent bien des brevets, qui représentent un budget semble-t-il important. Cela

implique aussi des ressources potentielles issues de redevances et cessions de licence.

Une estimation précise ainsi que la définition d'une politique de propriété intellectuelle conduisant à breveter avec discernement, font partie intégrante des travaux en cours de Normandie Valorisation.

**Principes d'intervention de la Région :**

La Région soutiendra la démarche de mutualisation de la valorisation de la recherche, pilotée par la ComUE. Pour ce faire, elle souhaite participer activement aux travaux de la commission Normandie Valorisation, puis à la concrétisation de la structure qui en débouchera.

La Région souhaite une articulation ou « maillage » à deux niveaux :

- d'une part entre les GRR et les actions de valorisation, en particulier la détection et l'accompagnement par le guichet de Normandie Valorisation au sein de chaque campus thématique. A noter que la spécificité de la valorisation des SHS, très présentes en Haute-Normandie (GRR Culture et Société en Normandie principalement) mérite un regard particulier pour alimenter l'innovation sociale.

### Orientation stratégique 3

#### Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

- d'autre part entre Normandie Valorisation (ou la future structure mutuelle de valorisation), Seinari, les Centres de Technologie, ainsi que les agences de développement, la CREA Métropole et les représentants du monde économique. Cet ensemble présente des compétences et positionnements complémentaires dans la chaîne de la valorisation.

Pour ce faire, une démarche progressive pourra être menée, dans le cadre de l'expérimentation des Campus thématiques. Le suivi de la réalisation des objectifs de cette expérimentation permettra d'en tirer les enseignements pour la stratégie des campus.

Enfin, la sélection et l'orientation des projets valorisables supposeront de mobiliser « l'écosystème » de l'innovation :

les EESR/la ComUE mais également Seinari, des personnalités du monde économique (Pôles et filières), des experts, les investisseurs privés, etc.

De puissants soutiens pourront être combinés en faveur de la structuration de la valorisation de la recherche : les fonds FEDER dans le cadre de la Spécialisation Intelligente SRISI pour les futurs fonds FEDER, les moyens nationaux en faveur de la ComUE au titre du contrat de site « transitoire » 2015/2017, les financements du PIA2 ISITE, et les financements de l'Etat. Grâce à ces cofinancements, il convient tout d'abord de mettre à niveau les moyens humains en constituant des équipes de valorisation (cf. guichet de valorisation au sein des campus thématiques).

La Haute-Normandie, plus que d'autres régions, possède

### 3.2 : Mieux connecter le potentiel de recherche avec les entreprises

une importante recherche privée : 2/3 des chercheurs haut-normands sont dans le privé.

En outre, ses domaines d'excellence la porte naturellement à une importante production technologique : elle est la 8ème région de France pour le nombre de brevets principalement en chimie-matériaux et procédés industriels.

Les acteurs du territoire sont particulièrement bien structu-

rés en filières industrielles et pôles de compétitivité de premier plan.

L'Institut Carnot Energie et Système de Propulsion, les 8 Centres de Ressources Technologiques et de Transfert, sont autant de professionnels efficaces à l'interface avec les entreprises.

Grâce à l'ensemble de ces leviers, souvent rassemblés, les

#### Un écosystème favorable aux collaborations R&D



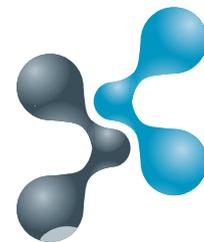
##### Des campus thématisés :

Energie-Electronique - Matériaux  
Logistique, Maritime, Portuaire  
Chimie - Biologie/Environnement/  
Agronomie  
Santé, Biomédical  
Sciences économiques et  
sociales - Culture



##### Des réseaux d'entreprises :

3 Pôles de compétitivité : Movéo,  
Nov@log, Cosmetic Valley  
6 Filières : NAE, ARIA, CBS, LSN,  
EHN, Glass Valley  
9 Clusters : Dieppe mécaénergie,  
Normandypackaging, Ahnorria,  
Anoribois, Novéatech, Adress,  
NWX, Vialog, CRES



##### Des centres technologiques :

CERTAM - CEVAA  
CARNOT ESP  
ANALYSES ET SURFACES  
IRSEEM - TLTI - AGRO HALL  
IDIT  
Une future plateforme de performance industrielle

Orientation stratégique 3

Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

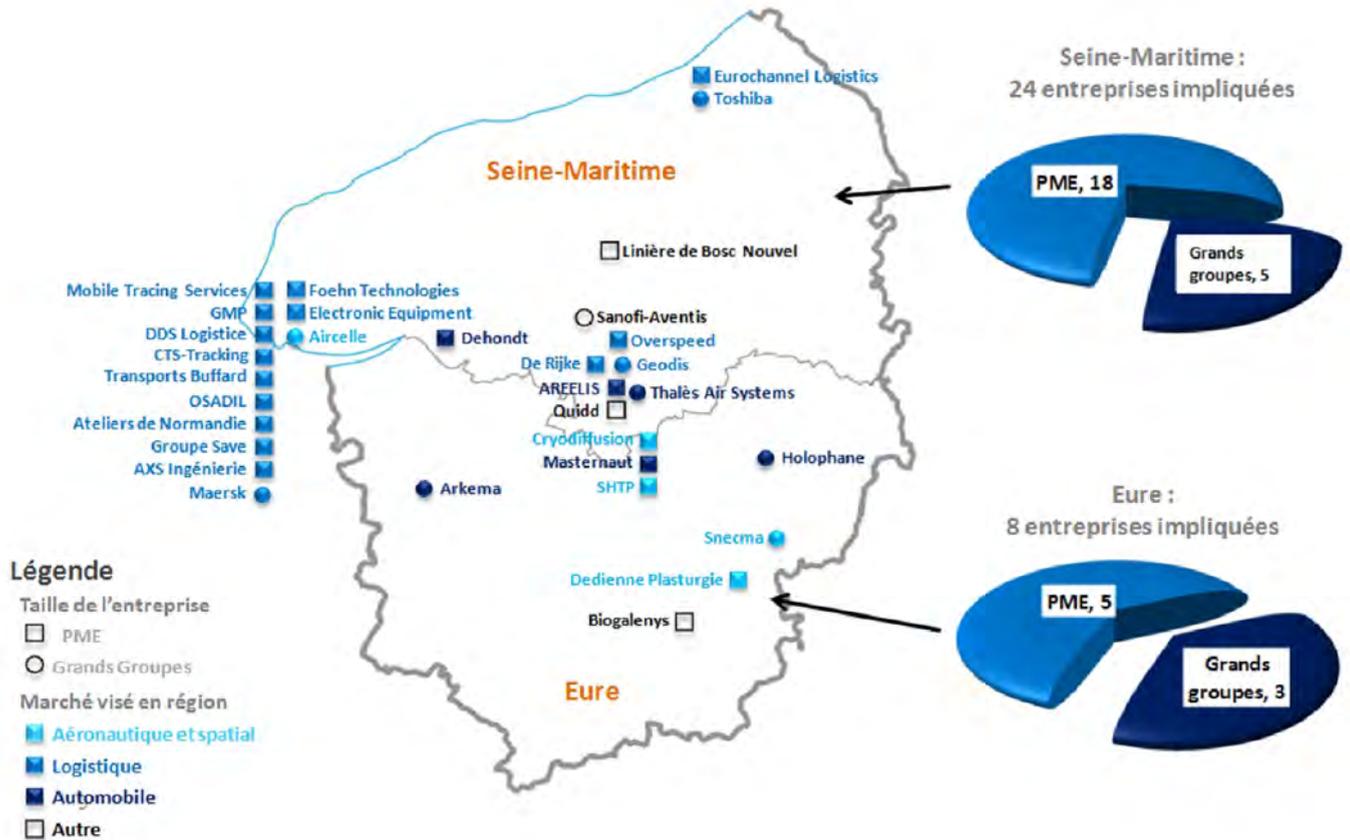
participants à la concertation ont rappelé l'important chemin parcouru ces 10 dernières années dans les relations entre les entreprises et les structures de recherche académiques.

missions recherche et technologie, ou des domaines d'activité stratégiques DAS, auxquels participent activement les équipes de recherche académiques.

Les filières et les pôles de compétitivité pilotent des com-

Cartographie des entreprises régionales impliquées dans les projets collaboratifs recensés

Source : Développement et Conseil, 2010



Ainsi la recherche partenariale s'est développée. Toutefois, il reste des progrès à réaliser.

## Orientation stratégique 3

## Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

[ **Enjeu 23 : Le potentiel de recherche en lien avec les entreprises et la société** ]

L'étude réalisée en 2010 sur les projets collaboratifs en Haute-Normandie a mis en exergue la nécessité d'actionner des voies d'émergence de projets collaboratifs supplémentaires, en particulier en valorisant les Grands Réseaux de Recherche et en exploitant davantage le rôle d'interface de Seinari.

**Objectif : Développer les temps et lieux d'échanges entre le monde de la recherche et de l'économie**

**PROJET****Rapprocher les laboratoires, les GRR, les filières et pôles de compétitivités**

Dans le cadre d'une stratégie d'attractivité des Campus, centrés sur les thématiques fortes qui intéressent les secteurs économiques régionaux, il faut mettre en place davantage de démarches concrètes entre ces acteurs, de lieux et modalités de rencontres. Il reste toutefois un déficit d'information réciproque. Il y a donc besoin d'un programme de lieux et moments de rencontre : « L'organisation en campus devra constituer aussi une réponse à cet enjeu : le campus ferait le lien, grâce à une méthodologie du travail en commun formation recherche entreprises. » (Citation d'un participant à la concertation)

Il convient également de privilégier :

- l'intégration accrue des représentants du secteur privé au sein des instances de la valorisation et de l'innovation : Normandie Valorisation dont la gouvernance intègre déjà ces acteurs, tout comme celle de Seinari,
- la Mise en place d'un programme commun de temps et de lieux de rencontres entre la recherche et les entreprises rassemblant les GRR, Seinari, les filières et les pôles de compétitivité : Ce programme pourra se focaliser sur les manifestations à succès tels les rendez-vous chez les grands comptes organisés par le technopôle CBS ou encore « les passerelles » de Seinari,
- Le développement de démarches mutualisées entre entreprises et laboratoires comme notamment :
  - le cofinancement de thèse (en particulier, le dispositif des CIFRE Conventions Industrielles de formations et de recherche) comme outil privilégié des collabora-

tions entre la recherche et les entreprises, mais aussi de dissémination du statut de docteur dans les entreprises (et dans les conventions collectives)

- l'encouragement à l'émergence de démonstrateurs ou de volet démonstration dans les projets des Grands Réseaux de Recherche pour que les infrastructures de recherche soient, dans la mesure du possible, configurées pour répondre aux besoins d'essais et d'expertises des entreprises.

Il est à noter également l'intérêt des démarches des EESR qui structurent leurs relations avec les acteurs du territoire en créant des Fondations, réunissant des collectivités locales et de grandes entreprises régionales: la Fondation Flaubert concernant les Humanités, la Fondation Charles Nicolle concernant la technologie médicale, ou encore l'Institut Confucius porté par Neoma Business School et orienté sur les relations économiques avec la Chine.





***UNE GOUVERNANCE  
DE L'ESRI ET DU SRESRI***

AMBITION 3 : UNE GOUVERNANCE DE L'ESRI ET DU SRESRI

La Région Haute-Normandie appréhende le SRESRI comme une démarche avant tout collective. Consciente de la complexité du domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de son champ d'intervention, la Région souhaite organiser les relations avec les Etablissements et les acteurs concernés par le supérieur et la recherche.

Université (dont la commission Normandie Valorisation), Rectorat, CHEERS et CESAR, GRR etc.

La mise en place de ces nouvelles structures prendra en compte les instances existantes et leur fonctionnement actuel sans en complexifier l'organisation sur le territoire.

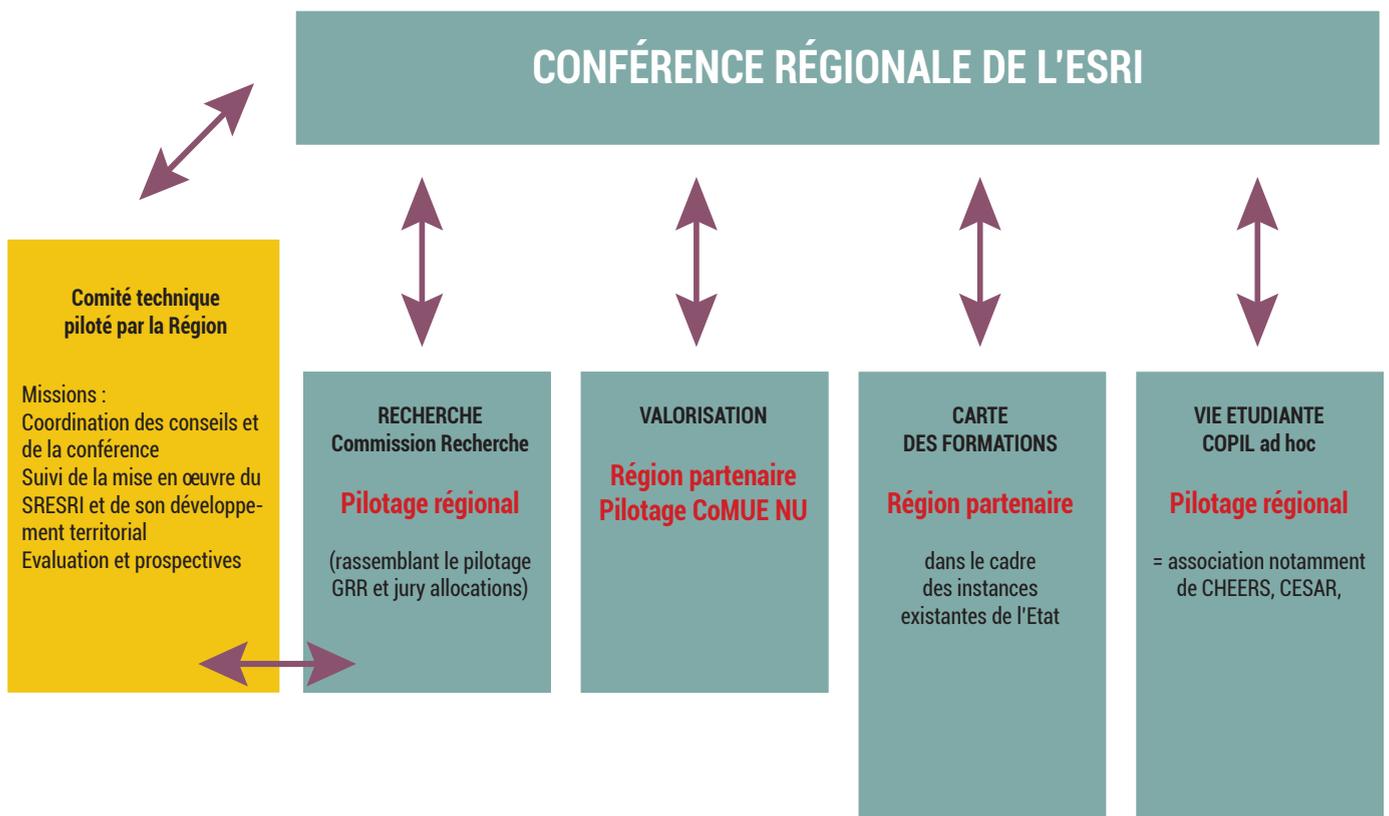
C'est une condition pour réaliser ses ambitions.

L'objectif assigné à cette gouvernance est d'organiser et d'animer les échanges et les choix collectifs en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la Recherche en Haute-Normandie.

En particulier cette gouvernance doit apporter une évolution favorable par rapport à la situation actuelle.

Elle s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les instances fédérant les établissements : ComUE Normandie

[ **Enjeu 24 : Le pilotage partenarial du SRESRI** ]



### Orientation stratégique 3

## Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

Parmi les quatre grands domaines identifiés ci-dessus, la Région prendra l'initiative d'organiser une Commission Recherche et une Commission Vie étudiante.

La Région s'investit fortement dans la structuration de la Recherche et en faveur des jeunes chercheurs. Elle a la volonté de capitaliser sur la dynamique existante mise en place entre établissements dans le cadre des GRR et des allocations régionales, en faisant évoluer dès le printemps 2014 le pilotage en une Commission Recherche. Celle-ci pourra connaître des configurations variables selon l'ordre du jour. En mai et juin elle sera plénière pour examiner les allocations. En septembre/octobre, elle pourra se réunir en session de travail

pour le pilotage des GRR (suivi des feuilles de route, préparation des appels à projets). Elle pourra également se réunir sur proposition des Etablissements et des GRR sur une actualité, un enjeu particulier ex : PIA2, dispositifs Feder.

la Commission Vie étudiante : Pilotée par la Région, cette commission réunira notamment le CROUS, les représentants des syndicats des étudiants et les associations d'établissements haut-normands tels que CHEERS, CESAR et CESE. Elle aura vocation à mener des réflexions et travaux relatifs aux conditions de vie des étudiants (logement, restauration, transports, offre culturelle et sportive,...).

### **Enjeu 25 : La contractualisation, la programmation des moyens et le suivi**

Le SRESRI est un socle permettant d'enclencher un processus dynamique.

La Région Haute-Normandie mène depuis de nombreuses années une politique volontariste : 1<sup>ère</sup> région métropolitaine à s'être dotée d'une Cité des Métiers, elle a créé dans le cadre de sa politique, un certain nombre de dispositifs destinés aux étudiants et plus largement aux jeunes haut-normands : Région Stages Mobilité, Région sans Frontières, la Carte Région Liberté, ATOUMOD, Atoustage, Handisup.

Elle est également partenaire du Réseau Universitaire Numérique Normand et financeur d'actions dont la Léocarte.

Elle assure parallèlement un soutien à la recherche et à l'innovation dans un continuum de dispositifs, depuis les Grands Réseaux de Recherche (GRR) jusqu'aux aides à l'innovation : soutien des programmes des GRR, allocations doctorales, postdoctorales, soutien aux équipements de recherche mutualisés et aux outils de calcul numérique intensif, à la diffusion de la culture scientifique, aux colloques.

Le Schéma identifie un certain nombre d'actions ciblées pour répondre aux besoins de la Haute-Normandie, et ne se veut pas exhaustif, mais dynamique.

Il a en effet vocation à évoluer et à être complété pendant la durée du schéma (période 2014-2020), en fonction des

orientations stratégiques adoptées par les différentes instances de pilotage qui seront mises en place.

La mise en œuvre du schéma s'appuiera sur deux niveaux d'intervention :

- la Région a vocation et la volonté de porter un certain nombre de projets relevant notamment de la coordination et de l'animation de son territoire.
- la Région accompagnera les actions menées par d'autres acteurs régionaux.

Cela suppose la formalisation d'un plan d'actions pluriannuel, composé de fiches-actions et d'indicateurs. Mais aussi la formalisation de la coopération avec les acteurs de l'ESR concernés. L'objectif est donc de conclure des conventions de partenariat sur les actions d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens respectivement apportés par les partenaires pour leur mise en œuvre.

Ces plans d'actions partenariaux seront suivis par les instances de la gouvernance du SRESRI au vu d'objectifs cibles et de bilans (ex : indicateurs).

La gouvernance donnera lieu à une première Conférence régionale annuelle de l'ESRI au premier semestre 2015.

## Orientation stratégique 3

## Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

**Enjeu 26 : La gouvernance garante de la cohérence entre SRESRI et son environnement**

Le SRESRI s'inscrit en cohérence avec les programmes européens et nationaux, ainsi que les schémas et stratégies existants. La gouvernance visera à assurer la meilleure complémentarité entre le SRESRI et les divers échelons.

**Cohérence avec l'échelon européen :**

Tout particulièrement, le SRESRI de Haute-Normandie contribue au nouveau plan stratégique Europe 2020 adopté par l'Union Européenne. En effet, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont reconnus et renforcés par l'Union européenne comme enjeu et facteur majeur d'une économie européenne compétitive et inclusive.

Dans cette approche, la Région a adopté la Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente, afin de flécher les fonds européens FEDER sur 6 domaines de spécialisation correspondants en grande partie aux GRR et Campus Thématiques.

En outre, le programme de l'Europe dédié à la Recherche et Développement ainsi qu'à l'Innovation, « Horizon 2020 », renforce encore les soutiens européens à la Recherche.

Les trois priorités se retrouvent dans le SRESRI et dans les politiques régionales : L'excellence scientifique, tout particulièrement la promotion de la recherche fondamentale interdisciplinaire, les infrastructures de recherche de grande envergure grâce à leur mise en commun, (cf. GRR), et la mobilité internationale des chercheurs

Bien plus, les 7 Défis sociétaux : Santé , Bioéconomie, Energie, Transports, Changement climatique et ressources, Sociétés inclusives, Sécurité , retenus par Horizon 2020, sont au cœur des GRR et des Campus thématiques haut-normands. Surtout, la philosophie générale, qui repose sur une recherche d'excellence parce qu'interdisciplinaire et collaborative positionne très bien les GRR de Haute-Normandie, construits sur ces mêmes bases.

**Cohérence avec l'échelon national :**

Dans la continuité de l'Union Européenne, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche élabore la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (STRANES) et la Stratégie Nationale de Recherche (SNR).

La Stratégie Nationale de l'Enseignement supérieur (StraNES) : l'élaboration par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'une stratégie nationale dédiée à l'enseignement supérieur est une nouveauté introduite par la loi du 22 juillet 2013.

Elle permettra notamment de définir les attentes de la Nation à moyen et long terme en matière d'enseignement supérieur, les objectifs nationaux sur dix ans et les grandes orientations et les évolutions à prévoir pour atteindre ces objectifs.

La Stratégie nationale de recherche (S.N.R.) veut permettre à la recherche française, dans toute sa diversité, de mieux répondre aux 10 défis scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux des décennies à venir.

- Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique,
- Une énergie propre, sûre et efficace,
- Stimuler le renouveau industriel,
- Santé et bien-être,
- Sécurité alimentaire et défi démographique,
- Mobilité et systèmes urbains durables,
- Société de l'information et de la communication,
- Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives,
- Une ambition spatiale pour l'Europe,
- Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents.

Le SRESRI haut-normand contribuera clairement à ces défis nationaux parmi lesquels on peut souligner la transition énergétique et sur l'écomobilité qui sont au cœur du projet de la Haute-Normandie.

Il faut aussi rappeler que le SRESRI a été élaboré sur la base et en cohérence avec les premiers échanges stratégiques intervenus début 2014 dans la perspective d'un futur Contrat de Projet Etat Région. Le moment venu, le SRESRI éclairera de ses priorités pluriannuelles les négociations pour le CPER.

### Orientation stratégique 3

#### Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

Dans le même ordre d'idée, le SRESRI doit également permettre de mieux inscrire les projets haut-normands dans le Programme des Investissements d'Avenir 2 (PIA2). En effet, jusque récemment, les Investissements d'Avenir ont suscité un travail important de la part des équipes de recherche et Etablissements d'enseignement supérieur.

Il convient de donner suite à ces potentialités et de corriger les inégalités territoriales dans un esprit plus coopératif que compétitif.

Le Programme des Investissements d'Avenir 2, tel que précisé le 30 janvier 2014 par Le Président de la République à Strasbourg, engagera 3 Milliards d'Euros pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Il vient soutenir la constitution de pôles universitaires visibles à l'international, reposant sur davantage de coordination et une logique forte de travail en réseau.

La Communauté d'Universités et d'Etablissements Normandie Université ComUE NU possède ces caractéristiques, qu'elle doit faire fructifier dans le cadre d'une gouvernance forte et d'un projet stratégique. Pour cela, elle s'appuie notamment sur la longue expérience de coopération entre les laboratoires et établissements, comme l'illustrent les 3 laboratoires et les Ecoles doctorales communes aux deux régions.

La ComUE NU sera donc candidate au PIA2, afin de contribuer à la diversité scientifique française, en améliorant la « puissance de la force de frappe scientifique » et la cohésion nationale en la matière.

La loi de Finances pour 2014 a précisé le périmètre du PIA2, et le lancement des appels à projets est attendu pour l'été 2014.

La ComUE NU a d'ores et déjà enclenché les travaux préparatoires qui l'amèneront à s'inscrire dans les deux objectifs distincts mais complémentaires du PIA2 :

- les Initiatives d'Excellence (IDEX) correspondant aux Universités de recherche intensive (2 Mds d'€), alliant forte visibilité internationale et large spectre disciplinaire.
- les pôles à forte identité thématique de grande qualité scientifique en partenariat avec le monde socio-économique : les Initiatives Science-Innovation-Territoires-Economie ISITE.

La Haute-Normandie a toujours encouragé le travail en réseau, et saura donc participer à cet effort de « l'excellence pour tous » (cf. Geneviève Fioraso, Ministre de l'ESR juillet 2012), dépassant les phénomènes de prés carrés. Elle est donc prête à relever les 3 grands défis lancés par le PIA2 : l'excellence, la souveraineté pour conforter notre rang et notre indépendance scientifique, et l'unité pour dépasser les fragmentations héritées de l'histoire de l'ESR français.

Le présent SRESRI se fixe pour objectif structurant d'accompagner vers le succès les travaux de la ComUE NU dans l'élaboration de son projet stratégique et de sa candidature au PIA2.

#### Cohérence avec les échelons territoriaux :

Le SRESRI en tant que démarche collective, a été élaboré en concertation avec les autres collectivités territoriales, qui y ont participé et contribué tout au long du processus.

De nombreuses actions interrégionales pourront se renforcer dans ce cadre : le Schéma stratégique de la Vallée de la SEINE, les GRR interrégionaux dont sont issus les deux Labex EMC3 et Synorg, l'Equipex GENESIS, le G4 et le Cancéropôle Nord Ouest qui devraient permettre de constituer une Fédération Hospitalo Universitaire, des équipements communs par exemple sur les risques du littoral (Clarec et ROLNP).

Ces coopérations sont extrêmement fructueuses, et portent sur des enjeux majeurs autour lesquels les Régions s'unissent pour mieux les traiter.

L'approche retenue est pragmatique et fonctionnelle : coopérer au gré des besoins et en suivant la géographie du projet, selon des géométries variables ; la Haute et la Basse-Normandie, la Picardie, le Nord Pas de Calais et l'Île de France, et tout autre territoire avec lequel un intérêt commun est identifié.

Ainsi, dans le domaine de la formation professionnelle, une coopération a été mise en place avec la Picardie sur l'information, l'orientation et la formation dans l'éolien. Le chantier école WindLAB est destiné à rassembler les différents acteurs de la formation : initiale sous statut scolaire, continue, supérieure, en alternance et de l'industrie éolienne souhaitant former leurs salariés. Des stagiaires haut-normands peuvent ainsi suivre une formation professionnelle sur cette plateforme technique et pédagogique picarde dédiée aux métiers de l'éolien.

### Orientation stratégique 3

#### Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

Le projet InnovENT-E précédemment évoqué, porté par les acteurs de l'enseignement supérieur et les collectivités est également un exemple de coopération interrégionale qui associe notamment la Haute-Normandie et la Picardie.

L'objectif est d'amplifier les synergies mais aussi les complémentarités, et au cas par cas, mettre en place les actions et soutiens en cohérence et convergence. La Région Haute-Normandie s'appuiera pour ce faire sur la longue expérience de l'interrégionalité et des conventions de coopération régulièrement conclues avec plusieurs régions.

Les Communes et Intercommunalités accueillant des établissements du supérieur et de recherche ont fortement contribué à la préparation du SRESRI, permettant de définir les priorités d'intervention, ainsi que d'assurer la cohérence avec les Schémas locaux de l'ESR actuellement en préparation.

La stratégie des campus mobilise particulièrement les collectivités territoriales dans une logique d'attractivité et d'accueil, de services et de développement urbain.

Le SRESRI et sa gouvernance créent un espace permanent de dialogue entre la Région, les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESR.

La dimension interrégionale est par ailleurs matérialisée par la ComUE NU et ses réflexions en cours pour définir le projet transitoire jusqu'en 2017 (voir introduction), avant le Contrat de site 2017/2021 qui prendra en compte les SRESRI des Régions.

Enfin, et comme indiqué dans les éléments liminaires, le SRESRI s'inscrit dans la continuité et l'actualisation des Schémas et des Instruments régionaux : SRADT (Schéma Régional d'aménagement et de développement du territoire), CRDE (Contrat Régional de Développement Economique), CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles), SCRAE (Schéma Régional Climat Air Energie), le schéma des formations sanitaires et sociales.

# ***PLAN D' ACTIONS***



Le SRESRI affirme les orientations et les principes d'interventions pour la période 2014/2020. Ils seront déclinés dans un plan d'actions, bâti avec les acteurs de l'ESR et dans le cadre de la gouvernance.

D'ores et déjà, des actions sont identifiées ci-après, dont certaines, plus mûres, sont en outre détaillées dans des fiches-action.

## Orientation 1 : les Campus Thématiques de Haute-Normandie

### Elaborer le cahier des charges type des Campus haut-normands

Garantir les services du quotidien aux étudiants : restauration, transport, offre culturelle et sportive

Développer une offre de services numériques avec la mise en place d'un socle de base de services numériques banalisés disponible sur chaque site

Définir le maillage et l'organisation des Campus thématiques en réseau

### Développer l'internationalisation :

Concevoir une stratégie de promotion et de mise en valeur à l'international de l'offre de formation supérieure et de recherche.

Accueillir de manifestations et congrès internationaux

Favoriser le développement des guichets d'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers

Accompagner les étudiants étrangers dans la maîtrise de la langue française

### Mettre en place la Caution Locative Etudiante (CLE) *voir Fiche Action*

### Etudier des solutions et des produits alternatifs en matière de logement étudiant, en liaison avec les territoires

### Faire monter en gamme les programmes des Grands Réseaux de Recherche

### Améliorer la participation aux programmes nationaux et européens (Expertise et candidatures aux appels à projets)

### Travailler, aux côtés de la ComUE Normandie Université et des Etablissements, à l'expérimentation d'un Campus EEM (Energie, Electronique, Matériaux)

### Mettre en place des outils mutualisés dédiés à la recherche (ex : Maison de la simulation numérique)

### Co-détecter et faire venir les talents et les potentiels en partenariat avec les GRR et les Etablissements *Voir Fiche Action*

### Offrir un package d'accueil aux étudiants et chercheurs internationaux, en concertation avec les Etablissements

### Mettre en place des partenariats avec les Grands Organismes de Recherche *voir Fiche Action*

## Orientation 2

### Développer les liens entre formation et monde économique

**Favoriser l'ambition des lycéens et apprentis** par un accompagnement personnalisé (ex : Tutorat, Lumière des Cités) Voir Fiche Action

**Sensibiliser à l'entrepreneuriat : PEPITE** Voir Fiche Action

**Assurer l'ingénierie des projets de mobilité** des étudiants (ERASMUS+)

**Soutenir le programme Innovent-E** Voir Fiche Action

**Dynamiser l'information et l'orientation : Liaisons entre enseignants, Innovation pédagogique, Réorientation**  
Voir Fiche Action

**Mettre en place un service public régional de l'orientation** en partenariat avec la Cité des Métiers

**Articuler les formations entre les établissements et les filières**

## Orientation stratégique 3

### Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche

**Concrétiser l'organisation mutualisée de la valorisation de la recherche**

**Mettre en place les soutiens appropriés pour la Valorisation de la Recherche**, en fonction de l'avancement de Normandie  
Valorisation : exemple, le Fonds de maturation Voir Fiche Action

**Soutenir des programmes de rencontres Recherche-Entreprises**

**Etendre le programme de diffusion de la Culture scientifique**

## axe SRESRI

## Ambition 1 : Développer l'attractivité de la région, de son offre de formation et de sa recherche

## Enjeu 1 : Les services du quotidien aux étudiants

## Objectifs

- Offrir une garantie personnelle pour les étudiants sans garants en proposant rapidement une caution solvable aux étudiants, qui en raison de leur situation familiale ou personnelle ne peuvent en fournir lors de leur recherche de logement
- Apporter un dispositif d'aide au logement aux étudiants non-boursiers
- Favoriser l'accès au logement de tous les étudiants
- La Caisse des Dépôt et Consignations
- Le Crédit coopératif : opérateur
- L'association SIRES (Service Immobilier Rural et Social d'Aquitaine) qui assure la gestion administrative du fonds de Cautionnement Locatif Etudiant
- Le CNOUS / les CROUS qui assurent la gestion administrative de proximité
- Les Régions

## 1. Description de l'action

- Depuis la rentrée 2013, l'Etat a mis en place à titre expérimental un dispositif nommé Caution Locative Etudiante « CLE », dans les Académies où l'accès au logement s'avère particulièrement difficile.
- L'Etat a décidé de généraliser en 2014 ce dispositif à l'ensemble du territoire national (objectif : environ 14 000 à 20 000 bénéficiaires).
- La CLE permet de proposer rapidement une caution solvable aux étudiants qui ne peuvent présenter de caution familiale ou bancaire lors de leur recherche de logement, et ce quel que soit le type de logement.
- L'étudiant bénéficie de cette garantie moyennant une cotisation mensuelle de 1.5% du montant du loyer.
- En cas de défaut de paiement, les gestionnaires de la CLE procèdent au paiement du loyer en attendant que l'étudiant puisse rembourser.

## 2. Cibles

- Les étudiants âgés de moins de 28 ans disposant de revenus mais sans garants, non boursiers de l'enseignement supérieur lorsque logés dans le parc conventionné.
- Les post doctorants sans condition d'âge (doctorat obtenu depuis moins de 6 ans et occupant un poste de chercheur non titulaire au sein d'une unité ou laboratoire de recherche dans le cadre d'un contrat à durée déterminée).

## 3. Partenaires (consortium)

- L'Etat (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

## 4. Pilote

- L'Etat (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

## 5. Moyens

- Mise en place d'un consortium
- Mise en place d'un Fonds de Garantie initial par l'Etat et la Caisse des Dépôt et Consignations de 600 000 €
- Participation des Régions au fonds de garantie pour la généralisation du dispositif sur l'ensemble du Territoire.

## 6. Calendrier

- Une phase d'expérimentation a été lancée à la rentrée 2013 couvrant les baux signés entre le 1er septembre et le 31 décembre 2013 dans les Académies de Lille, Paris, Créteil, Versailles, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Nice (soit 2 000 étudiants concernés).
- La phase de généralisation est prévue à la rentrée 2014 (date fixée en fonction des réponses des Régions)

## 7. Indicateurs

- Nombre d'étudiants bénéficiant de la CLE en Haute-Normandie

## axe SRESRI

## Ambition 1 : Développer l'attractivité – Des campus haut-normands qui rayonnent

## Enjeu 6 : L'accueil d'étudiants et chercheurs à fort potentiel

## Objectifs

- Accueillir et pérenniser des forces de recherche de haut niveau sur le territoire régional
- Renforcer la présence de la recherche publique et notamment des Grands Organismes de recherche en région
- Développer la lisibilité et l'attractivité de la recherche régionale au niveau international

## 1. Description de l'action

- Plusieurs démarches convergentes sont mises en place
- La détection et le suivi de talent à potentiels présents en région est un premier levier.
- Il s'agit dans un premier temps de capitaliser sur les ressources humaines déjà accompagnées dans le cadre de différents dispositifs actuels. Il convient à cet effet de mettre en place différentes actions
  - Effectuer un bilan des précédents appuis à l'installation de chercheurs (soutien jeunes équipes, allocation post doctorales, projets structurants des GRR...) ainsi que de l'ensemble des contributions mises en place pour la pérennisation de l'axe scientifique visé ou en termes de valorisation.
  - Mettre en place un suivi spécifique des chercheurs ainsi accompagnés
  - Mobiliser les outils existants (dispositifs régionaux, appuis des Etablissements et Grands Organismes) afin d'accompagner de manière coordonnée ces dynamiques d'émergence dans une logique d'installation pérenne en région.
- Le renforcement des dynamiques d'accueil destinées à attirer des chercheurs d'envergure extra-régionaux à l'échelle nationale et internationale constitue un second levier prioritaire.
- L'accueil de chercheurs d'envergure peut s'effectuer dans le cadre de la mise en place de nouvelle(s) chaire(s) ou de projets équivalents (Chaire(s) rattaché(s) aux labex ou projet de chaire Cosmétique de Cosmétique valley par exemple), ou encore dans le cadre de réponse à des appels à projets nationaux (ANR Chaire ou chercheurs de haut niveau), Européen Horizon 2020 de type ERC....

- Plus que la constitution d'un éventuel dispositif, il s'agit d'identifier les projets et de mettre en synergie et en concordance des capacités d'action existantes pour initier et accompagner des démarches stratégiques portées par les Etablissements, en lien notamment avec les Grands Organismes de recherche.

## 2. Cibles

- Post doctorants / Chercheurs confirmés nationaux ou internationaux

## 3. Acteurs concernés

- ComUE Normandie Université, Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, Seinari, Grands organismes

## 4. Pilote

- Région Haute Normandie

## 5. Moyens

- Mise en place d'un groupe de travail dédié dans le cadre de la Commission Recherche du SRESRI
- Mobilisation des dispositifs existants et le cas échéant expérimentation puis mise en place d'un dispositif partenarial dédié.

## 6. Calendrier

- Lancement de la réflexion à l'été 2014
- Indentification des projets, expérimentation et le cas échéant mise au point d'un dispositif partenarial dédié - année 2015

## 7. Indicateurs

- Nombre de projets d'accueil présentés par les établissements
- Nombre de projets accompagnés
- Nombre de dynamiques de recherche pérennes mises en place à 1 puis à 3 ans
- Insertion de post-doctorants : exemple : incubation, recrutement dans les entreprises etc.

## axe SRESRI

## Ambition 1 : ATTRACTIVITE

## Enjeu 8 : Un partenariat renforcé avec les Grands Organismes Nationaux de Recherche

## Objectifs

- Etablir des partenariats de développement stratégique avec les Grands Organismes de Recherche nationaux afin de :
  - consolider puis augmenter les effectifs de recherche en Haute-Normandie
  - assurer davantage de cohésion entre les politiques respectives de la Région et des Grands organismes nationaux, au profit de la recherche régionale

## 1. Description de l'action

- Dans un premier temps : définition du périmètre thématique, des objectifs et des leviers prioritaires d'action
  - échange avec les instances appropriées de chaque Grand Organisme, en particulier les Instituts ITMO des alliances, et les Instituts thématiques du CNRS
  - en présence des établissements régionaux, de la ComUE, et des Coordonnateurs des GRR
  - réflexions autour des cibles prioritaires suivantes
    - l'émergence (détection précoce des candidats, cofinancement d'équipes émergentes)
    - l'international (chaires d'excellence et accompagnement de candidatures européennes Marie Curie par exemple)
    - en complément, le cas échéant, identification d'une démarche conjointe autour d'un très grand équipement (cf. : outils de calcul Crihan, Genesis, etc.)
- Dans un second temps, contractualiser pour plusieurs années et mettre en places les soutiens

## Pistes d'actions détaillées :

- Travail de co-détection des talents et potentiels. En particulier, cette action, grâce à l'expertise des Grands Organismes, pourra se concentrer sur l'identification des jeunes chercheurs les plus doués en début de carrière, pour leur permettre de se hisser au rang des leaders de la recherche et leur assurer le meilleur développement professionnel (candidature aux ERC Starting Grants) ;

- Sélection et mise en place de Chaires d'excellence (au niveau professeur d'Université en particulier) dotées d'allocations doctorales ou post doctorales régionales et salaires par le grand organisme employeur
- Identification et déploiement de « très grands équipements » scientifiques, en s'appuyant sur les instruments existants en région (cf. supercalculateur du CRIHAN)

## 2. Cibles

- CNRS, Alliances interorganismes, IFREMER, INRA, BRGM (etc.)

## 3. Acteurs concernés

- Etablissements ESR et ComUE NU, Grands Organismes de Recherche, services de l'Etat

## 4. Pilote

- Région Haute Normandie

## 5. Moyens

- Dans un premier temps : temps de travail, animation du dialogue, formalisation
- Dans le second temps, suite aux contractualisations, mobilisation des dispositifs de financement (dispositifs allocations régionales + Fonds régional d'Emergence de Recherche et d'Innovation FERI + FEDER + moyens affectés par les Grands organismes, et éventuellement les EESR, et la ComUE)

## 6. Calendrier

- Temps des échanges et concertation : de juin à décembre 2014
- Temps de la contractualisation : 2015/2020

## 7. Indicateurs

- L'impact de ces actions se mesurera en effectifs mais aussi à moyen terme par l'obtention de nouvelles labellisations d'unités de recherche mixte ou d'instruments avec les grands organismes :

axe SRESRI

---

Ambition 1 : ATTRACTIVITE

---

Enjeu 8 : Un partenariat renforcé avec les Grands Organismes Nationaux de Recherche

---

- Nombre de candidats/équipes détectés
- Nombre de candidats/équipes soutenus
- Nombre de candidatures européennes
- Nombre de chaires mises en place
- Evolution des effectifs de recherche des Grands Organismes Nationaux de Recherche en Haute-Normandie

## axe SRESRI

## Ambition 2 :

## Développer l'attractivité de la région, de son offre de formation et de sa recherche - Encourager l'ambition dans les études

## Enjeu 13 : Le développement d'outils au service de l'appétence pour la poursuite d'études ambitieuses

## Objectifs

- Poursuivre et développer les actions d'accompagnement destinées aux jeunes afin de les préparer et les accompagner dans la voie des études supérieures
  - Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur
  - développer l'ambition des jeunes et leur appétence pour les études supérieures
  - Augmenter le taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

## 1. Description de l'action

Au delà des actions de valorisation et d'ambition des parcours mises en place en Haute-Normandie, plusieurs acteurs régionaux contribuent à développer l'ambition des jeunes et leur appétence pour les études supérieures à travers des actions intégrées dans les dispositifs d'égalité des chances. Ces dispositifs sont basés sur la mise en place d'un accompagnement des élèves issus de l'éducation prioritaire structuré en partie autour d'un tutorat étudiant :

**Le dispositif « Lumières des Cités »**

L'objectif de ce dispositif est d'identifier au sein des classes terminales des lycées publics de la région, sous couvert du Rectorat et des établissements scolaires, des élèves issus d'un milieu modeste faisant preuve d'un véritable potentiel intellectuel et humain et porteur d'un projet d'avenir ambitieux. Le jury de sélection conduit

Les lycéens sont sélectionnés sur la base de critères prédéfinis par un jury conduit par le Rectorat et réunissant des représentants des collectivités territoriales du monde scolaire et universitaire, et des partenaires issus du monde socio-économique.

Les lauréats bénéficient, au cours de leur 1<sup>ère</sup> année d'enseignement supérieur, d'avantages matériels, d'une bourse, d'un accès facilité à des jobs d'été, mais également d'un suivi par deux référents du CRIJ qui leur apportent une aide dans la résolution de leurs problèmes (hors études) tels que le logement, l'orientation, les bourses...

**Les Conventions d'Education Prioritaires Sciences Po**

Le dispositif « Conventions d'Education Prioritaire » (CEP) a été mis en place par Sciences Po au niveau national. Il s'adresse aux élèves de CSP défavorisées.

La convention signée entre Sciences Po et le lycée permet de préparer des élèves volontaires de terminale à l'oral d'admission de Sciences Po.

Ce programme prévoit la préparation, avec l'aide d'enseignants volontaires, des élèves de terminale à l'oral spécifique de recrutement CEP de Sciences Po dans le cadre d'ateliers, l'intervention d'élèves de Sciences Po dans les lycées et la participation de ces lycéens à une journée découverte à Sciences Po.

## 2. Cibles

Les lycéens issus d'un milieu modeste ou scolarisés dans un établissement classé en ZEP-REP, zone sensible, zone de prévention de la violence, ZUS ou grande ruralité (Lumières des Cités, Conventions d'Education Prioritaires).

## 3. Partenaires (consortium)

le Rectorat de l'Académie de Rouen, le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), la Préfecture, les collectivités territoriales, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les représentants du monde socio-économique (entreprises, associations),....

## 4. Pilote

- pour le dispositif « Lumières des Cités : le Rectorat de l'Académie de Rouen
- pour le dispositif « Conventions d'Education Prioritaire » : Sciences Po

## 5. Moyens

**Pour le dispositif « Lumières des Cités »**

- Mise en place et suivi du dispositif assurés par le CRIJ de Haute-Normandie en étroite collaboration avec le Rectorat de l'académie de Rouen en charge du recrutement des jeunes lauréats.
- Mise en place d'un Comité de Pilotage réunissant les partenaires
- Partenariat actif d'entreprises implantées sur la région (accès à des jobs d'été).

**axe SRESRI****Ambition 2 : Développer l'attractivité de la région, de son offre de formation et de sa recherche - Encourager l'ambition dans les études****Enjeu 13 : Le développement d'outils au service de l'appétence pour la poursuite d'études ambitieuses**

- Financement du dispositif assuré par l'Agence Nationale pour la Cohésion Social et l'Egalité des Chances, la Région Haute-Normandie et les partenaires privés

**Pour le dispositif « Conventions d'Education Prioritaire » de Sciences Po**

- Mise en place du dispositif entre Sciences Po et le lycée formalisée par la signature d'une convention

**6. Calendrier**

Dispositifs opérationnels

**7. Indicateurs**

- Nombre de lycéens bénéficiant de ces dispositifs
- Nombre d'établissements intégrés à ces dispositifs
- Nombre d'étudiants assurant du tutorat ou intervenant dans les établissements
- Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur
- Enquête CRIJ sur la qualité du service et l'accompagnement des jeunes pour le dispositif « Lumières des cités »
- Rapport d'activités annuel de Sciences Po

## axe SRESRI

**Ambition 2 : l'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 17 : La mise en réseau des acteurs dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation sur le territoire.****Objectifs**

- Développer des projets de continuité pédagogique lycée - université.
- Favoriser la connaissance mutuelle des enseignants du secondaire et du supérieur :
  - Améliorer la représentation que les jeunes se font de l'université, et qui est souvent erroné, par une amélioration de la connaissance qu'ont les enseignants.
  - Permettre, de manière induite, d'améliorer l'information des lycéens et de leurs enseignants sur les filières de l'université (flux, contenus, attendus, exigences, dispositifs d'accueil en L1).
  - Dégager également de nouvelles voies de réflexion, le cas échéant de travail, sur le parcours d'orientation de l'élève au lycée afin que nos jeunes fassent des choix éclairés.
  - Tenter d'enrayer, l'encombrement de certaines filières, avec des taux de non-passage importants, ou bien encore réfléchir à la désaffection d'autres filières pourtant porteuses d'avenir

**1. Description de l'action**

- Il s'agit par le biais de rencontres, soit au niveau académique soit au niveau d'un bassin, de mettre en situation d'échange autour d'une thématique des enseignants de lycée avec des enseignants du supérieur.
- Les thématiques peuvent notamment porter sur :
  - l'harmonisation de pratiques pédagogiques ;
  - des éléments d'informations en vue d'améliorer l'orientation ;
  - les changements de programmes et de réformes ;
  - les éléments de pré-requis et les attendus.
- Ces rencontres doivent tisser de véritables liens en vue de développer des projets et des actions au plus proche des besoins des lycées et des universités et trouver leur ancrage au niveau des bassins.

**2. Cibles**

- Les enseignants du secondaire et du supérieur.

**3. Acteurs concernés**

- Les proviseurs et les enseignants des lycées
- Les enseignants des universités
- Les référents du supérieur
- Le conseiller continuum secondaire - supérieur

**4. Pilote**

- Le conseiller continuum secondaire - supérieur en lien avec les référents du supérieur.

**5. Périmètre**

- Les contraintes matérielles liées à l'organisation des rencontres.

**6. Calendrier**

- Pas de moment particulier défini

**7. Indicateurs**

- Les indicateurs liés à l'orientation post-baccalauréat
- Le pourcentage d'étudiants passant en L2.

## axe SRESRI

## Ambition 2 : L'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain

## Enjeu 15 : La sensibilisation à l'entrepreneuriat

## Objectifs

- Franchir un cap qualitatif et quantitatif dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, selon 4 mots d'ordre : Transversalité, Territorialité, Egalité des chances et Pluridisciplinarité
- sensibiliser les étudiants à la culture d'entreprise, encourager l'innovation, le transfert de technologie et la création d'entreprise, renforcer l'insertion professionnelle

## 1. Description de l'action

- Le programme PEPITE Vallée de Seine, porté par les deux communautés d'université et d'établissements Normandie Université et Université Paris Grand Ouest, a été retenu par l'Etat sur cet espace de projets Vallée de Seine.
- Le programme a pour vocation d'accompagner le parcours de « l'étudiant-entrepreneur » depuis l'envie d'entreprendre jusqu'à la phase création en assurant la transition vers les réseaux d'accompagnement et d'incubation.
- Le programme couvre la chaîne de valeur suivante: informer, sensibiliser, former, accompagner, incubé, créer.
- Cela prendra la forme de 3 types de programmes différents :
  - programmes particuliers à un territoire et labellisés (ex : les entrepreneuriales)
  - programmes territoriaux (ex : InnovENT-E)
  - programmes communs (ex : les Doctoriales, chaîne PEPITE vallée de seine sur Youtube)

## 2. Cibles

- Etudiants

## 3. Acteurs concernés

- ComUE Normandie Université, Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, Seinari, opérateurs de développement économique, Pôles de compétitivité etc.

## 4. Pilote

- ComUE Normandie Université

## 5. Moyens

- Dispositifs existants (ex : entrepreneuriales), appels à projets nationaux et internationaux (ex : prix « Tremplins Entrepreneuriat Etudiants »)
- + Contrat de site entre les ComUE et l'Etat (l'entrepreneuriat fait partie des missions légales des établissements d'ESR)
- + contributions du CPIER à venir, ainsi que des collectivités territoriales
- + FEDER

## 6. Calendrier

- Lancé début 2014
- Programme défini pour 3 ans

## 7. Indicateurs

- Définis au programme PEPITE Vallée de Seine, ainsi qu'au futur contrat de site

## axe SRESRI

**Ambition 2 : L'ESR au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 18 : La promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux.****Objectifs**

- Soutenir à l'innovation les PME-PMI pour faciliter la reconquête de marchés à l'export en mettant à disposition des PME-PMI des compétences adaptables, créatives, audacieuses ouvertes sur le monde.
- Attirer des diplômés de l'enseignement supérieur
- Donner accès aux PME-PMI à des dispositifs pédagogiques innovants existants adossés à des recherches multidisciplinaires mutualisées pour pouvoir bénéficier efficacement aux PME-PMI des territoires.
- Former les apprenants par l'action en impliquant plus fortement les PME-PMI
- Enjeux : Les PME-PMI qui représentent 80% des emplois en France sont peu présentes à l'international (part de leur chiffre d'affaire à l'export : 15 %).
- Ce constat est lié notamment à l'insuffisance d'adaptation de l'offre de formations disponible. Il convient donc d'apporter une réponse aux PME-PMI dans le soutien à l'innovation et à l'export.

**1. Description de l'action**

- InnovENT-E est lauréat de l'appel à Projet des Investissements d'Avenir IDEFI (Initiatives D'Excellence Formation Innovante).
- Pour former des talents de tout niveau et développer les compétences des personnels répondant aux spécificités des PME-PMI, des actions ont été identifiées dans le cadre de ce projet, parmi lesquelles la mise en place d'un référentiel national de compétences liées à l'innovation et à l'export ou bien encore la création de formations tout au long de la vie orientées compétences de tout niveau labellisées InnovENT-E, à partir de modules et séquences pédagogiques « emboîtables » pour constituer un continuum de formation allant du BAC+2 au BAC+8, capitalisables en formation continue, accessibles sous des formes variées (présentiel ; hybride ; à distance), adaptées aux différents publics visés et utilisant massivement tout le potentiel des supports numériques modernes.

**2. Cibles :**

- Les PME-PMI
- Les salariés
- Les formateurs

- Les structures d'enseignement
- Les acteurs économiques

**3. Partenaires**

- L'Etat
- Les membres fondateurs du consortium : le Groupe INSA, le Groupe CESI, le Groupe UT, l'Université de Lorraine et l'INPI (l'Institut national de la propriété industrielle)
- 12 établissements fondateurs
- 6 Régions

**4. Pilote**

- l'Etat

**5. Moyens**

- Financement du projet IDEFI Innovent-E
  - Subvention ANR (sur 6 ans)
  - Apport sur fonds propres des membres du consortium
  - Participation financière annuelle des Régions à l'association préfiguratrice du futur Institut

**6. Calendrier :**

- Inauguration du projet IDEFI Innovent-E en octobre 2012
- En 2014, création d'une association préfigurative de l'Institut Innovent-E associant les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les acteurs du monde professionnel.
- Développement de l'offre de formations et expérimentation de dispositifs pédagogiques :
  - o Développement d'une formation de niveau I par la voie de l'apprentissage : Performance industrielle et Innovation (Sept. 2014)
  - o Expérimentation de dispositifs pédagogiques de sensibilisation à l'innovation et l'export croisant les publics de niveaux et de socles de compétences

## axe SRESRI

**Ambition 2 : L'ESR au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 18 : La promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux.**

différents (Ecoles d'ingénieurs et de management, Universités, Filières BTS/Classes Préparatoires) (Oct/Nov. 2014) : Innov'insa, 48H pour faire vivre des idées édition internationale,...

- o Etoffer l'offre de formation pour les salariés des PME/PMI et déployer de nouvelles réponses en formation pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de démarche sur la création d'une activité
- o Diffuser les nouvelles approches pédagogiques notamment centrées et utilisant les technologies d'enseignement à distance, formations de formateurs à ces nouvelles approches (Scénarisation et médiatisation de contenus existants ou nouveaux utilisant massivement les approches multimédias)
- o Organisation d'évènements (colloques, tables rondes, séminaires, ...)
- A terme, création de l'Institut InnovENT-E chargé de perpétuer les objectifs du projet, d'améliorer les dispositifs développés et d'assurer leur diffusion et maintenance.

**7. Indicateurs :**

- Part du chiffre d'affaire à l'export des PME-PMI haut-normandes
- Nombre de personnes formées (salariés, étudiants, formateurs, demandeurs d'emploi)
- Nombre d'entreprises touchées (PME/PMI)
- Nombre d'expérimentations et dispositifs de formations mis en place en formation initiale et continue
- Caractère diffusant du projet dans l'enseignement supérieur régional (nombre d'établissements)

**axe SRESRI****Ambition 2 : L'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 13 : Le développement d'outils au service de l'appétence pour la poursuite d'études ambitieuses****Objectifs**

- Re-scolariser des étudiants à risque ou en cours de décrochage,
- améliorer la réussite et l'accès à la qualification de tous les étudiants, et faciliter les passerelles entre les différentes voies du supérieur
- Les contraintes matérielles pouvant peser sur l'étudiant, notamment la possibilité de logements.

**6. Calendrier**

- au cours du mois de novembre.

**1. Description de l'action**

- Il s'agit de réorienter en cours d'année des étudiants de première année sur des places vacantes en STS au mieux de leurs souhaits.
- Le repérage des étudiants est établi par le service académique de l'information et de l'orientation (SAIO) à l'aide du relais-sup (SUIO ...) implanté au rectorat. La commission passerelle, en charge de l'étude des dossiers de demande de réorientation, est conduite par le CSAIO.
- Un accueil spécifique et une adaptation pédagogique sont assurés par les équipes enseignantes.

**7. Indicateurs**

Le pourcentage d'étudiants se trouvant en études supérieures à la rentrée suivante.

**2. Cibles**

- Jeunes étudiants, issus prioritairement des voies technologiques et professionnelles, en risque de décrochage et cela dès novembre de leur première année dans le supérieur.
- Prioritairement les néo-bacheliers professionnels.

**3. Partenaires (consortium)**

- Le SAIO
- Les lycées disposant de places vacantes en STS

**4. Pilote**

- Le chef du service académique de l'information et de l'orientation (SAIO).

**5. Moyens :**

- L'adaptation pédagogique inhérente à une procédure «passerelle».

## axe SRESRI

**Ambition 2 : l'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 13 : Le développement d'outils au service de l'appétence pour la poursuite d'études ambitieuses****Objectifs**

- re-scolariser pour diplômer et favoriser la poursuite d'étude du public cible
- réduire le nombre de jeunes sans qualification et augmenter le flux d'accès des bacheliers normands à l'enseignement supérieur
- Expérimenter sur les modalités du raccrochage scolaire: le Microlycée est un laboratoire pour les pratiques pédagogiques.

**1. Description de l'action**

- Le Microlycée est une structure expérimentale permettant en deux années d'établir un parcours individualisé du jeune, sur deux entrées pédagogiques : le raccrochage (année 1) et la certification (année 2).
- La certification à niveau baccalauréat n'est pas une fin en soi. En cela, le Microlycée accompagne l'élève dans la construction de son projet sur une possible poursuite d'études supérieures.
- Pour cela, des modalités spécifiques :
  - une organisation modulable du temps qui s'adapte aux besoins des élèves dans l'année ou dans la semaine ;
  - une articulation entre le collectif et l'individuel
  - une articulation entre le pédagogique et l'éducatif
  - une organisation de l'espace qui favorise une école inclusive
  - des pratiques pédagogiques innovantes
- Le Microlycée s'inscrit dans l'axe 1 L'ambition pour chaque parcours et dans l'axe 4 Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie du projet académique de l'Académie de Rouen.

**2. Cibles**

- Jeunes ayant décroché (éloigné de toute structure scolaire) depuis au moins 6 mois ;
- Ayant épuisé toutes les voies de recours ( sans solution scolaire)
- Issus de toute l'académie ;
- Volontaires ;

- Agés de plus de 16 ans ;
- Originaires de la voie professionnelle, générale et technologique (quel que soit le niveau de décrochage au lycée 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Tle).

**3. Acteurs concernés**

- La Région Haute -Normandie
  - La direction recherche-développement, innovation et expérimentation (DRDIE) à la DGESCO (accompagnement de l'équipe)
  - La cellule académique en recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE)
  - L'équipe de direction du lycée Aristide Briand d'Evreux
  - Le SAIO et la mission locale de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
  - Les corps d'inspection
  - La DAFE, ultérieurement, pour la diffusion des pratiques innovantes par la voie de la formation

**4. Pilote**

- le projet est piloté conjointement par la CARDIE et le SAIO.
- Il sera régulé par un Comité de Pilotage constitué de l'ensemble des partenaires

**5. Périmètre**

- L'Académie de Rouen en partenariat avec la Région de Haute-Normandie.
- Locaux, ressources humaines notamment enseignantes et moyens de concertation et de formation.

**6. Calendrier**

- Ouverture du Microlycée à la rentrée scolaire 2014

**7. Indicateurs**

- Le nombre de jeunes intégrant la structure

**axe SRESRI**

**Ambition 2 : l'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale**

---

**Enjeu 13 : Le développement d'outils au service de l'appétence pour la poursuite d'études ambitieuses**

---

- Le nombre de départs par année
- Pertinence et efficacité du projet pédagogique
- Le nombre de jeunes diplômés
- Le nombre de jeunes poursuivant des études dans l'enseignement supérieur

**axe SRESRI****Ambition 2 : l'enseignement supérieur et la recherche au service des emplois de demain : les relations avec le monde économique et social et la valorisation de la recherche régionale****Enjeu 18 : La promotion d'un enseignement supérieur tout au long de la vie en lien avec les enjeux du marché du travail et les besoins économiques locaux****Objectifs**

- favoriser une meilleure appréhension du monde économique et du monde du travail en facilitant l'accès aux stages pour les étudiants,
- faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés

**1. Description de l'action**

- Mise en place et animation d'outils facilitant la recherche de stagiaires pour les entreprises et accompagnant les jeunes dans leur recherche de stage, sous la forme de sites Internet
- Interface entre les entreprises, le monde économique et les stagiaires pour garantir l'adéquation entre le profil et les critères du stage proposé
- [www.atoustages.com](http://www.atoustages.com), site régional piloté par le CRIJ
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr), portail national, piloté par l'ONISEP

**2. Cibles**

- Les lycéens et étudiants à la recherche d'un stage conventionné dans le cadre de leurs études
- Les entreprises à la recherche d'un stagiaire

**3. Acteurs concernés**

- Le CRIJ, la Région, les entreprises, les branches professionnelles
- L'Etat (MESR), l'ONISEP, Rectorat de l'Académie de Rouen

**4. Pilote**

- pour Atoustages : le CRIJ (Atoustages est un service interrégional des CRIJ de Basse-Normandie et de Haute-Normandie)
- pour monstageenligne : l'ONISEP

**5. Calendrier**

- Dispositif opérationnel

**6. Indicateurs**

- nombre de connexions
- nombre de nouveaux candidats
- nombre de nouvelles entreprises inscrites
- nombre d'offres de stage
- nombre de mises en relation (validées/refusées)

## axe SRESRI

## Ambition 2 : Faire tomber les barrières entre les établissements, ainsi qu'avec les entreprises

## Enjeu 22 : Une stratégie ambitieuse de valorisation économique de la recherche académique portée par les Etablissements d'Enseignement supérieur

## Objectifs

- Développer le transfert des résultats de la recherche académique vers l'économie et le monde socio-économique
- Les études de détection menées par SEINARI en lien avec les Etablissements confirment qu'il existe de nombreuses opportunités de valorisation au sein des laboratoires. Il s'agit d'analyser et concrétiser ce potentiel en mobilisant des moyens financiers spécifiques et les compétences de l'ensemble des maillons de la chaîne de la valorisation (GRR, ComUE, EESR, Seinari, filières et pôles de compétitivité, investisseurs)
- La maturation d'un projet de valorisation va mobiliser différentes études et expertises afin de valider la faisabilité d'un projet en termes de marché, de propriété intellectuelle. Il s'agit également d'apporter une aide à la décision dans la poursuite de la démarche avec l'identification du levier de valorisation le plus pertinent (publication scientifique, transfert de technologie, prestation, incubation en vue de la création d'une entreprise innovante...).

## 1. Description de l'action

- Organisation dans le cadre d'un pilotage ComUE Normandie Université d'une démarche mutualisées à l'échelle interrégionale afin notamment de définir les modalités de sélection et d'accompagnement des projets :
- La ComUE interviendra sur budget propre et avec les contributions des établissements et des collectivités territoriales haute et bas normandes.
- Deux axes d'interventions sont envisagés dès 2014 : un accompagnement au titre de la maturation et un accompagnement au titre de la pré-incubation en fonction de l'état d'avancement des projets déposés
- Afin d'éclairer sur les risques et perspectives des projets identifiés et de définir des jalons juridico-technico-économiques à valider, il s'agira de mobiliser des compétences au-delà des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des financeurs, auprès de partenaires (SEINARI, incubateur bas-normand Normandie incubation, acteurs du monde économique, experts BPI France, Services de l'Etat...).

## 2. Cibles

- producteurs de connaissance (GRR, laboratoires de recherche)

## 3. Acteurs concernés

- ComUE, producteurs de connaissance (GRR, laboratoires de recherche), établissements d'enseignement supérieur (gestion des ressources et de la propriété intellectuelle), SEINARI (incubateur), filières et pôles de compétitivité, investisseurs (publics et privés), BpiFrance, Caisse des dépôts et consignations, INPI, Industriels

## 4. Pilote

- ComUE Normandie Université (commission Normandie Valorisation)

## 5. Moyens

- Réunion d'échanges et d'harmonisation
- mobilisation d'experts
- Mobilisation des moyens financiers et/ou Humains de :

La COMUE Normandie Université et Etablissements des Régions Haute et Basse Normandie

Accompagnement par SEINARI et par l'incubateur bas normand Normandie Incubation

## 6. Calendrier

- 2<sup>nd</sup> semestre 2014 : harmonisation des dispositifs HN et BN d'accompagnement de la maturation (comités de sélection et de pilotage communs aux deux régions, conditions d'éligibilités communes...)
- 2015 : Mise en œuvre

**axe SRESRI**

---

**Ambition 2 : Faire tomber les barrières entre les établissements, ainsi qu'avec les entreprises**

---

**Enjeu 22 : Une stratégie ambitieuse de valorisation économique de la recherche académique portée par les Etablissements d'Enseignement supérieur**

---

**7. Indicateurs**

- Nombre de projets accompagnés en phase de maturation et de pré-incubation
- Nombre de projets issus de la recherche entrés en phase d'incubation (dont ceux accompagnés en phase de maturation)
- Nombre de projets de transfert technologique et/ou de savoir-faire (dont ceux accompagnés en phase de maturation)



# GLOSSAIRE



## A

ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AERES Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

AFII Agence Française des Investissements Internationaux

ANR Agence Nationale de la Recherche

## B

BRGM Bureau Risques Géologiques et Miniers

## C

CAMPUS EEM Campus Energie Electronique Matériaux

CBS Chimie Biologie Santé

CESAR Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération rouennaise

CESER Conseil économique, social et environnemental régional

CEVU Conseil des études et de la vie universitaire

CHEERS Conférence Havraise des Etablissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur

CIFRE Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CLAREC Contrôle par Laser Aéroporté des RisquEs Côtiers (exemple de programme interrégional de recherche)

CLE Caution Locative Etudiante

CNRS Centre National de la Recherche Scientifique

CODAH COmmunauté D'Agglomération Havraise

ComUE NU Communauté d'Universités et Etablissements Normandie Université

CPER Contrat de plan Etat-Région

CPIER Contrat de plan Interrégional Etat-Région

CPRDFOP Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles

CPU Conférence des Présidents d'Universités

CRDE Contrat Régional de Développement Economique

CREA Communauté Rouen-Elbeuf-Austreberthe

CRIHAN Centre de Ressources Informatiques de Haute Normandie

CRITT Centre de Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales

CRT Centre de Ressources Technologiques

CSTI	Culture scientifique, technique et industrielle
------	---

**D**

D	Doctorat
---	----------

DRRT	Direction régionale de la recherche et de la technologie
------	--

DUT	Diplôme universitaire technologique
-----	-------------------------------------

**E**

EDRESUP	Envie De REuSsir mes Etudes SUPérieures
---------	---

EESR	Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche
------	--

EMN	Ecole de management de Normandie
-----	----------------------------------

ENSA	Ecole nationale supérieur d'architecture
------	--

ENSM	Ecole nationale supérieure maritime
------	-------------------------------------

ENT	Espace numérique de travail
-----	-----------------------------

ESADHAR	Ecole supérieure d'art et de design du Havre et de Rouen
---------	--

ESIGELEC	Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique
----------	---

ESITPA	Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture
--------	--

ESR	Enseignement supérieur et recherche
-----	-------------------------------------

ESRI	Enseignement supérieur, recherche et innovation
------	---

ETP	Equivalent temps plein
-----	------------------------

**F**

FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
-------	--

FERI	Fonds régional d'Emergence de Recherche et d'Innovation
------	---

FUI	Fonds Unique Interministériel
-----	-------------------------------

**G**

GEA	Grand Evreux agglomération
-----	----------------------------

GIS	Groupement d'intérêt Scientifique
-----	-----------------------------------

GRR	Grand réseau de recherche
-----	---------------------------

**H**

HEPAS	Haute école des professions de l'action sociale
-------	---

**I**

IDEFI	Initiatives D'Excellence Formation Innovante
-------	--

IDEX	Initiative d'Excellence
IFFSTAR	l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'exploitation de la Mer
INC	Institut National de Chimie -CNRS
INP	Institut National de Physique -CNRS
INRA	Institut National de Recherche en Agronomie
INSA	Institut national des sciences appliquées
INSERM	Institut National de la santé et de la recherche médicale
INSIS	Institut National des Sciences de l'Ingénieur et des Systèmes -CNRS
INTERREG	Programme européen de coopérations transfrontalières
ISITE	Initiative Science Innovation Territoires Economie (Programme Investissement d'avenir 2)
IUT	Institut universitaire de technologie
<b>L</b>	
L	Licence
LABEX	Laboratoire d'Excellence ((Programme Investissement d'avenir 1)
LRU	Loi sur le renouvellement urbain
<b>M</b>	
M	Master
MATT	Fonds Maturation et Transfert de Technologie
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MOOC	Massive Open On line Course (cours en ligne ouvert et massif)
<b>N</b>	
NOV@LOG	Pôle de Compétitivité logistique
<b>O</b>	
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
OVEFIP	Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle
<b>P</b>	
PACES	Première année commune aux études de santé
PCRD	Programme Cadre pour la Recherche et le Développement (Union Européenne)

PIA	Programme d'investissement d'avenir
PIB	Produit intérieur brut
PISSARO	Plate forme d'équipements de recherche en protéomique
PO FEDER	Programme opérationnel des fonds FEDER
PREDIT	Programme de Recherche et d'innovation dans les transports terrestres
PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
PRIMACEN	Plate forme de recherche en imagerie cellulaire de Haute-Normandie
PRMN	Pôle Régional de Modélisation Numérique
<b>R</b>	
ROLNP	Réseau d'Observation du Littoral Normando-picard
RUNN	Réseau Universitaire Numérique Normand
<b>S</b>	
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologie
SRCAE	Schéma Régional du climat de l'air et de l'énergie
SDNN	Schéma Directeur Numérique Normand
SHS	Sciences humaines et sociales
SIES	Sous Direction des Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques (MESR)
SNR	Stratégie Nationale de Recherche
SPO	Service public de l'orientation
SPRO	Service public régional de l'orientation
SRADT	Schéma régional de l'aménagement du développement du territoire
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SRISI	Stratégie de Recherche et d'Innovation basée sur une Spécialisation Intelligente
STRANES	Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur
STRATER	Stratégie Territoriale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
STS	Section de technicien supérieur
<b>T</b>	
TER	Train Express Régional



Région Haute-Normandie  
Hôtel de Région  
5 rue Robert Schuman  
CS 21129  
76174 Rouen Cedex



[www.hautenormandie.fr](http://www.hautenormandie.fr)